

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE **AUTOUR DE LÉOPOLD II**

DUURZAAM WIJKCONTRACT **ROND LEOPOLD II**



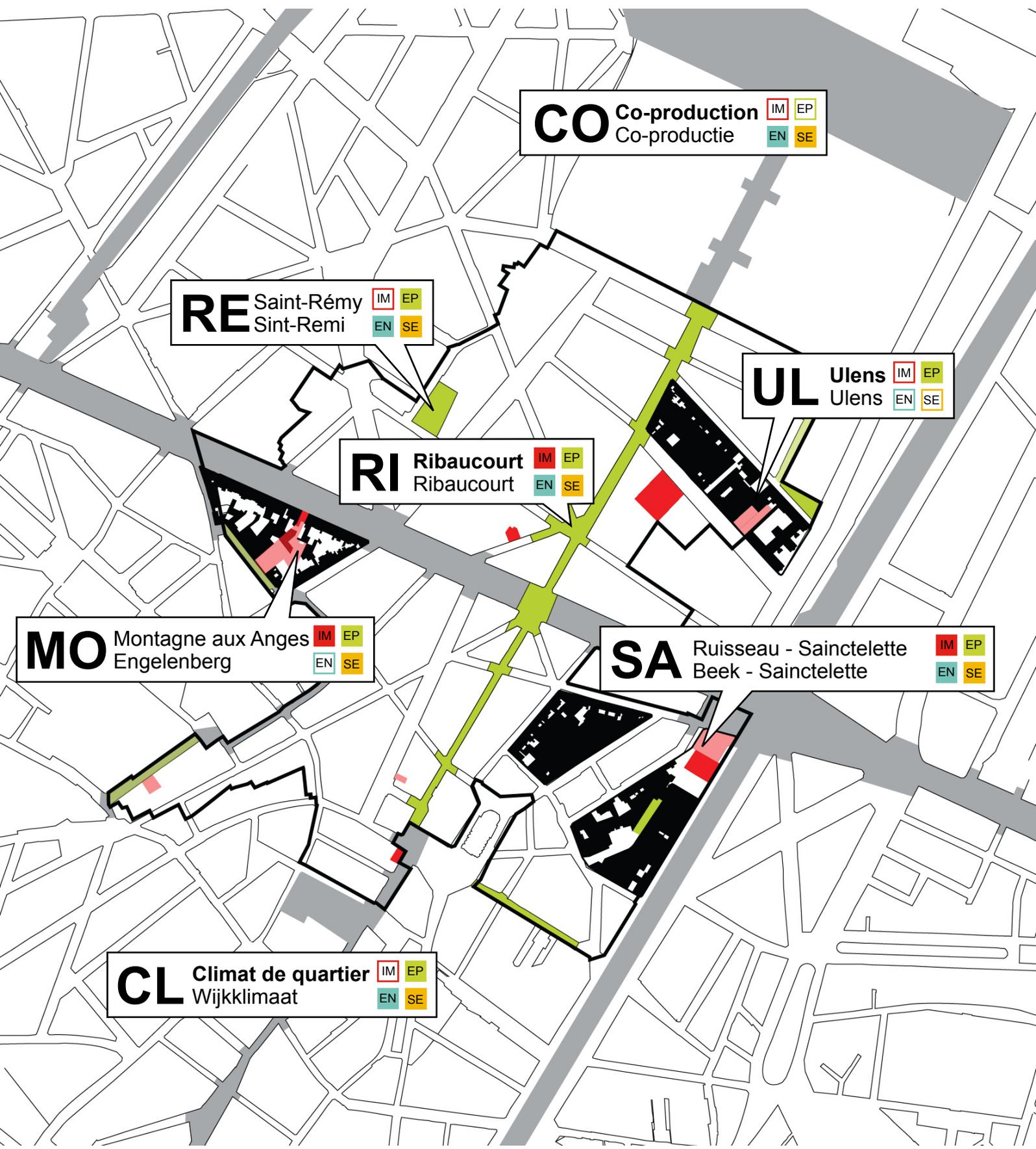
beliris
POUR BRUXELLES
VOOR BRUSSEL



VILLE DURABLE
BRU
DURABLE STAD

10-2014
MODIFICATION n°2 DE PROGRAMME DE BASE - Français

contrats de
quartiers durables
duurzame
wijkcontracten
.brussels



localisation des opérations

Opérations prioritaires

Opérations associées (= financement hors Contrat de Quartier)
Opérations réserves (= opérations de remplacement dites secondaires)

SA

Pôle Ruisseau - Saintelette

- SA.1a 1.1 **Projet phare: création d'un hall de sport polyvalent**
- SA.1b 1.2 **Projet phare: création d'une salle de boxe et autres sports de combat et arts martiaux**
- SA.1c 1.3a **Projet phare: création d'une crèche FR - 48 enfants**
- SA.1c 1.3b **Projet phare: création d'une crèche NL - 34 enfants**
- SA.1d 1.4a **Projet phare: création de 1 logement**
- SA.1f 1.4b **Projet phare: création d'un parking de 54 emplacements**
- SA.2 1.5 opération associée: projet mixte Saintelette
- SA.3 1.6 **espace vert collectif**
- SA.4 1.7 **réaménagement rue de l'Avenir**

RI

Axe Ribaucourt

- RI.1a 2.1 **aménagement d'un espace vert**
- RI.1b 2.2 **création de 3 logements**
- RI.2 2.3a **rue de Ribaucourt: Parvis - Léopold II / Léopold II - Mexico / Mexico - Picard**
- RI.2f 2.3b **ribaucourt: Parvis-Jardinier et Adolphe Lavalée-Léopold II**
- RI.2d 2.6 **étude de faisabilité: Léopold II / Picard**
- RI.2e 2.7 **plan lumière Ribaucourt**
- RI.3a 2.8 **axe énergie autour de Ribaucourt**
- RI.3b 2.9 opération associée: association de commerçants
- RI.3c 2.10 **young Coach/Commune**
- RI.3d 2.11 **young Coach/JES asbl**

RE

Pôle Saint-Rémy

- RE.1 3.1 **revitalisation du parc Saint-Rémy et sécurisation de ses abords**
- RE.2 3.3 **animateur de rue**
- RE.3 3.4 **IMPULS**

MO

Pôle Montagne aux Anges

- MO.1 4.1 **pôle jeunesse/infrastructure**
- MO.2 4.4 **coordination, animation & accueil Pôle jeunesse**
- MO.3 4.5 **soutien méthodologique pour rhétoriciens**
- MO.4 4.6 opération associée: int. d'îlot et construction à rue
- MO.5a 4.7 opération associée: rue Montagne aux Anges
- MO.5b 4.8 opération associée: rue Van Hoegaerde

UL

Pôle Ulens

- UL.2 5.2 opération associée: rue Bouvier
- UL.R2a 5.3 **construction d'un logement de concierge**
- UL.R2b 5.4 construction d 5 logements complémentaires
- UL.R2c 5.5 opération associée: construction d'une école d'une capacité de +/- 450 élèves
- UL.R2d 5.6 opération associée: construction d'un équipement lié à l'aide sociale d'urgence
- UL.R2e 5.7 opération associée: construction d'un milieu d'accueil de la petite enfance - 48 enfants

CL

Climat de Quartier

- CL.1 6.1 **propreté / environnement**
- CL.2 6.2 **lutte contre l'insalubrité**
- CL.3 6.3 **signalétique de quartier**
- CL.4 6.4 **développement des activités de la MCCA**
- CL.5 6.5 **formation d'animateurs en disciplines artistiques**

CO

Co-production

- CO.1 7.1 **enveloppe de quartier / participation / communication**
- CO.2 7.2 **co-production jeunes**
- CO.3a 7.3 **chef de projet années 0-4**
- CO.3b 7.4 **chef de projet années 5-6**

rubrique(s) concernée(s)
 IM: immobilier
 EP: espace public
 EN: environnement
 DD: développement durable

IM
 EP
 SE
 EN
 DD

Ruisseau SAinctelette

Réaménagement de la rue de l'Avenir
 Herinrichting van de Toekomststraat

Projet phare Saintelette:
 Hall de sport, crèches et logements
 Stuurproject Saintelette:
 Sporthal, kribbe en woningen

Opération associée Saintelette
 Gekoppeld project Saintelette



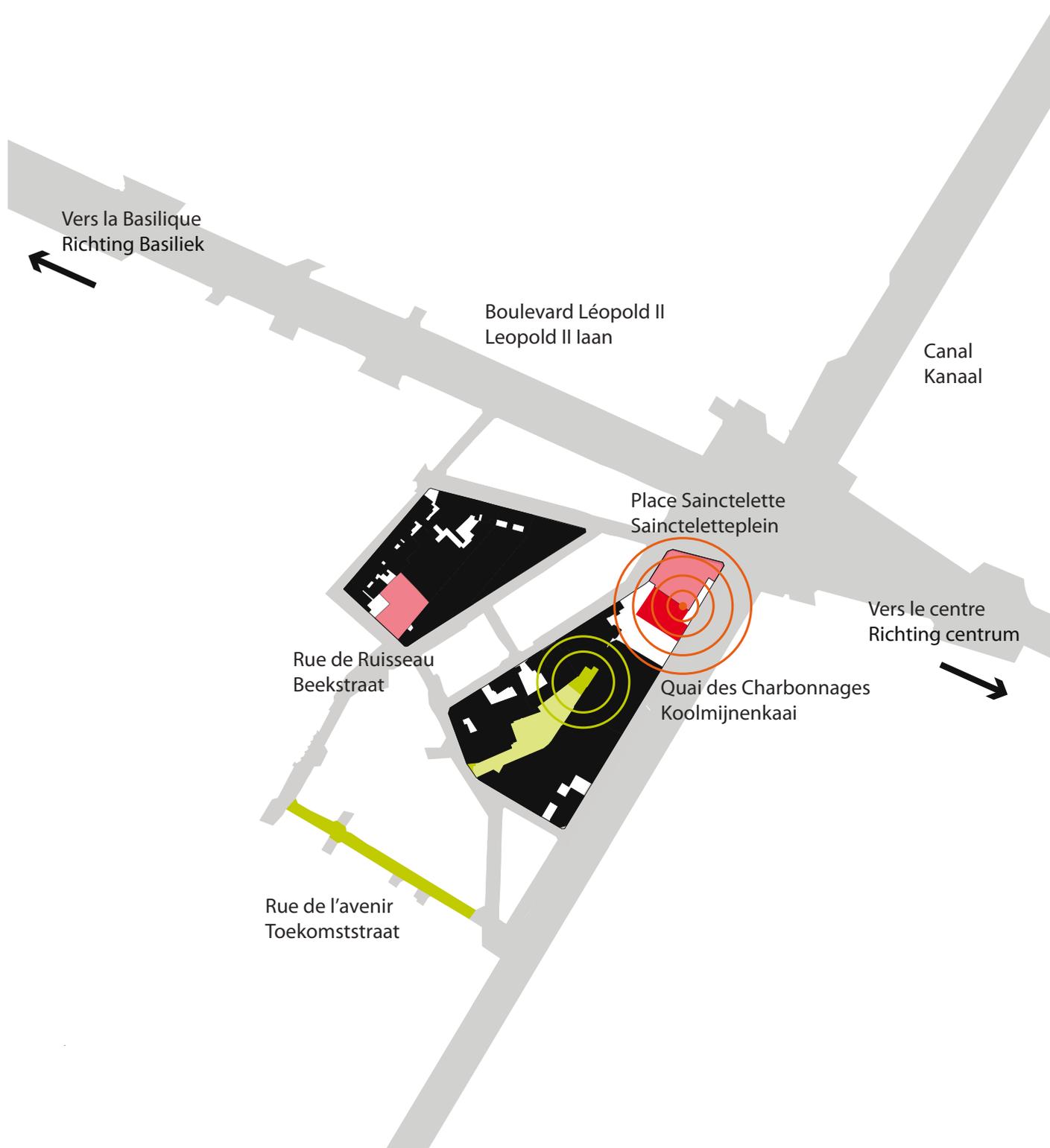
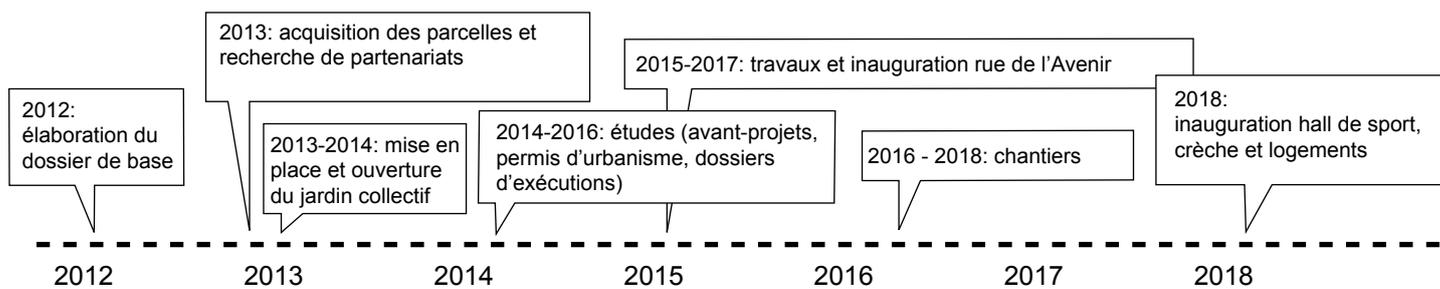
Rue Courtois
 Courtoisstraat

Rue des ateliers
 Werkhuizenstraat

Parc de la petite Senne
 Zinnekepark

Quai des Charbonnages
 Koolmijnenkaai

Espace vert collectif
 Gemeenschappelijke tuin



Ruisseau SAinctelette

- SA.1a 1.1** **projet phare: création d'un hall de sport polyvalent**
stuurproject: oprichting van een polyvalente sporthal
- SA.1b 1.2** **projet phare: création d'une salle de boxe et autres sports de combat et arts martiaux**
stuurproject: oprichting van een bokszaal en andere vechtsporten en vechtkunsten
- SA.1c 1.3a** **projet phare: création d'une crèche FR - 48 enfants**
stuurproject: oprichting van een kribbe FR - 48 kinderen
- SA.1e 1.3b** **projet phare: création d'une crèche NL - 34 enfants**
stuurproject: oprichting van een kribbe FR - 34 kinderen
- SA.1d 1.4a** **projet phare: création de 1 logement**
stuurproject: oprichting van 1 woning
- SA.1f 1.4b** **projet phare: création d'un parking de 54 emplacements**
stuurproject: oprichting van een parking met 54 plaatsen
- SA.2 1.5** **opération associée: projet mixte Sainctelette**
gekoppeld project: gemengd ontwerp Sainctelette
- SA.3 1.6** **espace vert collectif**
gemeenschappelijke tuin
- SA.4 1.7** **réaménagement de la rue de l'Avenir**
herinrichting van de Toekomststraat

Projet phare

Le défi n'est pas de faire un maximum de maisons supplémentaires dans le centre-ville, mais d'améliorer la qualité, l'habitabilité et le microclimat de la ville. Compacter va de pair avec l'amélioration et l'extension des espaces verts en milieu urbain. Les avantages sociaux de la proximité des équipements et d'autres habitants sont liés à des avantages économiques et environnementaux. Ils augmentent la qualité de vie des résidents actuels et futurs.

(Doepel Strijkers, 2012)

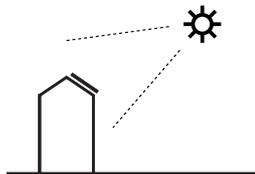
Le projet phare du contrat de quartier durable "Autour de Léopold II" est un projet exemplaire de développement urbain et de verdurisation. En outre, le projet vise à déclencher un développement de l'îlot dans son ensemble. Le compactage est un processus par étapes. Le projet phare est la première étape dans le développement de cet endroit stratégique vers un lieu attrayant avec une valeur ajoutée à la fois à l'échelle du quartier et à l'échelle de la ville.

Le projet combine un certain nombre d'équipements de quartier (salle de sport et 2 crèches) avec 3 logements. Ils sont situés sur la place Saintelette au croisement de deux grands axes régionaux: le boulevard Léopold II et le canal. En plus de sa visibilité, ce site dispose d'une accessibilité optimale. Des arrêts de métro, tram et de bus sont à proximité et la piste cyclable récemment construite le long du canal assure une bonne accessibilité pour la mobilité douce.

Le projet phare propose 8 stratégies durables. Selon le niveau d'ambition du projet, celles-ci peuvent être incorporées dans la conception. L'illustration sur cette page montre le niveau d'ambition maximal. Dans l'élaboration de la conception, un budget supplémentaire est prévu pour la collaboration avec un consultant en matière de durabilité afin d'étudier la faisabilité de ces propositions. Les volumes sont une indication abstraite d'une interprétation possible sur la parcelle.

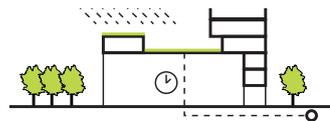
ENERGIE SOLAIRE (BATI EXISTANT)

Les toitures plates et les toitures en pente orientées vers le sud peuvent être utilisées pour produire de l'énergie au moyen de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques.



RETENTION DES EAUX PLUVIALES

Une toiture verte augmente le confort thermique du bâtiment et crée une zone de rétention qui permet de ne pas surcharger le réseau d'égouts.

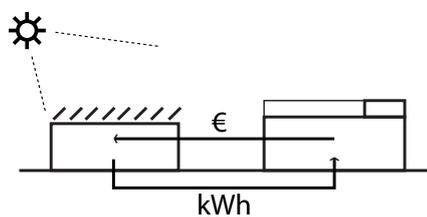


CONNECTER LES CORRIDORS VERTS ACCROIT LA BIODIVERSITE

DOUBLE USAGE DU PARKING EN DEHORS DES HEURES DE TRAVAIL

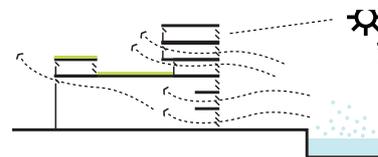
LES « POCKET PARKS » AUGMENTENT LES POSSIBILITES DE LOISIRS DE PROXIMITE

LOCATION DES TOITURES EXISTANTES POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE



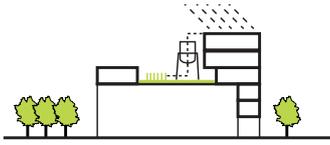
REFROIDISSEMENT PASSIF

Une conception intelligente des volumes par rapport aux vents dominants et les plantations en milieu urbain peuvent améliorer la ventilation naturelle du bâtiment.



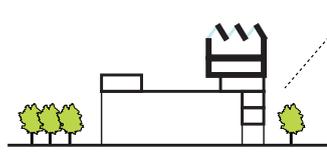
COLLECTE DES EAUX PLUVIALES ET RÉUTILISATION

Une toiture imperméable peut être utilisée pour recueillir l'eau de pluie. L'eau recueillie peut aussi bien être utilisée pour les chasses d'eau (toilettes) que pour des projets d'agriculture urbaine.



LOGEMENTS PASSIFS

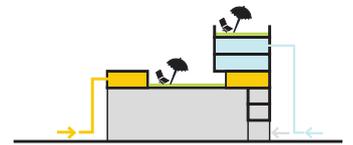
La demande d'énergie peut être réduite grâce à une conception bioclimatique et des murs bien isolés. Une optimisation de l'utilisation de la lumière naturelle et l'intégration de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques peuvent améliorer la performance du bâtiment.



LE PROJET PERMET DE DECLANCHER AUTRES DEVELOPPEMENTS SUR L'ILOT

VIE PRIVÉE ET ACCÈS

Des solutions intelligentes par rapport à l'organisation interne permettent de créer des accès individuels au niveau de la rue et des espaces extérieurs privés orientés vers le soleil.

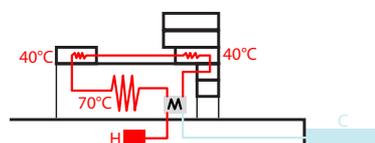


DES TROTTOIRS PLUS LARGES OUVERT A UN USAGE DIVERS AFIN D'AMÉLIORER LA FLEXIBILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DURABLE

ECHANGE DE CHALEUR EN CASCADE

La chaleur résiduelle du hall sportif pourrait potentiellement être utilisée dans un réseau basse température pour la crèche et les logements basse énergie. En été, l'eau du canal pourrait être utilisée pour réduire les écarts de température.





situation existante

constats

permis -
réno.urbaine CQ Ateliers Mommaerts: Opération 2.1: projet abandonné: terrain vendu par propriétaire à promoteurs (parcelle voisine) c: parking AVA reprise comme opération de réserve

dyn. foncière Terrain en friche et maison abandonnée
prop. publique d : propriété communale: tracé de la petite Senne

occupation sol Friche
état bâti Maison très dégradée mitoyenne à la parcelle

état EP Dépôts clandestins réguliers rue des Ateliers

commerces Essentiellement commerces liés à la maison (papeterie, tissus, meubles,...) le long du canal

équipements Le Foyer (rue des ateliers)
mobilité Proximité transports en commun (saintelette)
 Présence d'aménagements mobilité douce (piste cyclable, station Villo,...)

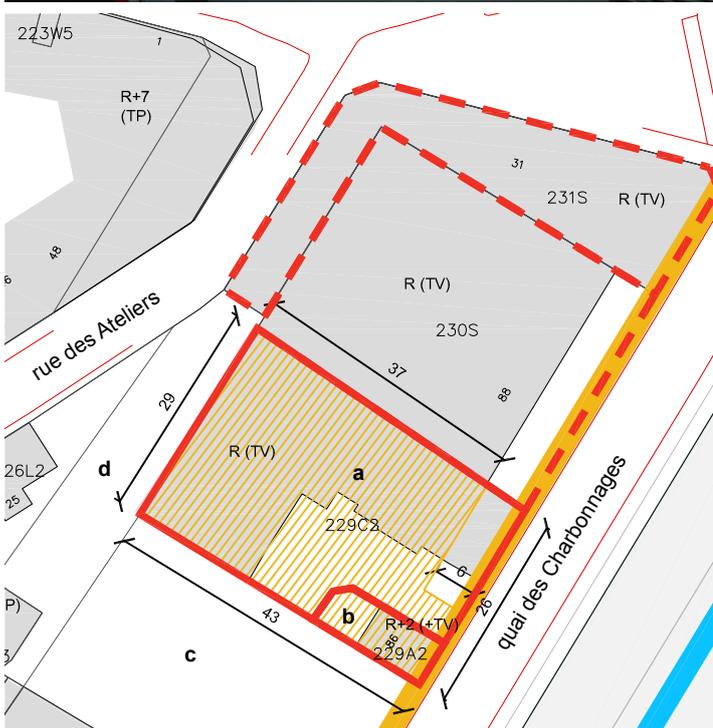
situation de droit

cadastre 229C2 + 229A2
PRAS zone de forte mixité et ZICHEE
PPAS abrogé
patrimoine Atelier en fond de parcelle inscrit à l'inventaire industriel AAM. Zone de protection bâtiment bld du Neuvième de Ligne – bld d'Ypres – bld de Dixmude

sol Parcelle voisine (AVA et parking) en catégorie 0

superficies

parcelle	a: 1.101,01 m ²	b: 100,84 m ²
emprise bâti	a: 803,90 m ²	b: 61,69 m ²
plancher(s)	a: 803,90 m ²	b: 215,92 m ²

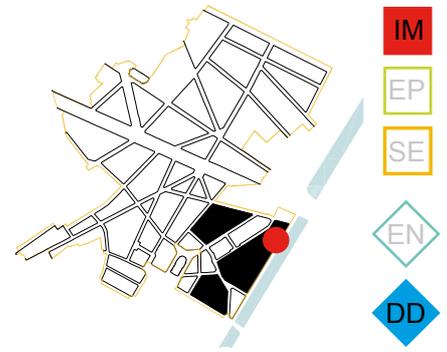


SA.1a

Projet phare Saintelette

Pôle Ruisseau - Saintelette

quai des Charbonnages 86



projet généralités

stratégies

Grand site en friche situé à un endroit stratégique du périmètre permettant de:

- développer des liaisons entre le quartier et les axes régionaux du périmètre (canal et boulevard Léopold II) ;
- revaloriser les éléments de continuité du périmètre (tracé de la petite Senne) ;
- travailler les limites du périmètre (frontière avec Bruxelles-Ville, limites des institutions).

résultats attendus

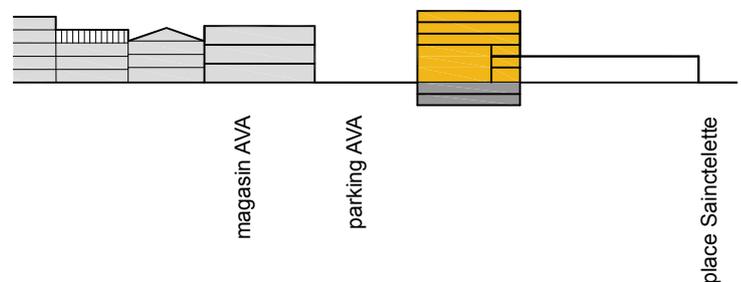
- Une intervention publique dans un endroit stratégique du périmètre ;
- reconstitution du front bâti le long des quais ;
- suppression d'une friche et un terrain laissé à l'abandon marquant négativement le quartier ;
- prise en compte du contexte historique du tracé de la petite Senne ;
- introduction d'une mixité de fonctions ;
- introduction de données et normes liées à l'éco-construction et à l'économie d'énergie (Motion du Conseil Communal du 22/11/2007) ;
- continuité avec les recommandations de densité et de gabarits identifiées pour le quartier (Masterplan_canal Molenbeek) ;
- animation de la rue des Ateliers en soirée.

conditions de réussite

- travailler en collaboration étroite avec un conseiller en développement durable.

recommandations

- Prévoir la possibilité d'un accès ultérieur via la rue des Ateliers ;
- prévoir une continuité visuelle à travers la parcelle entre le canal et la petite Senne ;
- prévoir une zone de recul le long du canal pour offrir une zone de repos.

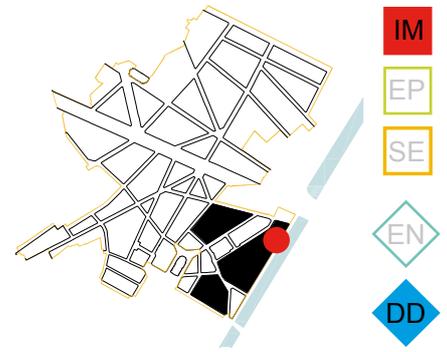


SA.1a

Projet phare: création d'un hall de sport polyvalent

Pôle Ruisseau - Saintelette

Quai des Charbonnages 86



projet

type

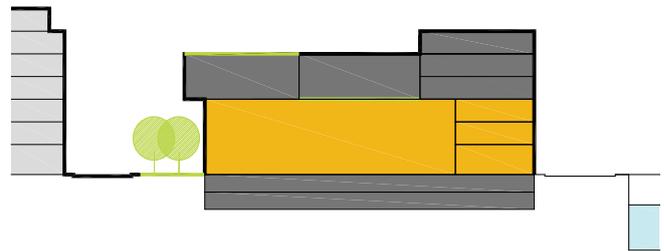
Equipement collectif

description

Construction d'un hall sportif polyvalent et d'une petite salle de sport avec fonctions annexes (caféteria, infirmerie, bureaux, ...)

groupe cible

Sportifs tous âges



superficie estimée 1.650 m² bâti / 44 m² abords
nombre 1 salle polyvalente
gabarit envisagé R > R+2

résultats attendus

Equipement sportif de qualité pour le Molenbeek
Historique comme la salle Heyvaert et la salle rue de l'Intendant

Une salle polyvalente aux normes permettant la pratique des sports divers

conditions de réussite

Obtention de co-financements

recommandations

-

intervenants

financiers

Région:	23,4%
Commune:	1,2%
Beliris:	45,7%
autre(s):	29,7%

partenaire(s)

-

pilote

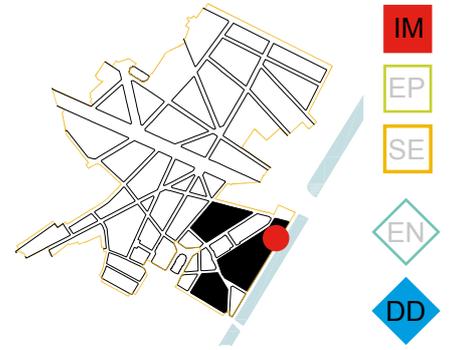
Commune de Molenbeek-Saint-Jean

SA.1b

Projet phare: Création d'une salle de boxe et autres sports de combat et arts martiaux

Pôle Ruisseau - Saintelette

quai des Charbonnages 86



projet

type

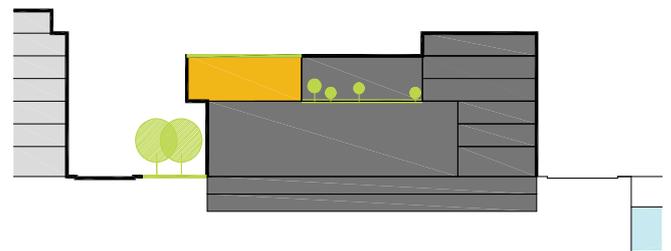
Equipement collectif

description

Construction d'une salle de boxe

groupe cible

Sportifs tous âges



superficie estimée 300 m²
nombre 1 salle + mezzanine
gabarit envisagé R+3 > R+4

résultats attendus

- Réponse à la demande pour des sports spécifiques dans le quartier
- Condition suspensive:
- Brussels Boxing Academy bénéficiera d'un accès structurel à la salle de boxe au même titre que les autres opérateurs publics et associatifs actifs dans les activités sportives tournées vers la boxe

conditions de réussite

Obtention de co-financements

recommandations

intervenants

financiers

Région:	40,0%
Commune:	2,1%
Beliris:	1,6%
autre(s):	56,3%

partenaire(s)

-

pilote

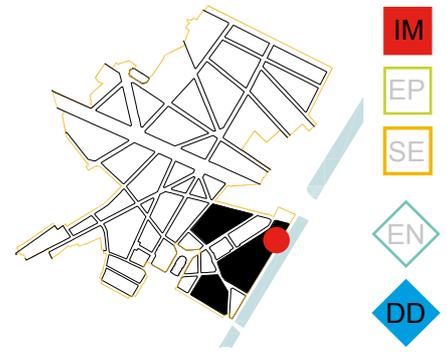
Commune de Molenbeek-Saint-Jean

SA.1c

Projet phare: Création d'une crèche FR pour 48 enfants

Pôle Ruisseau - Saintelette

quai des Charbonnages 86



projet

type

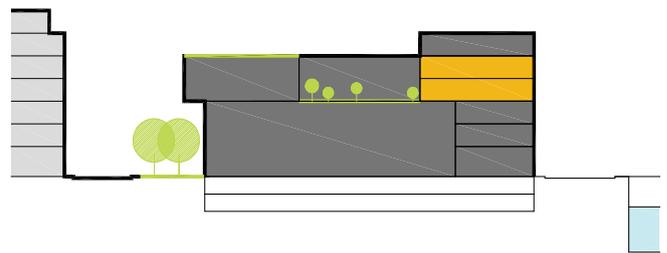
Equipement collectif
Accueil de la petite enfance

description

Construction d'une crèche francophone de 48 nouvelles places avec un espace extérieur sécurisé et verdurisé

groupe cible

Habitants du quartier ayant des enfants en bas âges



superficie estimée 845 m² crèche / 300 m² jardin
nombre 48 enfants
gabarit envisagé R+3 > R+4

résultats attendus

Réduction du déficit de places d'accueil de la petite enfance prioritairement entre la rue de Ribaucourt et le canal.

intervenants

financiers

Région:	45,2%
Commune:	2,4%
Beliris:	5,6%
autre(s):	46,8%

partenaire(s)

ONE
CERE

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

conditions de réussite

Obtention de co-financements
Milieu d'accueil agréé et subventionné par ONE

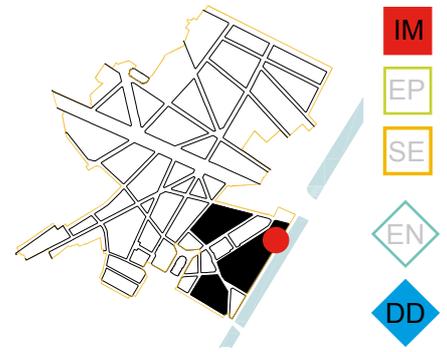
recommandations

SA.1c

Projet phare: Création d'une crèche NL pour 34 enfants

Pôle Ruisseau - Saintelette

quai des Charbonnages 86



projet

type

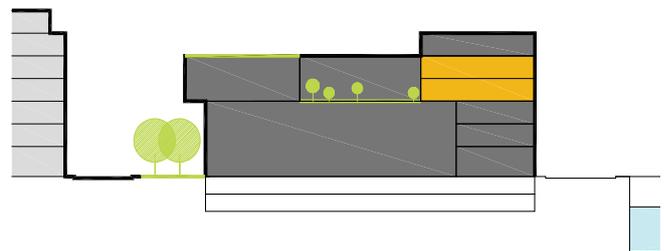
Equipement collectif
Accueil de la petite enfance

description

Construction d'une crèche francophone de 34 nouvelles places avec un espace extérieur sécurisé et verdurisé

groupe cible

Habitants du quartier ayant des enfants en bas âges



superficie estimée 612 m² crèche / 135 m² jardin
nombre 34 enfants
gabarit envisagé R+3 > R+4

résultats attendus

Réduction du déficit de places d'accueil de la petite enfance prioritairement entre la rue de Ribaucourt et le canal.

intervenants

financiers

Région: 47,4%
Commune: 2,5%
Beliris: 41,0%
autre(s): 9,1%

partenaire(s)

VGC
CERE

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

conditions de réussite

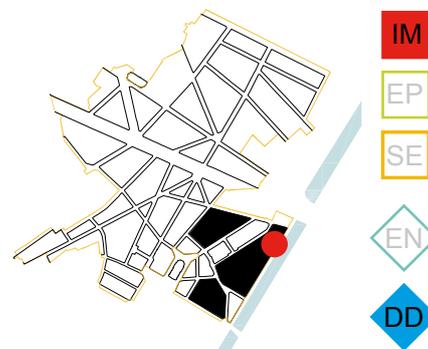
Obtention de co-financements
Milieu d'accueil agréé et subventionné par ONE

recommandations

SA.1d Projet phare: Création de 1 logement

Pôle Ruisseau - Saintelette

quai des Charbonnages 86



projet

type

Logement

description

Construction de 1 logement communal assimilé au logement social au-dessus des crèches et d'un hall sportif

groupe cible

Personnes isolées, familles moyennes, grandes familles

résultats attendus

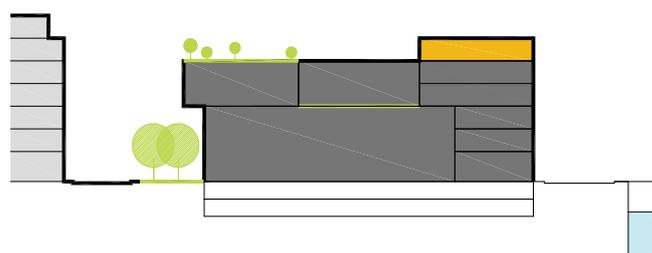
Création d'une mixité sociale dans les logements le long du canal

conditions de réussite

-

recommandations

Prévoir un logement avec 3 ou 4 chambres



superficie estimée

nombre 1 logement

typologie de logements proposée 1x 3ch-4ch

gabarit envisagé R+5

intervenants

financiers	Région:	75,5%
	Commune:	4,00%
	Beliris:	20,5%
	autre(s):	0,0%

partenaire(s) -

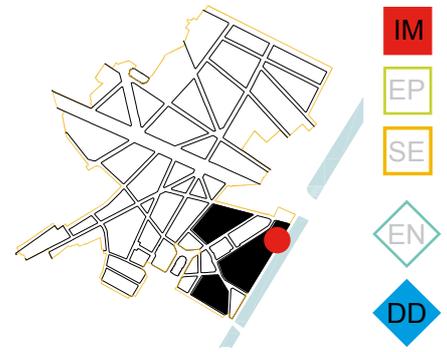
pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean

SA.1f

Projet phare: Parking souterrain de 54 emplacements

Pôle Ruisseau - Saintelette

quai des Charbonnages 86



projet

type

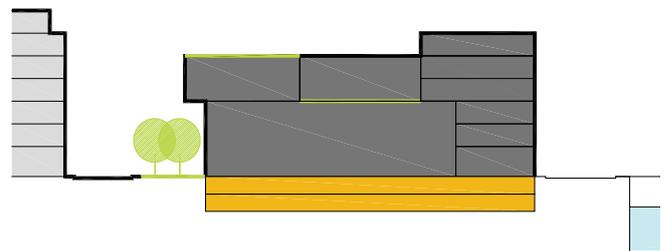
Infrastructure communale

description

Création en sous-sol de deux étages voués au stationnement pour un total de 54 places.

groupe cible

Usagers du bâtiment, habitants du quartier.



superficie estimée 2392 m²
nombre 54 places
gabarit envisagé R-2 > R-1

résultats attendus

Diminuer le stationnement en chaussée afin d'offrir plus d'espace au public devant le bâtiment.

intervenants

financiers

Région:	0 %
Commune:	0 %
Beliris:	0 %
autre(s):	100 %

partenaire(s)

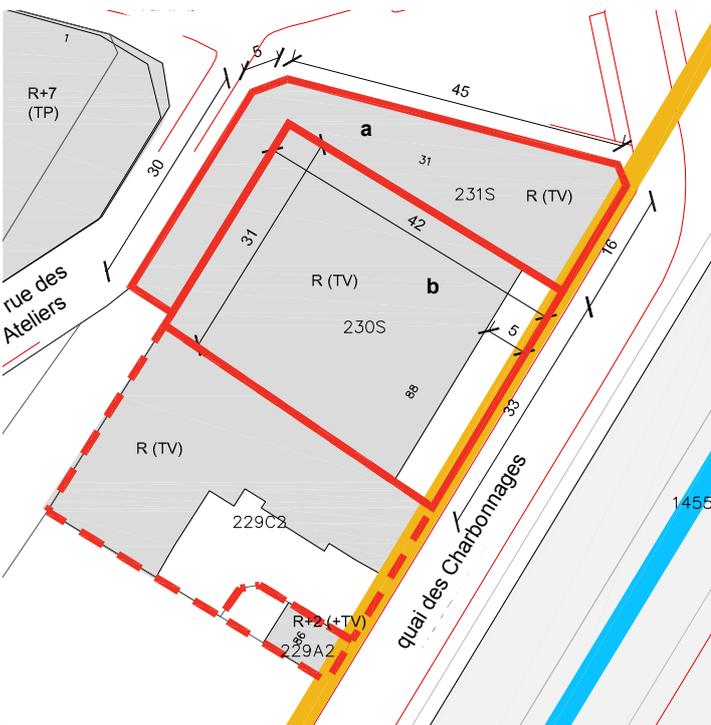
pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean

conditions de réussite

-

recommandations

Etudier la possibilité d'étendre le parking souterrain sur les parcelles voisines



situation existante

constats

permis	-
réno. urbaine	-
dyn. foncière	Indication de chantier en cours
prop. publique	Propriété communale : tracé de la petite Seine mitoyenne avec la parcelle

occupation sol	Commerce
état bâti	Dégradé
état EP	Dépôts clandestins réguliers côté rue des Ateliers. Stationnement sauvage sur le parvis
commerces	Essentiellement commerces liés à la maison (papeterie, tissus, meubles,...) le long du canal
équipements	Le Foyer (rue des ateliers)
mobilité	Proximité de transports en commun (saintelette). Présence d'aménagements mobilité douce (piste cyclable, station Villo,...)

situation de droit

cadastre	a: 231S et b: 230S
PRAS	zone administrative et ZICHEE
PPAS	abrogé
patrimoine	Zone de protection bâtiment bld du Neuvième de Ligne – bld d'Ypres – bld de Dixmude
sol	-

superficies

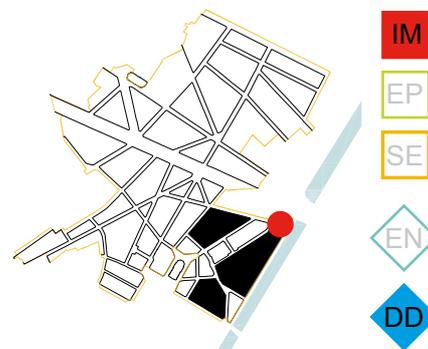
parcelle	a: 733,71 m ²	b: 1.372,27 m ²
emprise bâti	a: 733,71 m ²	b: 1.170,69 m ²
plancher(s)	a: 733,71 m ²	b: 1.170,69 m ²

SA.2

Opération associée: projet mixte

Pôle Ruisseau - Saintelette

place Saintelette 31 / quai des Charbonnages 88



projet

stratégies

Site situé à un endroit stratégique du périmètre qui permet de :

- développer des liaisons entre le quartier et les axes régionaux du périmètre (canal et boulevard Léopold II) ;
- revaloriser les éléments de continuité du périmètre (tracé de la petite Senne) ;
- travailler sur les limites du périmètre (frontière avec Bruxelles-Ville, limites des institutions).

résultats attendus

- Concentration d'interventions publiques dans un endroit stratégique du périmètre ;
- reconstitution du front bâti le long des quais ;
- suppression d'une friche et des bâtiments dont l'occupation est précaire marquant négativement le quartier ;
- prise en compte du contexte historique du tracé de la petite Senne ;
- introduction d'une mixité de fonctions ;
- introduction de données et normes liées à l'éco-construction et à l'économie d'énergie (Motion du Conseil Communal du 22/11/2007) ;
- animation de la rue des Ateliers en soirée ;
- création d'une mixité sociale dans les logements le long du canal (logements sociaux, conventionnés, libres,...).

conditions de réussite

Acquisition de la parcelle

recommandations

- Prévoir des accès via la rue des Ateliers et le quai de Charbonnages ;
- prévoir une zone de recul le long du canal pour offrir une zone de repos ;
- travailler les espaces publics qui entourent la parcelle ;
- étudier la mobilité en général et les accès à un parking souterrain en particulier.

superficie indicative

6.300 m²

intervenants

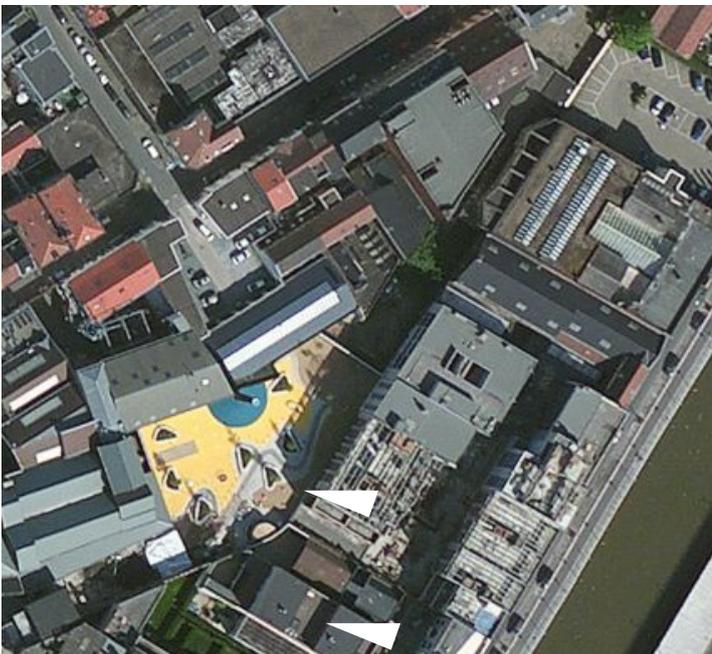
financiers	Région:	0 %
	Commune:	0 %
	Beliris:	0 %
	autre(s):	100 %

partenaire(s)

-

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean



situation existante

constats

Friche dans la prolongation du parc de la petite Senne à l'intérieur de l'îlot situé entre la rue des Ateliers et le canal ;

manque d'espaces publics (verts) dans le périmètre et saturation de ceux présents dans et autour du périmètre ;

demande d'espaces récréatifs extérieurs pour jeunes enfants ;

intérieurs d'îlots peu verdurisés ;

le terrain sert également de servitude de passage pour les pompiers.

situation de droit

adresse	Intérieur d'îlot entre la rue des ateliers et le Quai des Charbonnages
statut	(prolongation du parc de la petite Senne 19 rue des Houilleurs)
statut	Intérieur d'îlot
PRAS	Zone de forte mixité
PRAS	

ID Urbis -

matériaux utilisés

Terrain en friche

état

Terrain en friche

superficies

zone d'intervention 428 m²

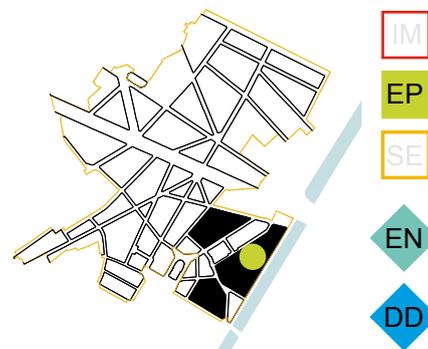
stratégie

- Développer des espaces verts de proximité ;
- désenclaver les intérieurs d'îlot.

SA.3

Espace vert collectif

Pôle Ruisseau - Saintelette



projet

type

Amélioration du cadre de vie
Renforcement des liaisons
Projet associé

description

Aménagement d'un espace collectif (vert) dans la prolongation du parc de la petite Senne (situé 19 rue des Houilleurs)

résultats attendus

- Création d'espaces publics (verts) supplémentaires ;
- réalisation d'un espace convivial de détente au profit des habitants, toutes générations confondues ;
- appropriation de l'espace partagé par les habitants et les riverains.

conditions de réussite

- Collaboration avec les différentes instances/ personnes concernées par l'opération ;
- conception adaptée au terrain et à la demande des habitants ;
- entretien régulier et bonne gestion de l'espace ;
- coordination avec l'opération CL.3 ;
- dynamique de travail avec les habitants.

intervenants

financiers	Région:	54,3%
	Commune:	2,9%
	Beliris:	0,0%
	autre(s):	42,9%

partenaire(s) -

pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean



situation existante

constats

La rue n'a pas fait l'objet de rénovation dans un des Contrat de Quartier précédents ;

la rue de l'Avenir était en partie reprise dans le Contrat de Quartier Ateliers-Mommaerts, puis abandonnée (cf. sens unique chaussée de Gand) ;

l'espace public y est de moins bonne qualité et nécessite une nouvelle configuration ;

la mise en sens unique de la chaussée de Gand a redistribué les flux Est-Ouest sur la rue Delaunoy et la rue de l'Avenir (cf. l'actualisation du PCM) ;

projet en cours d'élaboration dans le cadre de l'appel à projet "Toolbox".

situation de droit

adresse Rue de l'Avenir

statut Voirie communale
Limite du périmètre

PRAS réseau local - zone 30

ID Urbis -

matériaux utilisés

Asphalte, dalles 30/30

état

Etat dégradé – bien éclairé – pas de verdure

superficies

zone d'intervention 1.891 m²

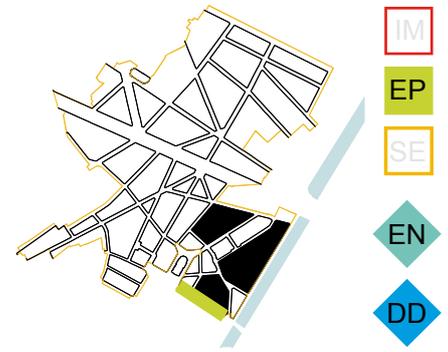
stratégie

- Travailler / revitaliser les limites du périmètre ;
- améliorer et mettre en valeur l'entrée de quartier ;
- améliorer la convivialité de la rue et favoriser la mobilité douce.

SA.4

Réaménagement de la rue de l'Avenir

Pôle Ruisseau - Saintelette



projet

type

Amélioration du cadre de vie
Renforcement des liaisons piétonnes et cyclistes
Sécurisation des abords

description

Améliorer le fonctionnement de la voirie, par le réaménagement complet de l'espace public de façade à façade, afin de favoriser les déplacements « doux », limiter la vitesse automobile et sécuriser les abords de l'école. Améliorer la convivialité de l'espace public par la verdurisation et l'installation de mobilier urbain.

Le projet, initialisé en coopération avec les habitants de la rue, est étudié dans le cadre du projet Toolbox (étude, demande de permis, élaboration du dossier d'exécution, suivi de chantier). La commune prévoit via le contrat de quartier un budget supplémentaire de réserve pour les travaux.

résultats attendus

- Amélioration de la qualité de l'espace public;
- amélioration de la convivialité de l'espace public par une réappropriation de l'espace au profit de la mobilité douce;
- amélioration de la sécurité aux abords de l'école;
- application de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité.

conditions de réussite

- coordination avec voiries et trottoirs adjacents (rue du chien vert);
- collaboration avec les différentes instances concernées par l'espace public (Sibelga, tel, etc.) pour coordonner les travaux dans le temps;
- suivre les recommandations de l'actualisation du PCM (2012);
- conception du projet en tenant compte des spécificités de la rue et en impliquant les acteurs locaux;
- coordination avec les initiatives des habitants;
- coordination et financement dans le cadre du projet Toolbox.

intervenants

financiers	Région:	9,4%
	Commune:	0,5%
	Beliris:	0,0%
	autre(s):	90,1%
partenaire(s)	Toolbox (Région)	
pilote	Toolbox (Région)	

IM

EP

SE

EN

DD

rubrique(s) concernée(s)
 IM: immobilier
 EP: espace public
 SE: socio-économique
 EN: environnement
 DD: développement durable

Ribaucourt - Mexico

Etude de faisabilité: Léopold II / Picard
 Haalbaarheidsstudie: Leopold II / Picard

Revitalisation de la rue Ribaucourt:

- réaménagement de la rue
- rénovation des façades
- mise en place d'une association de commerçants

Revitalisering van de Ribaucourtstraat:

- herinrichting van de straat
- renovatie van de gevels
- opzetten van een winkeliersvereniging

Création d'un espace vert et de 3 logements
 Creatie van een groene ruimte en 3 woningen



Rue Picard
 Picardstraat

"Place" de Mexico
 Mexico "plein"

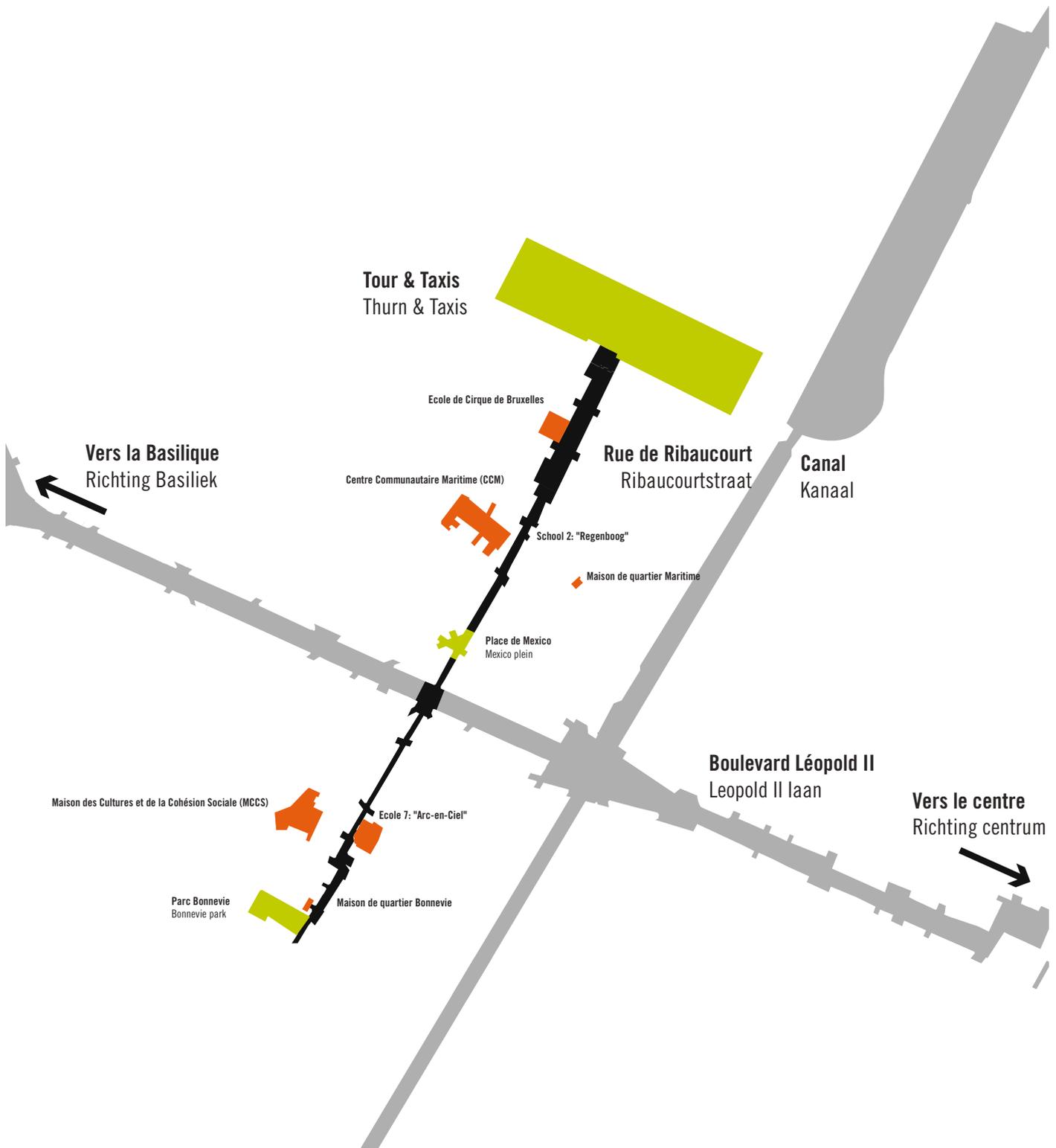
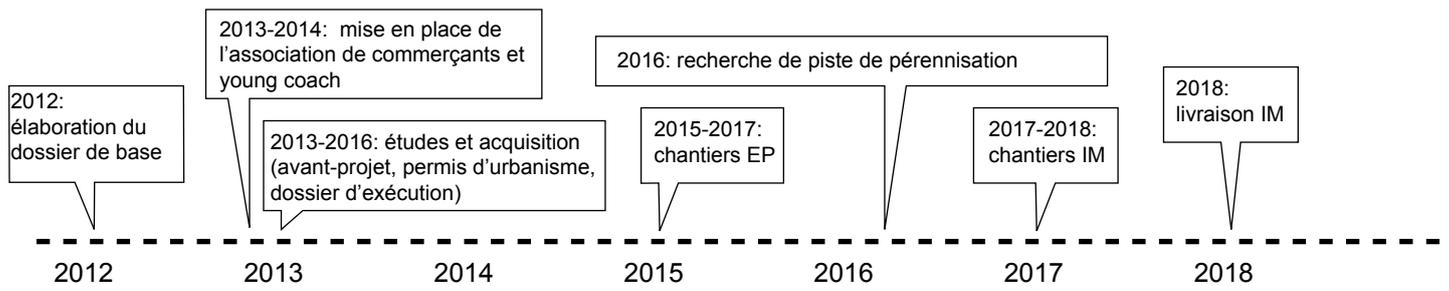
Boulevard Léopold II
 Leopold II laan

Parc Bonnevie
 Bonneviepark

Formation d'animateurs en disciplines artistiques (CL.5)
 Vorming van animatoren in artistieke disciplines (CL.5)

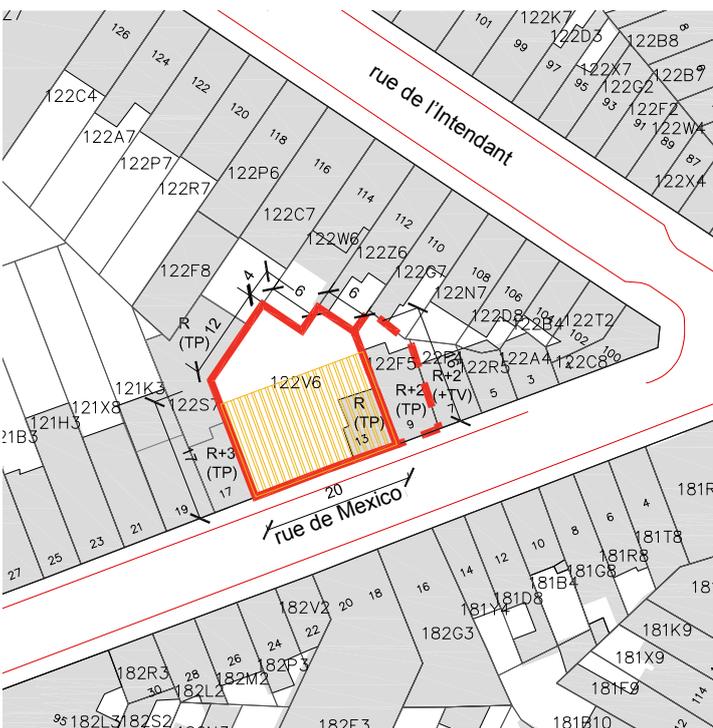
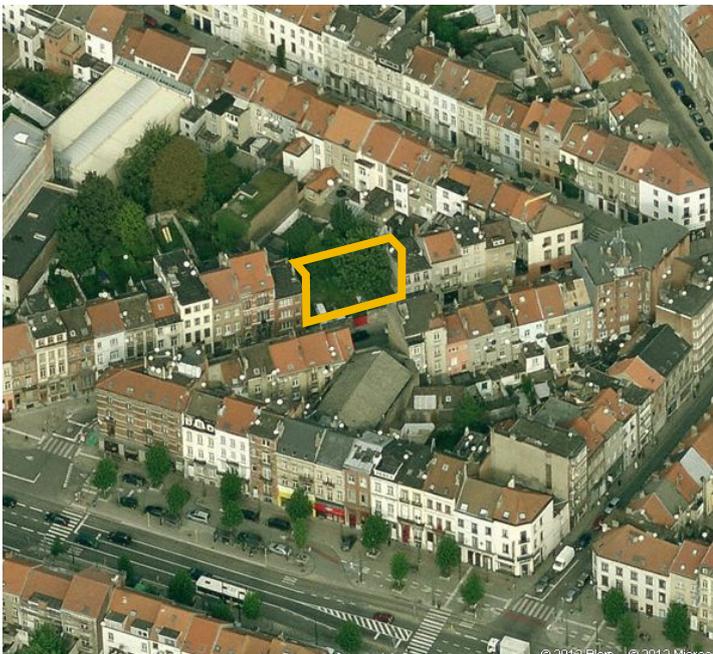
développement des activités de la MCCS vers le quartier Maritime (CL.4)
 ontwikkeling van de activiteiten van het HCSS richting de Havenwijk (CL.4)

Projet Young Coach
 Project Young Coach



Ribaucourt - Mexico

RI.1a	2.1	aménagement d'un espace vert "ouvert" <i>inrichting van een groene "open" ruimte</i>
RI.1b	2.2	création de 3 logements <i>oprichting van 3 woningen</i>
RI.2	2.3a	rue de Ribaucourt: Parvis - Léopold II / Léopold II - Mexico / Mexico - Picard <i>Ribaucourtstraat: voorplein - Leopold II / Leopold II - Mexico / Mexico - Picard</i>
RI.2f	2.3b	Ribaucourt: Parvis-Jardinier et Adolphe Lavalée-Léopold II <i>Ribaucourt: voorplein-Hovenierstraat en Adolphe Lavalée-Leopold II</i>
RI.2d	2.6	étude de faisabilité: Léopold II / Picard <i>haalbaarheidsstudie: Leopold II / Picard</i>
RI.2e	2.7	plan lumière Ribaucourt <i>verlichtingsplan Ribaucourt</i>
RI.3a	2.8	axe énergie autour de Ribaucourt <i>energie as rondom Ribaucourt</i>
RI.3b	2.9	opération associée: mise en place d'une association de commerçants <i>gekoppeld project: opzetten van een ondernemersvereniging</i>
RI.3c	2.10	Young Coach/ Commune / Gemeente
RI.3d	2.11	Young Coach/ JES asbl / vzw



situation existante

constats

- permis** -
- réno. urbaine** Contrat de quartier Maritime
- dyn. foncière** Friche
rue de Mexico n° 9: à vendre
- prop. publique** -
- occupation sol** Friche
- état bâti** -
- état EP** Dépôts clandestins réguliers devant la porte. Zone mal éclairée.
- commerces** Proximité des commerces rue de Ribaucourt
- équipements** Présence d'équipement sportif et équipement social dans l'ilot
- mobilité** PCM2: proposition de modification de circulation dans la zone
Proximité de transports en commun (Ribaucourt)
Présence d'aménagements mobilité douce à proximité (piste cyclable, station Villo,...)

situation de droit

- cadastre** 122V6
- PRAS** zone mixte + ZICHEE
- PPAS** PPAS n°35- Léopold IIB
- patrimoine sol** Parcelle voisine (n°19) inscrite à l'inventaire
-

superficies

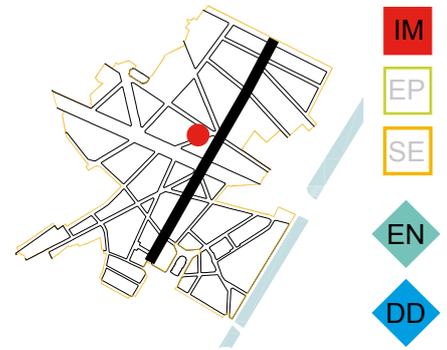
- parcelle** 394,83 m²
- emprise bâti** 44,73 m²
- plancher(s)** 44,73 m²

RI.1a & b

Logements et espace vert

Axe Ribaucourt

rue de Mexico 13-15



projet généralités

stratégies

L'endroit est stratégique puisqu'il se trouve dans le triangle formé par l'Espace Saint-Rémy, la rue de Ribaucourt et le boulevard Léopold II.

Site en friche situé à un endroit stratégique du périmètre qui permet de :

- développer des liaisons entre le quartier et un des axes régionaux du périmètre (boulevard Léopold II)
- revaloriser un des éléments de continuités du périmètre (axe Ribaucourt).

résultats attendus

- Reconstitution du front bâti de la rue ;
- suppression d'une friche et d'un terrain laissé à l'abandon marquant négativement le quartier à un endroit stratégique du périmètre ;
- introduction de données et normes liées à l'éco-construction et à l'économie d'énergie (Motion du Conseil Communal du 22/11/2007) ;
- amélioration de la qualité de l'espace public ;
- pallier au manque d'espaces verts de détente ;
- réalisation d'un espace convivial de détente au profil des habitants.

conditions de réussite

-

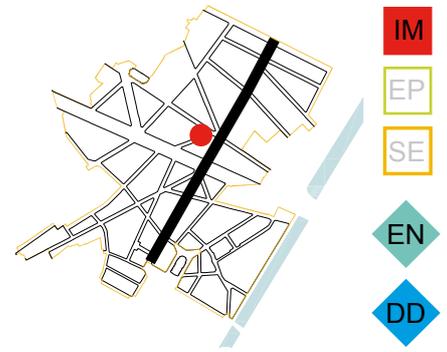
recommandations

Maintien d'un aspect "vert" de l'intérieur d'îlot et une visibilité de cet espace à partir de l'espace public

RI.1a Aménagement d'un espace vert "ouvert"

Axe Ribaucourt

rue de Mexico 13-15



projet

type

Espace vert

description

Aménagement d'un espace vert «ouvert».

groupe cible

Habitants du quartier et des logements.

résultats attendus

Un nouvel espace vert ouvert à proximité de l'Espace Saint-Rémy (plus minérale) avec un contrôle social apporté par les nouveaux logements. Maintien d'une perméabilité déjà existante et verdurisation de cette partie du quartier assez dense. Réponse aux demandes formulées lors des participants des COQ et AG réalisées en année 2013.

conditions de réussite

recommandations

Exploiter également les murs pignons aveugles et sur les murs mitoyens.



superficie estimée 303 m² [abords]

nombre gabarit envisagé R et murs

intervenants

financiers	Région:	36,5%
	Commune:	7,7%
	Beliris:	0,0%
	autre(s):	55,8%

partenaire(s)

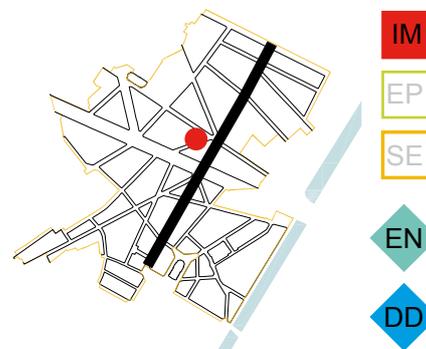
pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean

RI.1b

Création de 3 logements

Axe Ribaucourt

rue de Mexico 13-15



projet

type

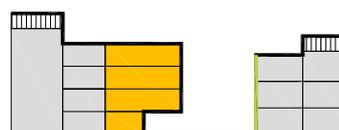
Logement

description

Construction de 3 logements communaux assimilés au logement social

groupe cible

Personnes isolées, familles moyennes, grandes familles



superficie estimée	450 m ²
nombre	3 logements
typologie de logements	1x 3ch
proposée	2x 4ch ou 5ch
gabarit envisagé	R > R+3

résultats attendus

-

intervenants

financiers	Région:	80,2%
	Commune:	17,0%
	Beliris:	0,0%
	autre(s):	2,8%

partenaire(s)

-

conditions de réussite

-

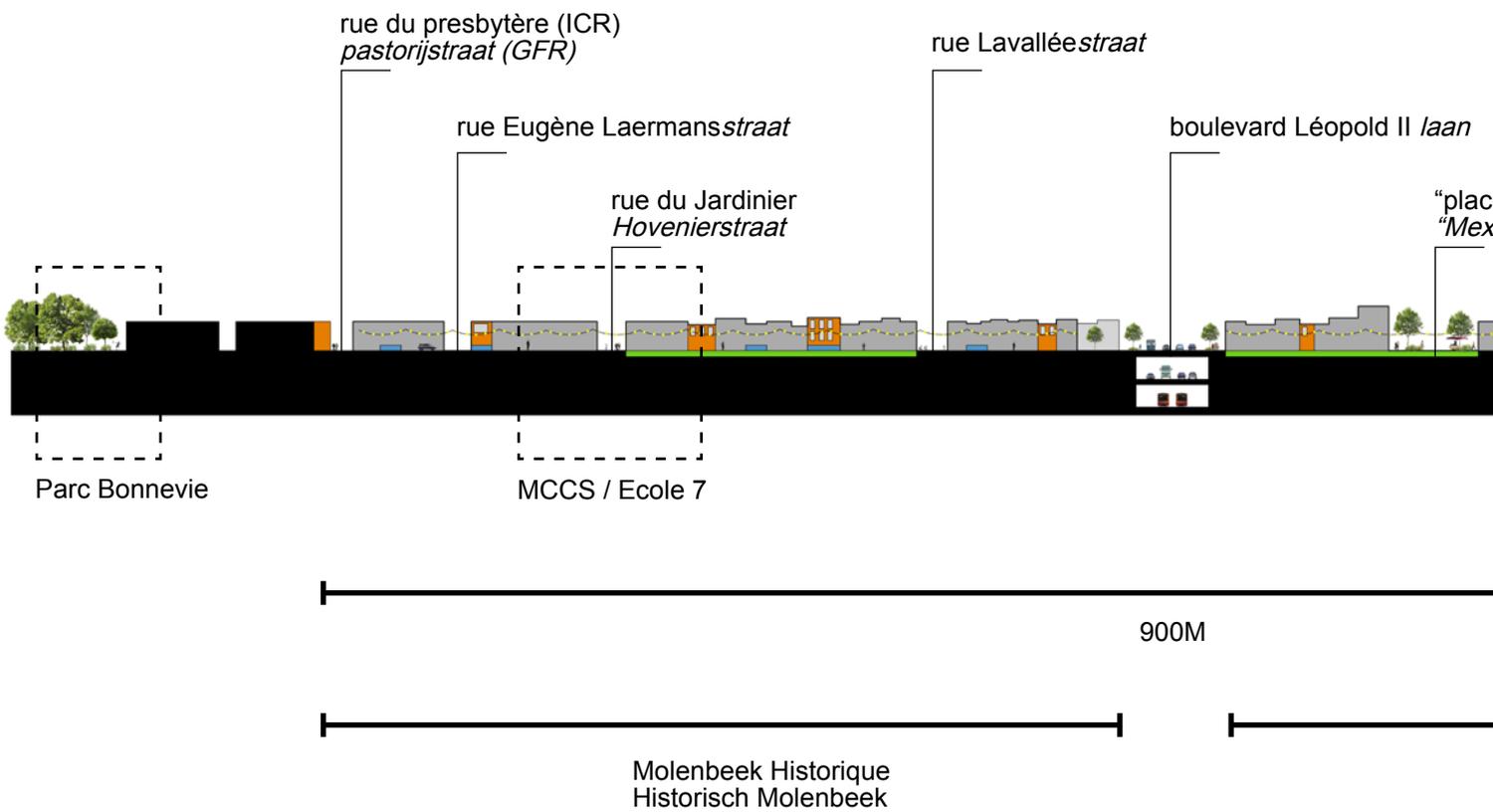
pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

recommandations

Prévoir au minimum 50% de logements avec 3 ou 4 chambres

Etudier l'interaction entre les espaces communs de logements et l'espace vert au rez-de-chaussée.



RI.2

Rue de Ribaucourt: renforcer la convivialité de l'espace public

Axe Ribaucourt

stratégies

Traiter la rue de Ribaucourt dans son ensemble de manière cohérente en tenant compte des typologies particulières des différents tronçons;

améliorer et mettre en valeur les entrées de quartier, redynamiser l'axe commerçant et renforcer la convivialité de la rue de Ribaucourt ;

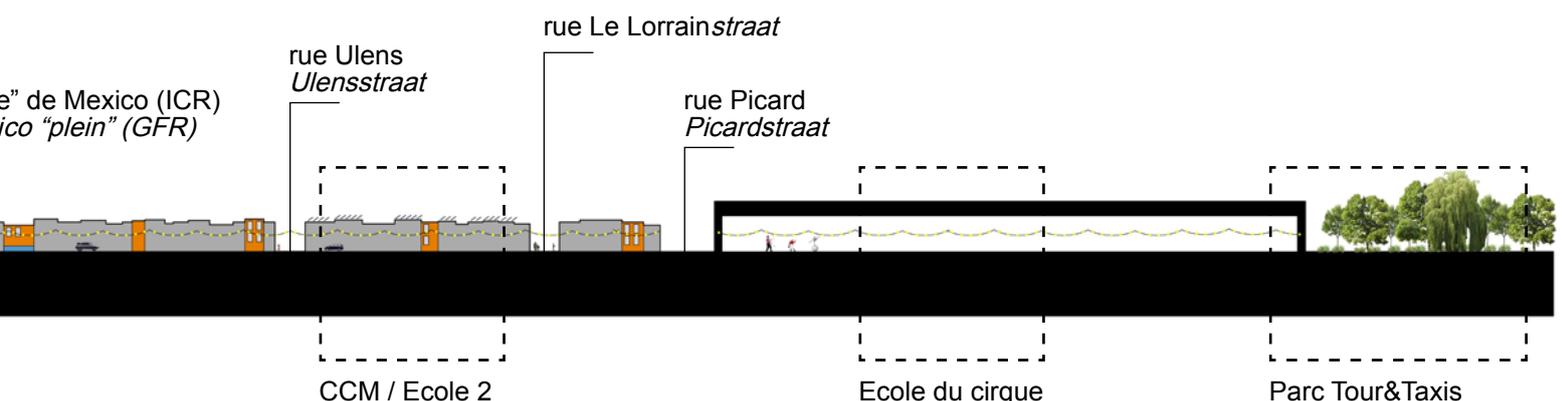
créer un enchaînement de petits espaces verts de proximité au travers du périmètre pour relier les espaces verts avoisinants (parc Bonnevie et futur parc de Tour & Taxis) reliés par l'instauration d'une signalétique de quartier ;

s'inscrire dans les recommandations du Masterplan_canal;

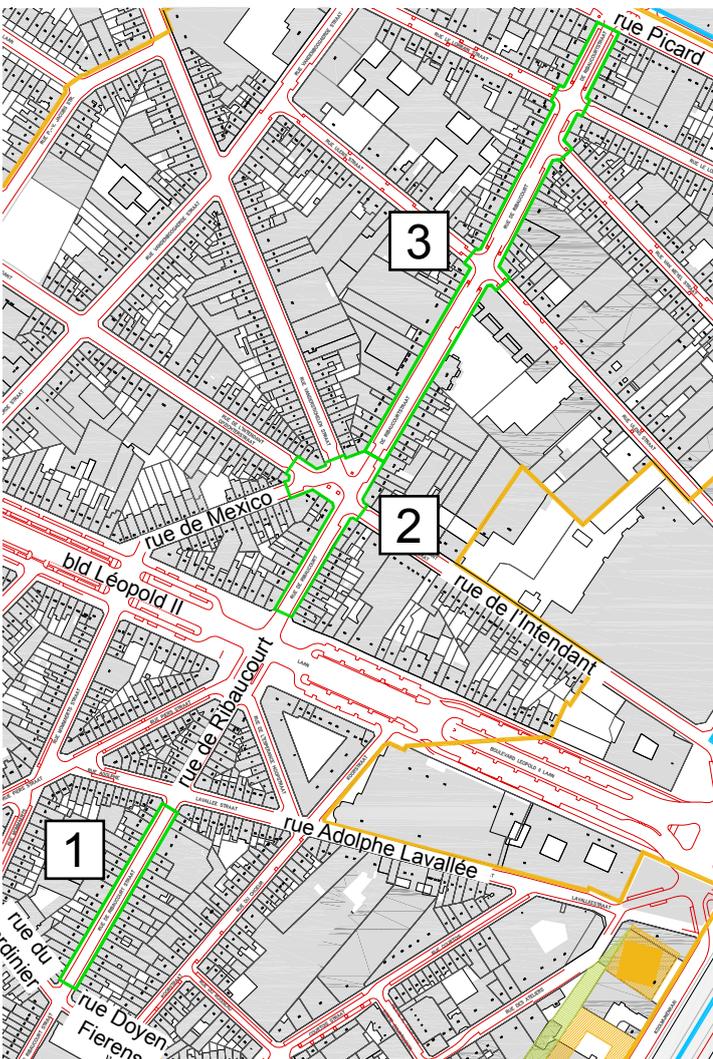
utiliser la lumière comme valorisation de l'espace public à l'échelle du quartier.

Les recommandations du Masterplan_canal au niveau de la rue de Ribaucourt sont les suivantes :

- créer un axe animé permettant de déplacer le centre de gravité du développement de T&T vers le quartier Maritime. Créer ainsi un pôle partagé par les habitants du quartier et les futurs habitants du site de T&T, stimulant des échanges inter-quartier et vitalisant le quartier Maritime ;
- désenclaver le quartier Maritime en renforçant la connexion entre le centre historique et Tour & Taxis.



Quartier Maritime
Havenwijk



situation existante

constats

Général:

- Problèmes de circulation automobile et de stationnement sauvage dû à un manque de places de stationnement, aussi bien pour les commerçants que pour les clients et habitants;
 - manque de convivialité.
1. La partie rue Ribaucourt entre la rue du Jardinier et un pan de la rue Adolphe Lavallée (1):
 - sentiment d'insécurité au carrefour Ribaucourt – boulevard Léopold II;
 - le centre commercial historique souffre d'un manque de spécialisation, et de diversité;
 - le flux de piétons est très important sur l'axe commerçant;
 - la rue de Ribaucourt (entre parvis et boulevard) est repris dans le circuit PMR reliant le centre historique à la station de métro Ribaucourt;
 - une des contraintes de la traversée Nord-Sud du centre historique pour les bus de la ligne 89 est la vitesse commerciale dans la rue de Ribaucourt.
 2. La partie Léopold II - Mexico:
 - Occupation problématique de l'espace public: utilisation informelle comme lieu de rassemblement de la "place" de Mexico (carrefour rues de Ribaucourt, de Mexico, de l'Intendant et Vanderstichelen) par les jeunes par manque d'espace extérieur privatif;
 - présence de petite délinquance sur la "place" de Mexico;
 - déclin de l'offre commerciale;
 - la "place" de Mexico est traversée par l'ICR 11 qui passe par la rue de l'intendant et la rue Vanderstichelen.
 3. La partie Mexico - Picard:
 - une faible présence de l'offre commerciale au-delà de la rue de l'Intendant;
 - des problèmes d'insécurité, liés entre autre à l'enclavement du quartier Maritime;
 - présence d'activités génératrices de véhicules lourds, qui ne peuvent pas manœuvrer dans le quartier > continuité Picard-Léopold II à maintenir au moins dans un sens.

situation de droit

adresse	Rue de Ribaucourt, entre le parvis Saint-Jean Baptiste et la rue Picard
PRD	<ul style="list-style-type: none"> • "place" de Mexico: carrefour de rues du réseau local – zone 30 (excepté la rue de Ribaucourt) • rue de Ribaucourt entre le boulevard Léopold II et la rue de l'Intendant: réseau local – collecteur de quartier (hors liseré de noyau commercial)
PRAS	réseau local – collecteur de quartier Liseré de noyau commercial

matériaux utilisés

- asphalté, pavés pierre naturelle, pavés béton
- "place" de Mexico: dalles 30/30, pavés béton (pavés pierre naturelle autour des plantations)

état

- partie parvis - Léopold II: état dégradé des trottoirs (à l'exception des carrefours) – bien éclairé – pas de verdure
- "place" de Mexico: moyen voire bon état – bien éclairé – plantations
- partie Léopold II - rue Picard: mauvais état – bien éclairé – alignement d'arbres

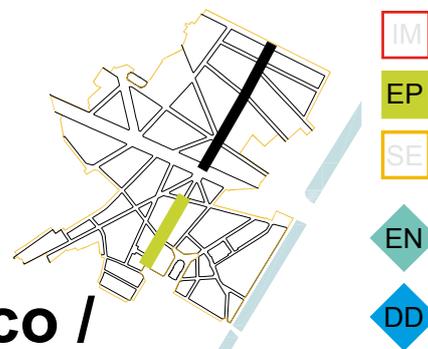
superficies

zone d'intervention 10 419 m²

RI.2

Rue de Ribaucourt: parvis - Léopold II / Léopold II - Mexico / Mexico - Picard

Axe Ribaucourt



projet

type

Amélioration du cadre de vie
Développement durable
Action de cohésion sociale

description

Général (zones (1) et (2):

- Améliorer le fonctionnement de la voirie, par le réaménagement complet de l'espace public de façade à façade, afin de favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle;
- Améliorer l'éclairage public pour un meilleur contrôle social (mise en place d'un éclairage décoratif/ludique);
- aménagements adaptés aux carrefours pour les PMR et les déplacements doux;

"Place" de Mexico (zone (2)):

- Réaménagement du carrefour en placette (y compris verdurisation) afin de créer un espace de repos et de détente;

La partie Mexico - Picard (zone (3)):

- plantation d'arbres et placement d'un nouveau mobilier urbain;
- améliorer éclairage ville
- aménagements ponctuels de voiries



résultats attendus

- amélioration de la qualité et la convivialité de l'espace public par une réappropriation de l'espace au profit de la mobilité douce ;
- création d'une image cohérente et développement d'une identité positive pour l'ensemble de la rue de Ribaucourt;
- amélioration de la mobilité des PMR ;
- revitalisation de la dynamique commerciale : attraction de nouveaux entrepreneurs et commerçants;
- verdurisation de l'espace public ;
- réduction du flux de transit notamment dans la partie Mexico - Picard

conditions de réussite

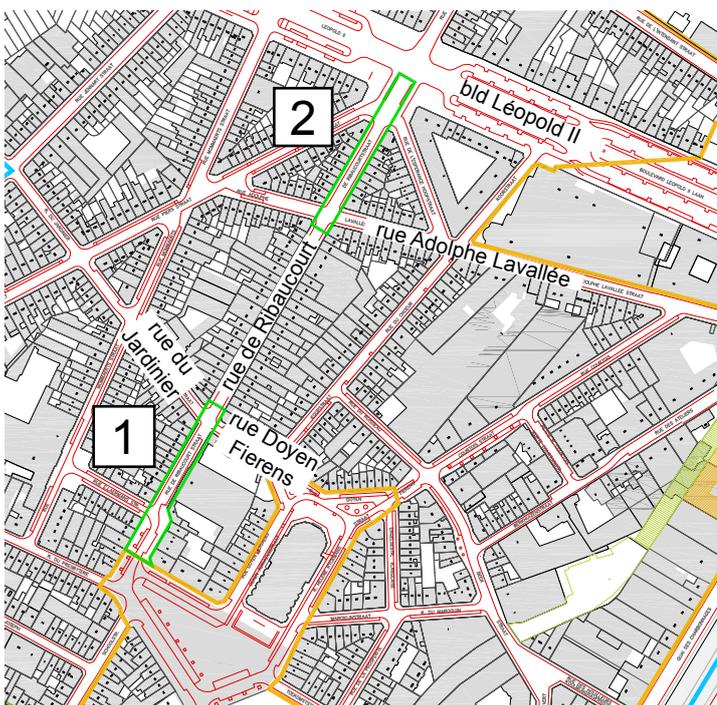
- mise en œuvre des recommandations du PCM 2: aménagement cyclable à intégrer, améliorer les performances de la ligne 89 et la vitesse commerciale sur la rue de Ribaucourt;
- pour la partie Léopold II - Mexico: conception du projet en tenant compte des spécificités de la rue et en impliquant les acteurs locaux;
- pour la partie Mexico - Picard: valoriser la perspective vers Tour & Taxis (par exemple mise en lumière du bâtiment dans l'axe de la rue);
- coordination avec voiries et trottoirs adjacents;
- collaboration avec les différentes instances concernées par l'espace public pour coordonner les travaux dans le temps;
- travailler en collaboration étroite avec Atrium et l'association des commerçants (cf. RI.3b);
- coordination avec les opérations RI.2bcd, RI.3a et CL.3.

intervenants

financiers	Région:	95,0%
	Commune:	5,0%
	Beliris:	0,0%
	autre(s):	0,0%

partenaire(s) -

pilote Beliris



situation existante

constats

- Problèmes de circulation automobile et de stationnement sauvage dû à un manque de places de stationnement, aussi bien pour les commerçants que pour les clients et habitants;
- manque de convivialité.

situation de droit

adresse 1. Rue de Ribaucourt, entre le parvis Saint-Jean Baptiste et la rue du Jardinier
2. Rue de Ribaucourt, entre la rue du Jardinier et le boulevard Léopold II

PRAS réseau local – collecteur de quartier
Liseré de noyau commercial

ID Urbis -

matériaux utilisés

asphalte, pavés pierre naturelle, pavés béton

état

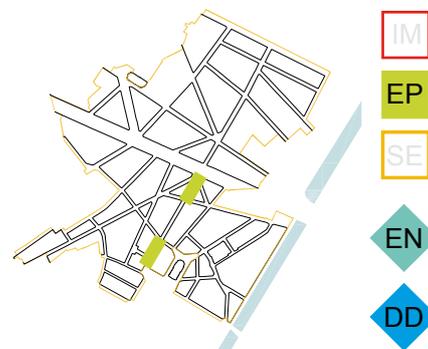
état dégradé des trottoirs (à l'exception des carrefours) – bien éclairé – pas de verdure

superficies

zone d'intervention 1400 m²

RI.2f Ribaucourt: Parvis-Jardinier et Adolphe Lavalée-Léopold II

Axe Ribaucourt



projet

type

Amélioration du cadre de vie
Développement durable

description

Dans le cadre de la mise en place du PCM2, des aménagements sont à envisager sur toute la longueur de la rue:

- aménagements adaptés aux carrefours pour les PMR et les déplacements doux, plantation d'arbres et placement d'un nouveau mobilier urbain ;
- améliorer l'éclairage public pour un meilleur contrôle social (mise en place d'un éclairage décoratif/ludique) ;
- améliorer le fonctionnement de la voirie de façon ponctuelle, afin de favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

résultats attendus

- Amélioration de la qualité et la convivialité de l'espace public par une réappropriation de l'espace au profit de la mobilité douce ;
- création d'une image cohérente et développement d'une identité positive pour l'ensemble de la rue de Ribaucourt ;
- faciliter la mobilité des PMR ;
- verdurisation de l'espace public.

conditions de réussite

- Mise en œuvre des recommandations du PCM 2 ;
- coordination avec voiries et trottoirs adjacents ;
- travailler en collaboration étroite avec Atrium et l'association des commerçants (opération RI.3b) ;
- coordination avec les opérations RI.2abd, RI.3a et CL.3 ;

intervenants

financiers	Région:	0 %
	Commune:	0 %
	Beliris:	0 %
	autre(s):	100 %

partenaire(s)

-

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean



situation existante

constats

Généralités :

- traversée difficile des grands axes régionaux
- manque de coordination entre les voiries régionales et communales

Boulevard Léopold II :

- une barrière qui coupe le périmètre en deux entités distinctes, le Quartier Maritime et le Molenbeek Historique, tout en reliant celui-ci à la ville de Bruxelles

Rue Picard :

- éclairage insuffisant
- le site de Tour & Taxis est peu ouvert sur la rue Picard: les perspectives d'ouverture du site de T&T sur la rue Picard ne sont pas certaines

situation de droit

- | | |
|----------------|-------------------------|
| adresse | 1. boulevard Léopold II |
| | 2. rue Picard |

- | | |
|-------------|--|
| PRAS | 1. réseau primaire - voirie métropolitaine |
|-------------|--|

- | | |
|-----------------|--|
| ID Urbis | 2. réseau local – collecteur de quartier |
|-----------------|--|

matériaux utilisés

1. asphalte, pavés pierre naturelle, dalles 30/30, pavés béton
2. asphalte, dalles 30/30

état

1. état moyen – bien éclairé – alignement d'arbres
2. état moyen – éclairage non approprié – pas de verdure

superficies

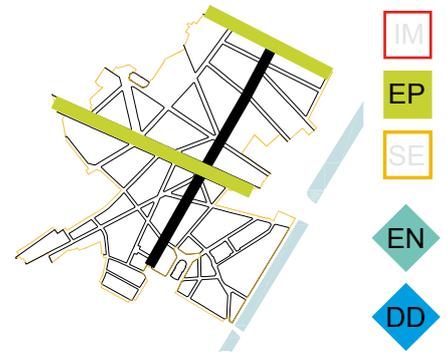
zone d'intervention -

RI.2d

Etude de faisabilité: Léopold II / Picard

Axe Ribaucourt

boulevard Léopold II et rue Picard



projet

type

Amélioration du cadre de vie
Sécurisation des abords

description

Réaliser une étude de faisabilité pour améliorer les traversées des axes régionaux (bvd Léopold II et rue picard) entre :

- le Molenbeek Historique ;
- le quartier Maritime ;
- et le site de Tour & Taxis.

Cette étude devra définir les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer cette problématique.

L'intervention est envisagée de manière ponctuelle sur les axes régionaux à la jonction des rues communales qui donnent sur ceux-ci.

résultats attendus

- Amélioration de la qualité et la convivialité de l'espace public par une réappropriation de l'espace au profit de la mobilité douce;
- amélioration de la traversée du boulevard Léopold II et de la rue Picard;
- meilleure coordination entre les aménagements régionaux et locaux;
- amélioration de la liaison entre la texture dense du quartier Maritime et le nouveau développement du site de Tour & Taxis.

conditions de réussite

- Coordination avec voiries et trottoirs adjacents ;
- accords et financements de la Région ;
- coordination avec les opérations RI.2abc et CL.3 ;
- défendre les intérêts de la commune vis-à-vis du futur développement de Tour & Taxis: demander à court et moyen terme des mesures relatives à l'ouverture du site de Tour & Taxis sur le quartier Maritime (renforcer les accès au site via la rue Picard, ouverture des grilles toute l'année, ...).

intervenants

financiers	Région:	95,0 %
	Commune:	5,0 %
	Beliris:	- %
	autre(s):	- %

partenaire(s)

-

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean



Tronçon 1: parvis - Léopold II (opération RI.2a)



Tronçon 2: Léopold II - Mexico (opération RI.2b)



Tronçon 3: Mexico - Picard (opération RI.2c)

situation existante

constats

L'offre commerciale est concentrée sur l'axe Ribaucourt. Le premier tronçon (parvis – Léopold II) est repris dans le liseré de noyau commercial du PRAS. L'éclairage existant y est suffisant mais peu qualitatif et convivial. Les entrées de quartier et les vues vers l'extérieur (Tour & Taxis) sont peu valorisées.

situation de droit

adresse Rue de Ribaucourt (entièrement)

PRAS réseau local – collecteur de quartier
Liseré de noyau commercial

ID Urbis -

matériaux utilisés

asphalte, pavés pierre naturelle, pavés béton

état

Variable par tronçon, voir les opérations RI.2abc. Bien éclairé mais peu qualitatif et convivial.

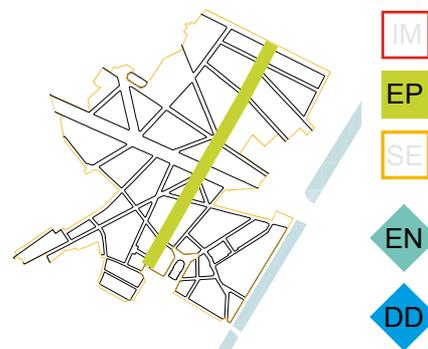
superficies

zone d'intervention 10.000 m²

RI.2e

Plan lumière Ribaucourt

Axe Ribaucourt



projet

type

Amélioration du cadre de vie
Éclairage public

description

Installation de l'éclairage public et de l'éclairage ludique / décoratif en accord avec les aménagements existants et projetés. Les deux systèmes d'éclairage seront peu consommateurs d'énergie.

Répartition de l'éclairage sur les différentes tronçons et aux entrées de la rue de Ribaucourt.

résultats attendus

- Amélioration de l'espace public et de l'image générale du quartier ;
- Rendre le noyau commercial plus attractif.

conditions de réussite

- Intégrer une harmonisation et une réflexion environnementale pour ce type d'aménagement ;
- coordination avec le phasage des opérations RI.2abc.

recommandation

Valoriser la perspective vers Tour & Taxis (mise en lumière du bâtiment dans l'axe de la rue).

intervenants

financiers	Région:	47,5 %
	Commune:	2,5 %
	Beliris:	- %
	autre(s):	50,0 %

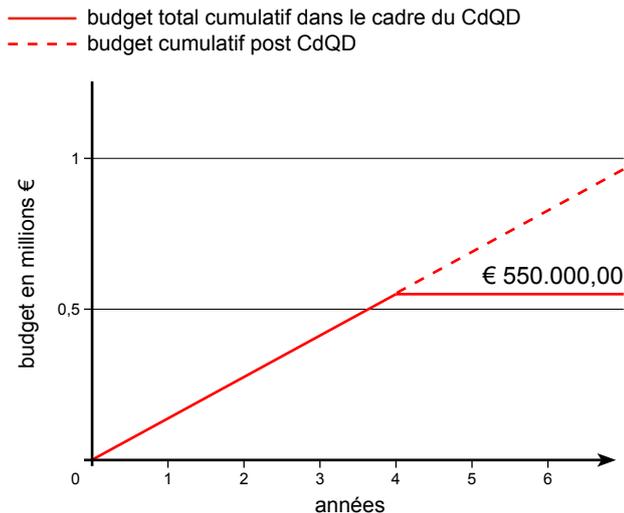
partenaire(s)

-

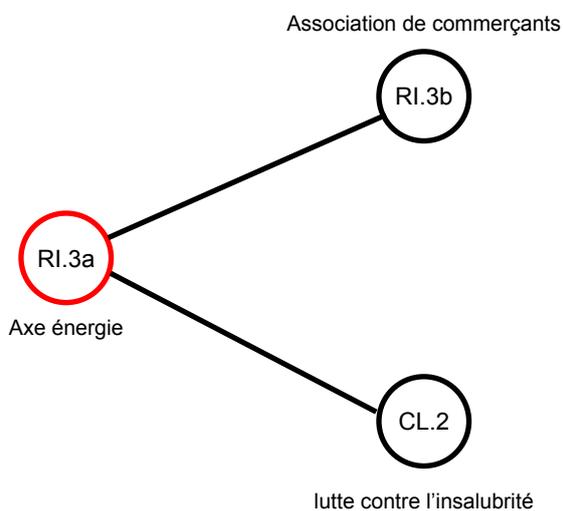
pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Taux de chômage important : chômage moyen en RBC 20,34% (en 2008), contre 39% pour le quartier Molenbeek Historique et 33% pour le quartier Maritime ;

Plus de la moitié des logements construits avant 1961, principalement dans le Quartier Maritime (80,64% contre 65,63% dans le Molenbeek Historique et 63,03% en RBC), dont les performances énergétiques sont en général faibles et les déperditions par la toiture élevées ;

L'état général du bâti (corniches, châssis et façades) est moyen, les façades souvent abîmées ou défraîchies voire inesthétiques, la qualité visuelle des enseignes et devantures de commerces médiocre, ce qui a un impact sur la qualité de l'espace public, le moral des habitants et sur l'attractivité du quartier;

Habitants peu disposés à investir dans leur logement dû au faible taux de propriétaires occupants (31%), le faible revenu moyen par habitant (environ € 7000,- contre € 12746,- en RBC) et la méconnaissance des divers mécanismes d'aide pour la réduction de leur consommation d'énergie ;

La part de l'énergie dans le budget des ménages occupe une place sans cesse croissante, près de 7% du budget des ménages dont les revenus sont les plus faibles sont consacrés uniquement à l'énergie.

stratégies

Insertion socioprofessionnelle de personnes peu qualifiées dans la filière isolation et éco-rénovation ;

Lutte contre la précarité énergétique des ménages à faibles revenus par l'isolation des logements (toits et façades) à des conditions accessibles pour eux;

Accompagnement de ces ménages vers une maîtrise de leur consommation énergétique via le montage de dossiers de primes et de financement;

Rénovation de façades en vue d'améliorer la qualité visuelle de l'espace public.



Après

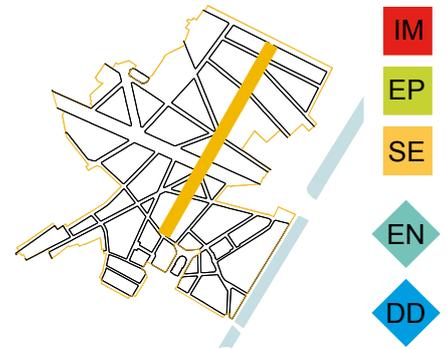


Avant

RI.3a

Axe énergie autour de Ribaucourt

Axe Ribaucourt



projet

type

Emploi et jeunesse
Développement durable
Logement
Amélioration du cadre de vie

groupe cible

Personnes sous statut Art 60, peu qualifiées
Habitants, propriétaires et locataires
Axe d'action prioritaire : rue de Ribaucourt

description

Sensibilisation des habitants du périmètre sur la question de l'énergie dans leur logement et sur la question de l'impact de l'état des façades sur la qualité du cadre de vie dans le quartier ;

Accompagnement des habitants et des familles à revenus modestes intéressés par l'amélioration de la performance énergétique de leur habitation, présentation du projet pour le soutien à la rénovation de commerces ;

Mise à l'emploi de 20 à 25 personnes encadrées par des instructeurs qualifiés pour des travaux d'isolation et de rénovation des façades associés à un programme de formation « classique » dans la filière isolation, éco-construction et rénovation de façades ;

Accompagnement dans leur recherche d'emploi au terme de leur formation.

développement durable

Améliorer la consommation énergétique des ménages ;

Sensibiliser les habitants à l'éco-construction, la gestion du logement, l'insalubrité et la sécurité ;

Permettre aux personnes sous statut Art 60 de suivre une formation valable et ainsi augmenter leurs chances de trouver un travail stable sur le long terme ;

Sensibiliser la population sur les questions d'énergie et d'environnement, aussi bien à l'échelle du logement qu'à celle du quartier ;

Amélioration durable de la qualité du bâti et de l'espace public.

résultats attendus

- L'insertion socioprofessionnelle de personnes peu qualifiées dans la filière isolation et éco-rénovation ;
- la lutte contre la précarité énergétique des ménages à faibles revenus par l'isolation des logements (toits et façades) à des conditions accessibles pour eux ;
- l'accompagnement de ces ménages vers une maîtrise de leur consommation énergétique via le montage de dossiers de primes et de financement ;
- amélioration de la qualité visuelle de l'espace public, amélioration du cadre de vie.

conditions de réussite

Mise à disposition par le CPAS et engagement d'articles 60.

Encadrement professionnel des personnes mises à l'emploi pour pouvoir assurer :

- l'efficacité des travaux et minimiser l'inconfort des occupants durant le chantier ;
- une qualité durable des travaux effectués ;
- une formation valable pour augmenter les chances de trouver un emploi stable.

Subsides suffisants pour pouvoir pratiquer une politique des prix accessible pour les habitants et ménages à revenus modestes.

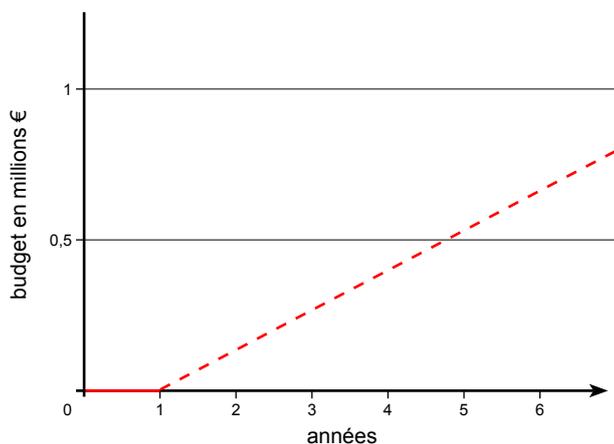
Convaincre les habitants et propriétaires de l'intérêt d'investir (et subir) des travaux de rénovation dans le but d'améliorer les performances énergétiques de leurs biens immobiliers.

intervenants

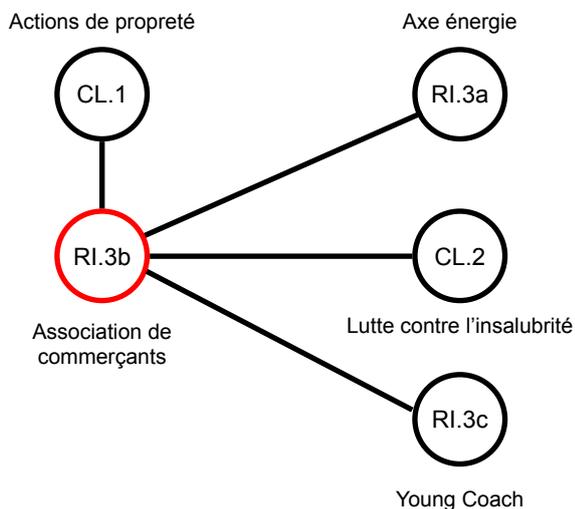
financiers	Région:	87,9 %
	autre(s):	12,1 %
partenaire(s)	CPAS de Molenbeek-Saint-Jean	
	CDR Construction	
	Groep Intro Brussel	
	Atrium	
pilote	Commune de Molenbeek-Saint-Jean	
	Casablanca vzw, Maison de Quartier Bonnevie asbl	
ETP créé(s)		3

Plan financier annuel

— budget total cumulatif dans le cadre du CdQD
 - - - budget cumulatif post CdQD



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

La rue de Ribaucourt est l'axe principal physique et commercial du périmètre ;

L'axe commercial est coupé en deux par le boulevard Léopold II :

- la partie entre le parvis Saint-Jean-Baptiste et le boulevard est reprise dans le périmètre d'intervention de l'Atrium Molenbeek Center Shopping et comporte de nombreux chaland ;
- la partie entre le boulevard et la rue Picard, non-reprise par Atrium Molenbeek, présente un caractère commercial clairsemé ;

L'offre commerciale de la rue de Ribaucourt présente un mix commercial de proximité peu varié et de faible qualité (alimentation, équipement pour la maison, services et horeca, surtout des snacks) ;

Qualité visuelle des enseignes et devantures médiocre ;

3% de cellules commerciales en rez-de-chaussée inoccupées et 20% transformées en habitations ;

Problématiques liées aux « Lois spécifiques » telles que les commerces ne répondant pas aux normes ;

Problème de stationnement pour la clientèle et pour les livraisons, encourageant entre autres le parking sauvage.

stratégies

Renforcer l'unité de la rue de Ribaucourt par le biais des commerçants ;

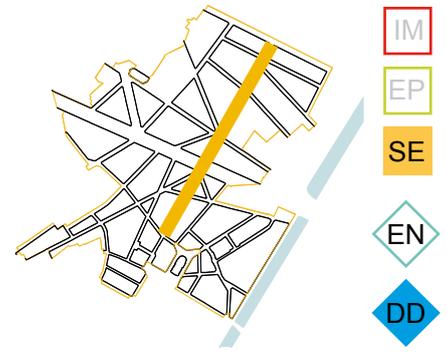
renforcer le projet « devantures et enseignes » et « Open Soon Bis » à l'initiative d'Atrium.



RI.3b

Opération associée: association de commerçants

Axe Ribaucourt



projet

type

Participation
Economie locale
Développement durable

groupe cible

Les commerçants de la rue de Ribaucourt

description

Création d'une association de commerçants (en collaboration avec Atrium et le GEL) devant permettre aux commerçants :

- le soutien individuel des membres et le traitement des questions en tout genre, des plaintes, des idées, des souhaits et des aspects concernant les aides financières ;
- de représenter et défendre d'une seule voix les intérêts des membres de l'association auprès des pouvoirs et autres instances publiques pour un plus grand impact ;
- de créer le lien direct avec la police, la commune (service stationnement et autres), Atrium, les associations d'habitants, etc.
- de participer activement à toutes les activités et prises de décisions importantes concernant la rue de Ribaucourt et alentours ;
- de profiter d'actions promotionnelles gratuites ou avec une réduction significative ;
- d'être tenu informés des activités par le bulletin d'informations ;
- d'étendre leur réseau commercial ;
- de tisser des liens entre eux et de s'entraider en échangeant leurs connaissances et expériences respectives.

résultats attendus

Création d'un réseau solide et dynamique de commerçants pour revaloriser la rue de Ribaucourt.

Amélioration de la dynamique commerciale, de l'unité et de la qualité visuelle de la rue de Ribaucourt.

conditions de réussite

Participation active de commerçants de la rue de Ribaucourt ;

Partenariat fructueux entre les différents acteurs ;

Démarche pro-active de communication et de promotion auprès des commerçants et habitants ;

Actions et activités efficaces répondant aux attentes des commerçants.

intervenants

financiers

-

partenaire(s)

Commerçants de la rue de Ribaucourt,
Guichet d'économie locale
Cellule de développement économique

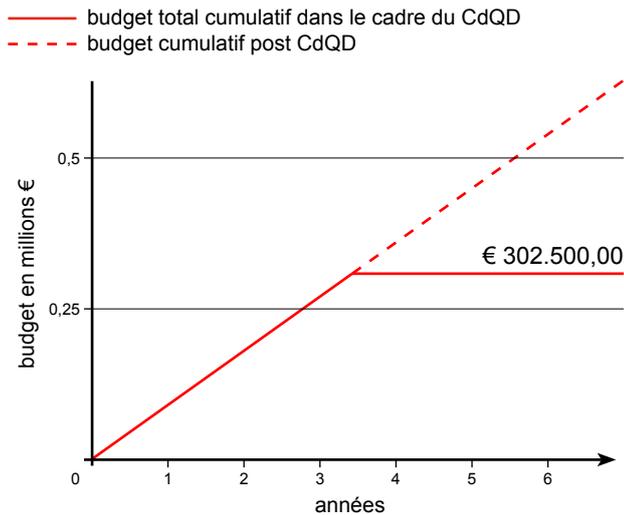
pilote

Antenne Atrium Molenbeek

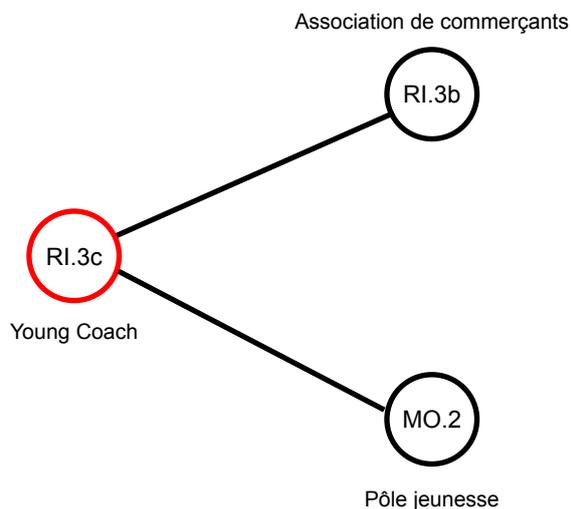
ETP créé(s)

-

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Importante population jeune dans le périmètre (43% de - 25 ans);

Nombre important de jeunes exclus du monde du travail et en recherche d'une voie d'avenir;

Le taux de chômage des jeunes, dont la plupart n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire ou de diplôme reconnu en Belgique, est presque 1,5 fois plus élevé que la moyenne bruxelloise;

Réponses classiques inadaptées pour la plupart de ces jeunes;

Sollicitation constante des jeunes pour les aider à trouver des «petits boulots»;

Difficulté des jeunes de « passer la porte » des institutions comme la Mission Locale, le CPAS ou Actiris.

stratégies

Présence active sur le terrain;

Valorisation de l'accompagnement individualisé et des formations auprès des jeunes;

Favoriser la mise en place de solutions de proximité et d'un accueil «souple»;

Favoriser la remise dans le « circuit » d'un public fragilisé par le biais d'un coaching;

Favoriser l'accès à l'emploi d'un public fragilisé par le biais de l'expérience de terrain;

Articulation active entre le travailleur de rue/coach et le prospecteur;

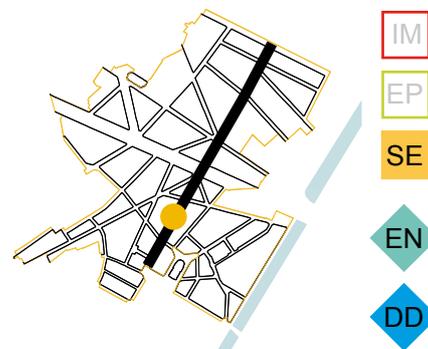
Activer un partenariat important.



RI.3c & d

Young Coach

Axe Ribaucourt



projet

type

Emploi et jeunesse
Information, communication et participation

groupe cible

Jeunes (moins de 30 ans) peu qualifiés à la recherche d'emploi

description

L'action s'organise autour d'

- 1/ un travailleur de rue/coach
- 2/ un prospecteur entreprise

développement durable

Continuité du projet au-delà du plan quadriennal du Contrat de Quartier : Young Coach est un projet «pilote» pour Molenbeek, s'il est probant, il devra se développer au-delà de 2016.

résultats attendus

- apporter une réponse concrète et adaptée aux nombreux jeunes désœuvrés du quartier quant à la construction d'une alternative pour leur avenir et transformer l'image parfois «inaccessible» de la formation ou/et de l'emploi;
- réintégrer les jeunes durablement soit dans un dispositif d'insertion socioprofessionnelle, soit dans un projet de vie autonome pour réduire sur le long terme le nombre de jeunes «inoccupés»;
- permettre aux jeunes demandeurs d'emploi d'acquérir une 1ère expérience de travail et favoriser la (ré)insertion professionnelle de jeunes peu qualifiés;
- trouver des alternatives au financement du projet au-delà du plan quadriennal du Contrat de quartier (moyens, partenaires, subsides, recette générées par l'activité...)

conditions de réussite

- bonne articulation et complémentarité entre le coach/travailleur de rue et le prospecteur entreprise;
- communication active et sensibilisation des jeunes pour les motiver à participer mobilisation du tissu associatif
- collaboration entre les différentes instances présentes sur le terrain en terme de prise en charge et de formation des jeunes bon encadrement des jeunes
- pérennisation des activités

intervenants

financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	CLES, la L.E.S asbl, le CPAS, la Mission locale	
pilote	JES asbl Commune de Molenbeek-Saint-Jean	
ETP créé(s)	2 ETP	

IM

EP

SE

EN

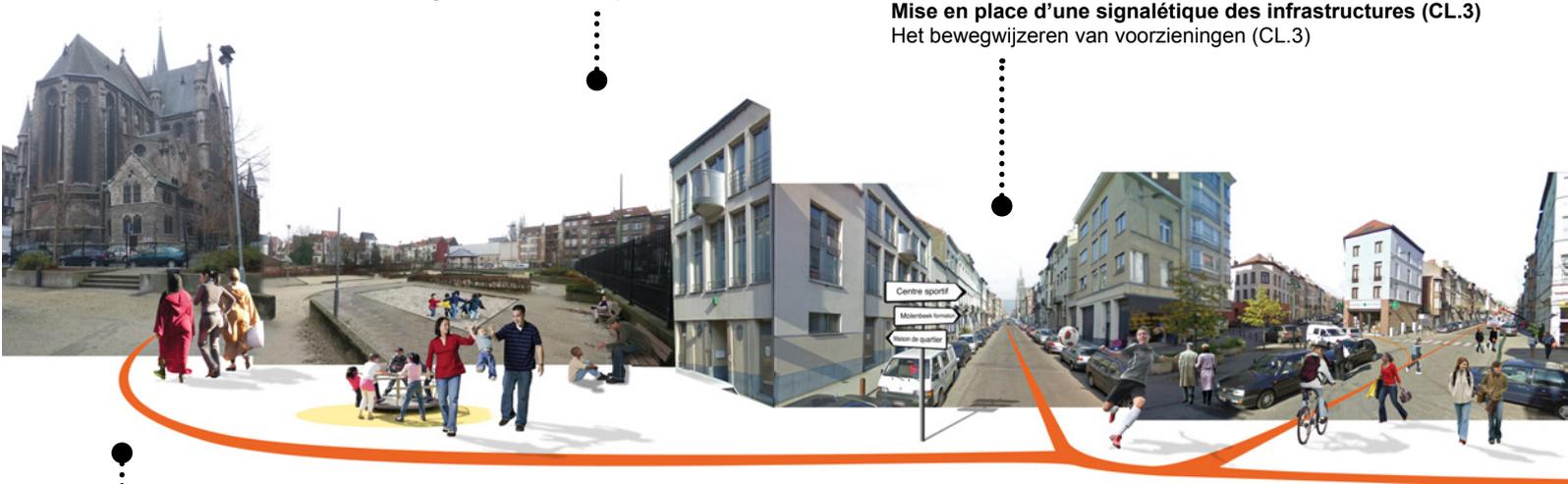
DD

rubrique(s) concernée(s)
 EP: espace public
 SE: socio-économique
 EN: environnement
 DD: développement durable

Saint-REmy

Réaménagement du parc Saint-Rémy
 Herinrichting van het Sint-Remipark

Mise en place d'une signalétique des infrastructures (CL.3)
 Het bewegwijzeren van voorzieningen (CL.3)



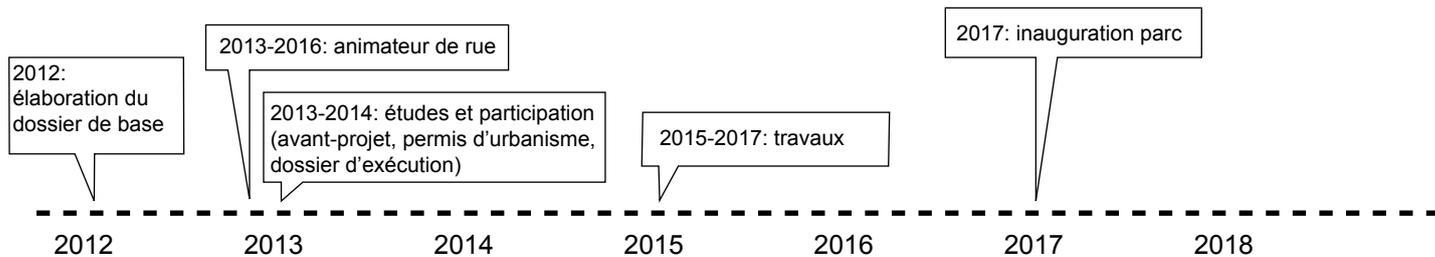
Parc Saint-Rémy
 Sint-Remipark

Rue de l'intendant
 Opzichterstraat

"Place" de Mexico
 Mexico "plein"

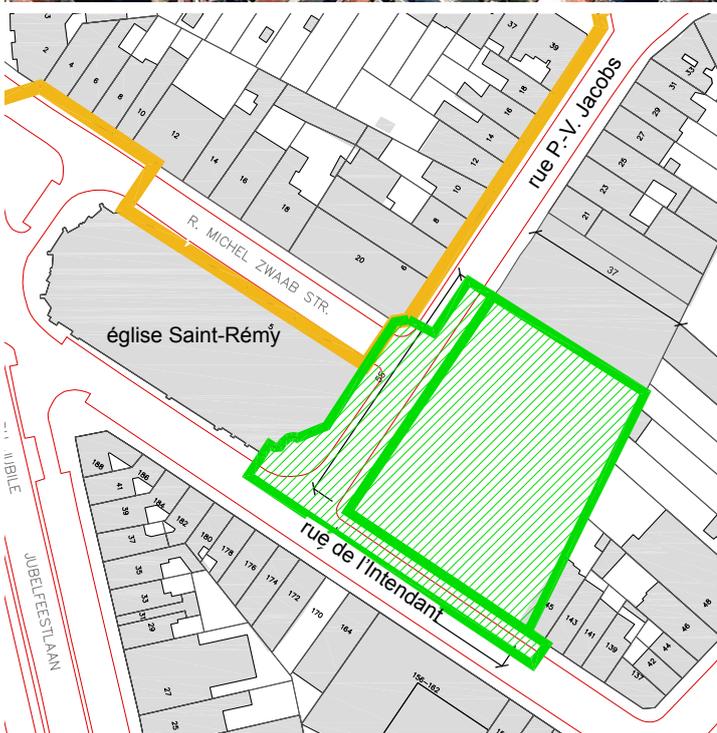
Sécurisation des abords Saint-Rémy
 Verhoging van de veiligheid rondom Sint-Remi

Création d'un parcours balisé et sécurisé
 Inrichting van een veilig en herkenbaar traject



Saint-REmy

- | | | |
|-------------|------------|---|
| RE.1 | 3.1 | revitalisation du parc Saint-Rémy et sécurisation des abords
<i>herwaardering van het Sint-Remipark en verhoging van de veiligheid in zijn omgeving</i> |
| RE.2 | 3.3 | animateur de rue
<i>straatanimateur</i> |
| RE.3 | 3.4 | IMPULS animateur de Saint-Remy en lien avec la salle polyvalente Saint-Rémy
<i>IMPULS Sint-Remi animateur verbonden met de polyvalente zaal Sint-Remi</i> |



situation existante

constats

- L'un des rares parcs présents dans le périmètre;
- davantage minéral que végétal;
- présence de poteaux d'éclairage mais ne fonctionnent pas ou sont régulièrement endommagés;
- lieu de rassemblement problématique;
- manque de convivialité;
- sentiment / climat d'insécurité dû à la petite délinquance et trafics illégaux donc peu utilisé par la population en général;
- problème de propreté;
- infrastructures pour les jeunes peu lisibles dans le quartier;
- repris dans le maillage jeux de l'IBGE;
- L'église Saint-Rémy tourne le dos à cette partie du quartier ainsi qu'au parc Saint-Rémy;
- présence de poteaux d'éclairage mais ne fonctionnent pas ou sont régulièrement endommagés;
- l'aménagement des abords du parc et de l'église ne sont pas favorables aux usagers faibles.

situation de droit

adresse Angle rue Pierre-Victor Jacobs et rue de l'Intendant

statut

- - (parc)
- Voiries communales (abords)

PRAS Zone de sports ou de loisirs de plein air (parc)
Zone d'équipements d'intérêt collectif ou de service public (voirie)

ID Urbis -

matériaux utilisés

Parc minéral – béton, terre, sable
Voirie: Asphalte, pavés béton

état

Parc: mauvais état / dégradé – éclairage non approprié - plantations
Voirie: bon état – mal éclairé – alignement d'arbres

superficies

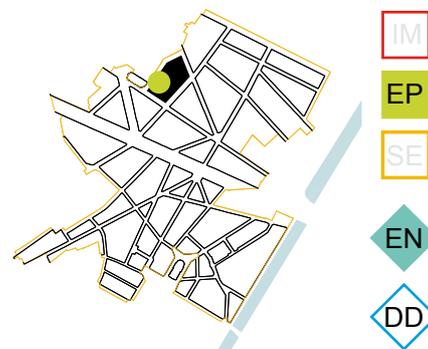
zone d'intervention 2.750 m² (parc sans abords)

stratégie

- Revitaliser/valoriser les espaces publics aux limites du périmètre;
- développer des espaces de proximité dédiés aux jeunes et aux enfants;
- agir sur les lieux particulièrement problématiques point de vue sécurité;
- une meilleure lisibilité des endroits dédiés à la jeunesse.

RE.1 Revitalisation du parc et sécurisation des abords

Pôle Saint-Rémy



projet

type

- Amélioration du cadre de vie et sécurisation des abords;
- Développement durable;
- Action de cohésion sociale.

description

- Requalification qualitative et durable du parc Saint-Rémy: repenser l'espace public en y insérant des espaces verts et des jeux pour les enfants;
- repenser l'occupation de l'espace public pour le rendre plus convivial;
- mise en place d'une signalétique des infrastructures (opération CL.3);
- mise en place d'un stationnement vélos abrité et sécurisé (cf. actualisation PCM);
- utiliser un maximum les éléments déjà existants (arbres, fondations, mobilier, ...);
- reconsidérer l'éclairage public à l'arrière de l'église Saint-Rémy pour un meilleur contrôle social et aménagements ponctuels favorisant les piétons pour sécuriser les abords du parc.

résultats attendus

- Amélioration de la qualité du parc et ses abords;
- résolution des problèmes d'insécurité;
- renforcement du contrôle social;
- offrir des espaces récréatifs de qualité à un large public;
- sécurisation des abords du parc;
- agir sur la problématique du sentiment d'insécurité.

conditions de réussite

- Associer les jeunes et les habitants à la conception ;
- intégration des recommandations du projet de participation en cours (JES / YOTA !);
- ne pas supprimer l'aspect « plaine de jeux » (maillage jeux IBGE);
- besoin de mobilier solide;
- réinsérer des activités organisées par les maisons de quartiers ou autres infrastructures du quartier;
- coordination avec l'opération CL.3;
- assurer une bonne gestion du parc: entretien régulier et gestion en collaboration avec les gardiens de la paix;
- Collaboration avec les différentes instances concernées par l'espace public (Sibelga) pour coordonner les travaux dans le temps.

intervenants

financiers	Région:	65,4%
	Commune:	3,4%
	Beliris:	0,0%
	autre(s):	31,1%

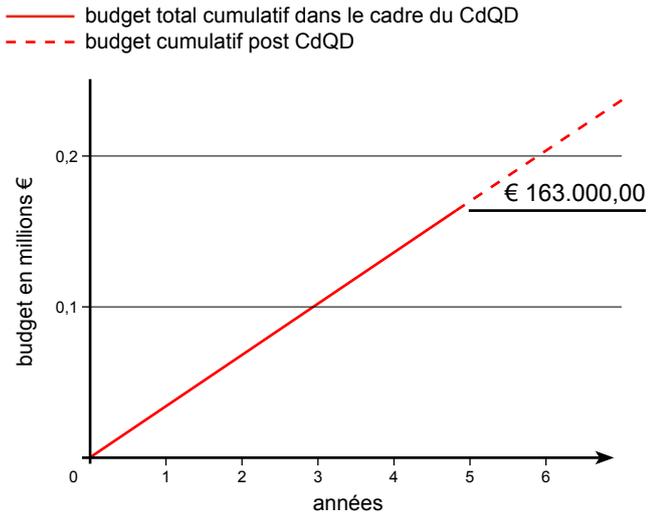
partenaire(s)

-

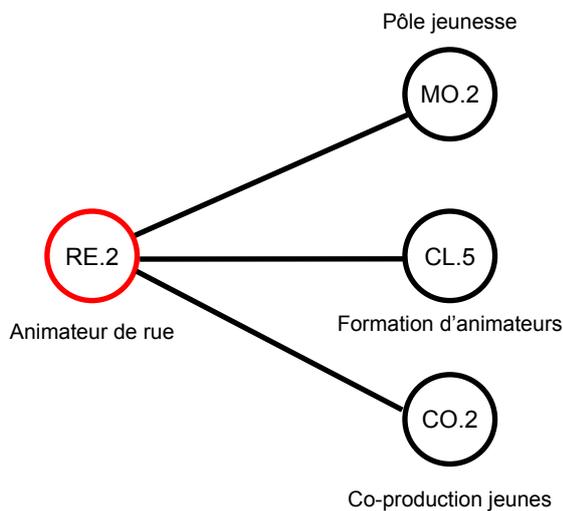
pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Certains jeunes, en particulier dans la tranche d'âge 6-25 ans, se sentent délaissés, en manque de reconnaissance, d'encadrement et de soutien moral, physique et financier; De plus, une partie de ce public (filles et garçons) est en recherche d'activités non classiques qui, actuellement, ne leur sont pas offertes dans le quartier Léopold/ Maritime. Ce groupe cible souffre généralement d'une désacralisation de l'école et d'une énorme démotivation au vu d'un avenir incertain. Ces jeunes présentent donc un taux particulièrement élevé au niveau du décrochage scolaire.

Tous ces éléments expliquent que ces jeunes s'approprient et utilisent l'espace public comme lieu de rencontre. Ainsi, certains espaces, comme le parc Saint-Rémy (particulièrement isolé en terme de « contrôle social ») ou la "place" de Mexico, sont devenus des lieux de rencontre pour ces jeunes en décrochage. Cette occupation particulière de l'espace public génère un sentiment d'insécurité chez les habitants, plus spécifiquement chez les personnes plus âgées ou chez les enfants du simple fait de rassemblement de ces jeunes et de leurs activités (parfois liées à des trafics illégaux).

stratégies

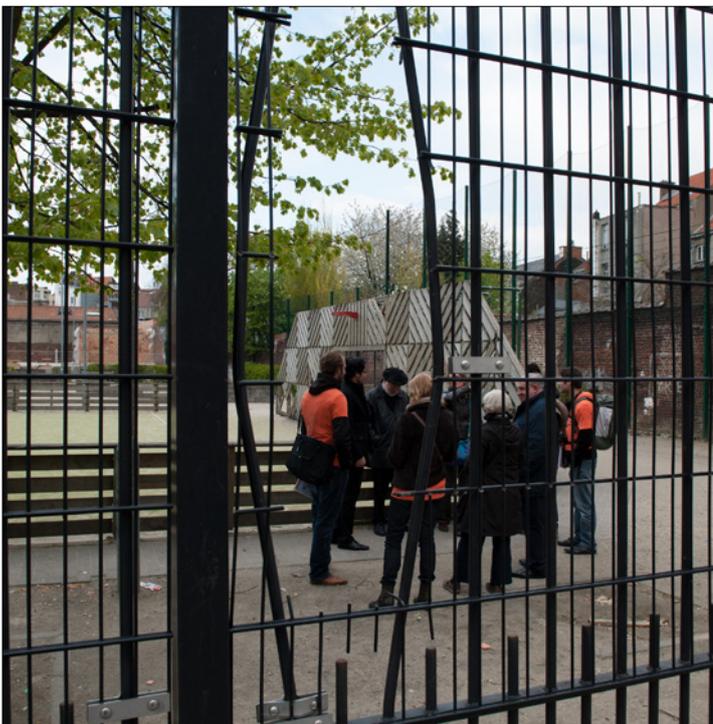
Aller à la rencontre de ces jeunes en leur offrant des activités non classiques ;

accrocher un premier groupe dans un projet spécifique et surtout permettre qu'il s'agrandisse au fur et à mesure ;

renverser la dynamique actuelle en offrant à ces jeunes la possibilité d'occuper l'espace public à travers des activités positives et valorisantes ;

inscription du projet à long terme dans « Molenbeek, capitale culturelle 2014 » ;

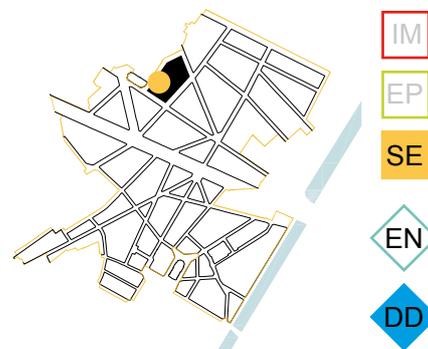
renforcer le renouveau du Parc Saint-Rémy en travaillant au quotidien avec ces jeunes.



RE.2

Animateur de rue

Pôle Saint-Rémy



projet

type

Emploi et jeunesse
Actions de cohésion sociale
Soutien à un public cible très spécifique

groupe cible

6-25 ans

description

L'animateur suscite, par un travail social de rue très ciblé et très spécifique, une envie des jeunes de s'investir dans un groupe pour réaliser un projet. Il travaille sur des espaces de disponibilité et d'accessibilité permettant l'expression des demandes des jeunes et favorise, par son travail en réseau, la resocialisation et l'autonomisation de ces derniers.

Il convient d'instaurer un dialogue franc avec ces jeunes pour mettre en place, en plus des activités spécifiques liées au groupe cible, des activités extraordinaires dans l'espace public en général, et dans le parc Saint-Rémy en particulier (concert, spectacle, tournoi sportif, fête de quartier, etc.).

Des activités communes avec des institutions liées à la jeunesse comme des sorties culturelles seront également organisées.

résultats attendus

- Développer la cohésion et l'entraide au sein des jeunes, améliorer les relations avec leur environnement ;
- renforcer leur confiance et estime d'eux-mêmes ;
- développer leurs potentiels ;
- ouvrir les jeunes sur leur quartier et l'extérieur ;
- réduire le nombre de jeunes inoccupés au sein du quartier ;
- redonner confiance aux jeunes en la possibilité de se construire un futur.

conditions de réussite

- Un bon encadrement des jeunes ;
- des activités ciblées et constructives, répondant à leurs demandes et besoins de façon efficace.

développement durable

Ce projet vient prolonger un travail qui a été entamé mi-2012 avec les jeunes occupant le parc Saint-Rémi. Le dialogue avec les jeunes « hors réseau institutionnel » est essentiel pour soutenir la dynamique du contrat de quartier durable sur le parc Saint-Rémy. Le projet de co-production (cf. fiche CO.2) doit s'appuyer sur un projet d'animation plus large.

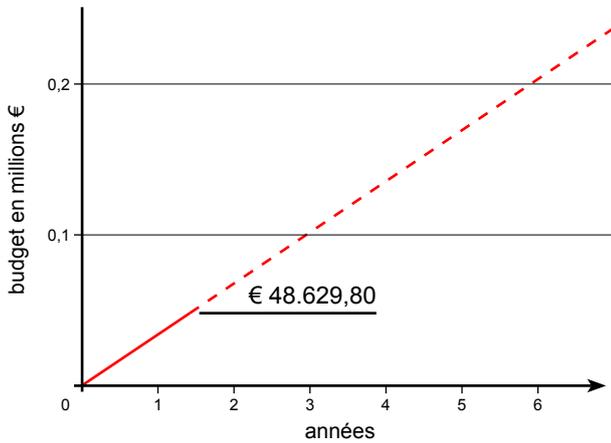
Tant pendant qu'après le contrat de quartier, il conviendra de maintenir une présence sur le terrain et plus particulièrement sur le parc Saint-Rémy.

intervenants

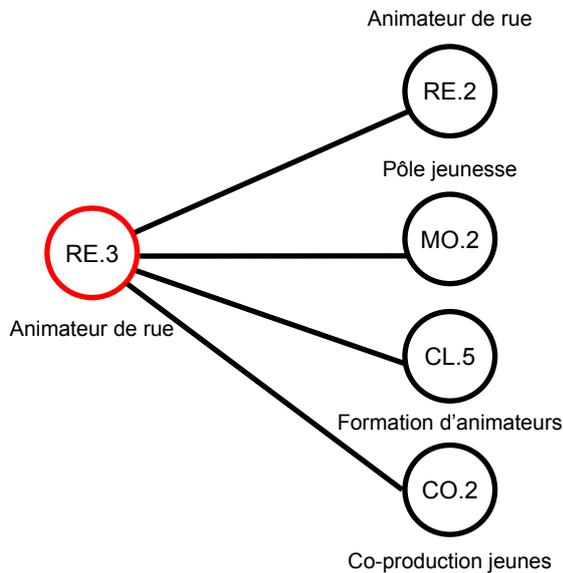
financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	CCM, AMO, CPAS, Mission locale, C.L.E.S.	
pilote	La L.E.S. asbl	
ETP créé(s)	1	

Plan financier annuel

- budget total cumulatif dans le cadre du CdQD
- - - budget cumulatif post CdQD



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

- Importante population jeune dans le périmètre (6-25 ans) en manque de reconnaissance, d'encadrement et de soutien moral, physique et financier;
- Public en décrochage scolaire et/ou jeunes exclus du monde du travail;
- Public en recherche d'activités non classiques;
- Implantation d'une nouvelle salle polyvalente sur le site Saint-Rémy (rue Victor Jacobs 17-19);
- Rénovation du parc Saint-Rémy;
- Implication d'un nouveau partenaire, l'asbl JES, pour la gestion de la nouvelle salle polyvalente.

stratégies

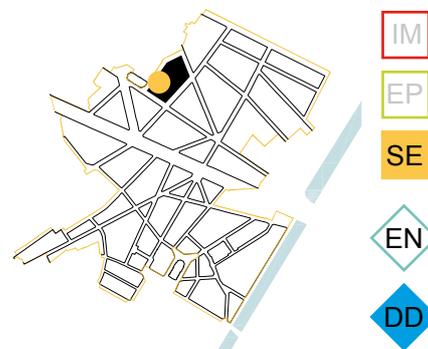
- Mise en service de la salle polyvalente en connexion avec le parc Saint-Rémy en phase de rénovation;
- Création de projets sur base communautaire avec la participation et/ou l'adhésion des jeunes;
- Accrocher les habitants du quartier, les enfants et les jeunes à l'animation efficace de la salle polyvalente et du parc Saint-Rémy;
- Approfondir le réseau des partenariats sur le périmètre et le dynamiser via des projets variés (sportifs, créatifs, culturels mais aussi citoyens).
- Développement d'un partenariat fort avec l'opérateur du RE.2 Animateur de rue.



RE.3

Impuls: animateur de Saint-Remy en lien avec salle polyvalente Saint-Rémy

Pôle Saint-Rémy



projet

type

Jeunesse
Actions de Cohésion sociale

groupe cible

Jeunes de moins de 30 ans & tout public.

description

Ce nouveau projet vise à mettre en place une impulsion positive sur le site Saint-Rémy (Salle polyvalente et espace public) en permettant l'engagement d'une personne. Celle-ci aura pour objectif de développer un projet global axé entre autre sur le montage de projet avec les jeunes, mais également en impliquant les habitants du quartier et les enfants.

résultats attendus

- impulser une dynamique au sein de la salle polyvalente ainsi que sur le parc Saint-Rémy, qui perdurera au-delà de l'année 2014;
- apporter une réponse concrète et adaptée aux nombreux jeunes désœuvrés du quartier via une participation active aux différents projets;
- accrocher les habitants du quartier, les enfants et les jeunes à cette nouvelle dynamique;
- mutualiser les énergies des partenaires du périmètre et animer des projets variés (sportifs, créatifs, culturels mais aussi citoyens).

conditions de réussite

- bonne accroche avec le quartier, les jeunes, les enfants et les autres habitants;
- bonne articulation avec l'ensemble des partenaires du périmètre;
- communication active et sensibilisation des jeunes pour les motiver à participer;
- activités ciblées et constructives
- pérennisation des activités

développement durable

Continuité du projet au-delà de cette année d'impulsion.

intervenants

financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	CCM, MQ, MCCA, CLES...	
pilote	JES asbl	
ETP créé(s)	1 ETP	

rubrique(s) concernée(s)
IM: immobilier
SE: socio-économique
EN: environnement
DD: développement durable

IM

EP

SE

EN

DD

MOntagne aux Anges

Remise à neuf des voiries et des trottoirs
Vernieuwing van de wegen en voetpaden

Création de locaux pour associations
Oprichting van verenigingslokalen

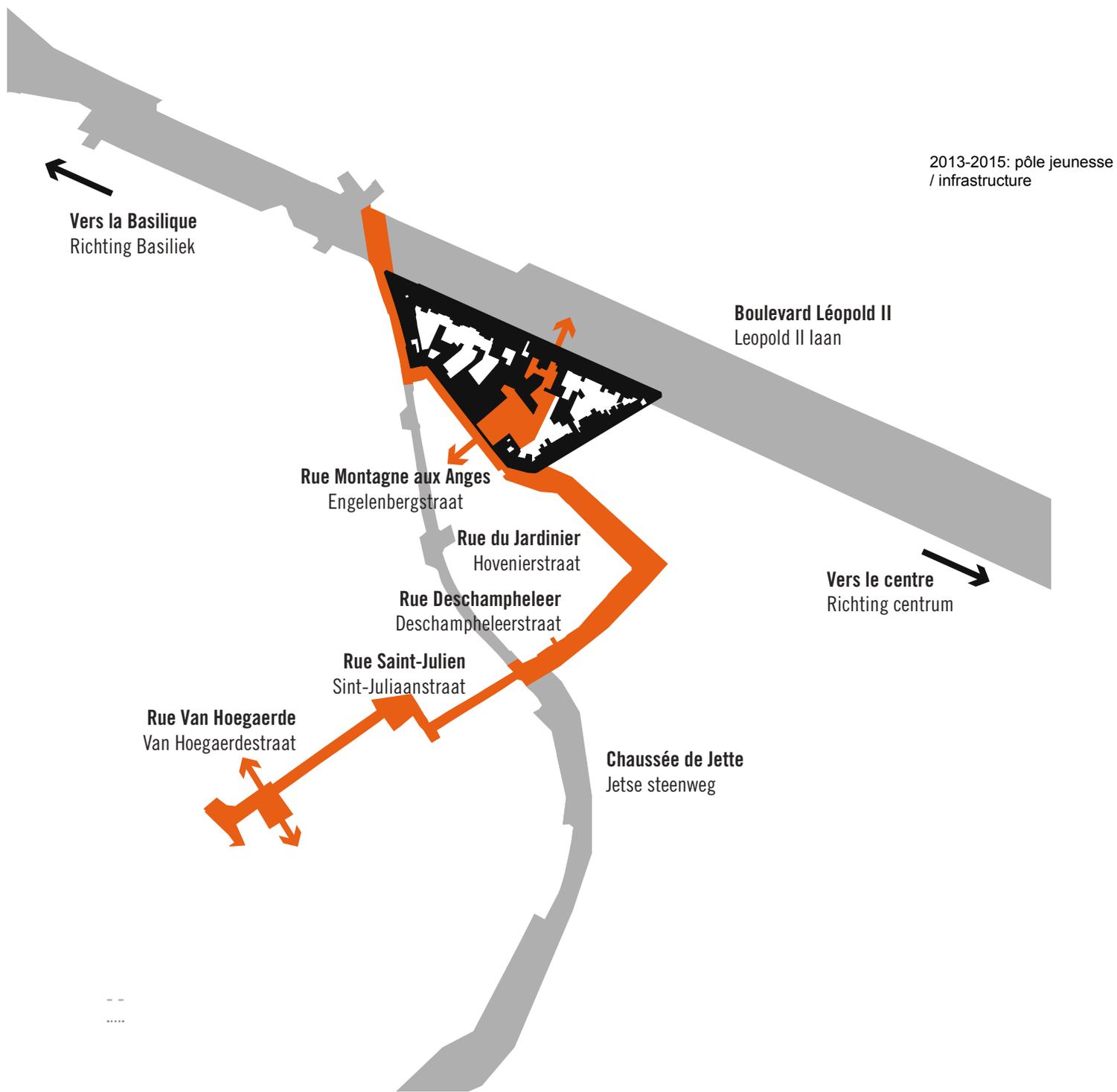
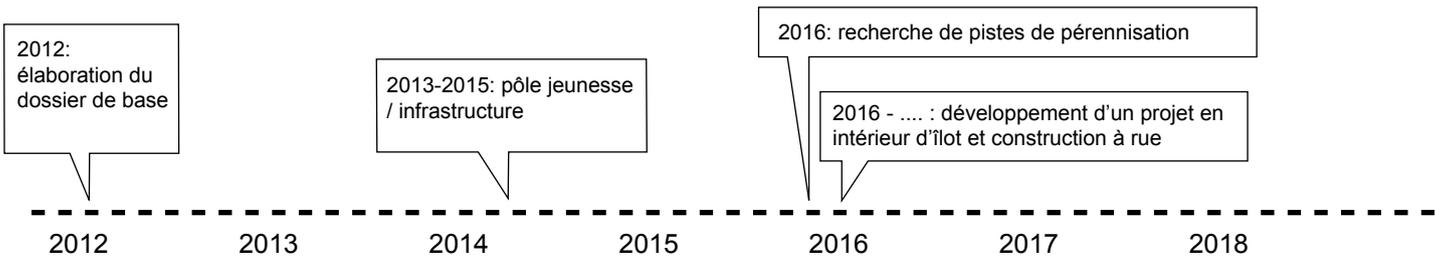


rue Saint-Julien
Sint-Juliaanstraat

rue Montagne aux Anges
Engelenbergstraat

Création d'un pôle jeunesse
Het creëren van een jeugdkern

Mise en place d'un soutien méthodologique pour rhétoriciens
Oprichting van een methodologische ondersteuning voor middelbare schoolstudenten



MOntagne aux Anges

MO.1	4.1	pôle jeunesse/infrastructure <i>jeugdkeren/infrastructuur</i>
MO.2	4.4	coordination et animation pôle jeunesse <i>coördinatie en animatie jeugdkeren</i>
MO.3	4.5	soutien méthodologique pour rhétoriciens <i>methodologische ondersteuning voor retorieken</i>
MO.4	4.6	opération associée: intérieur d'îlot et construction à rue <i>gekoppeld project: binnenblok en bouwen aan de straat</i>
MO.5a	4.7	opération associée: réaménagement de la rue Montagne aux Anges <i>gekoppeld project: herinrichting van de Engelenbergstraat</i>
MO.5b	4.8	opération associée: réaménagement de la rue van Hoegaerden <i>gekoppeld project: herinrichting van de van Hoegaerdestraat</i>



situation existante

constats

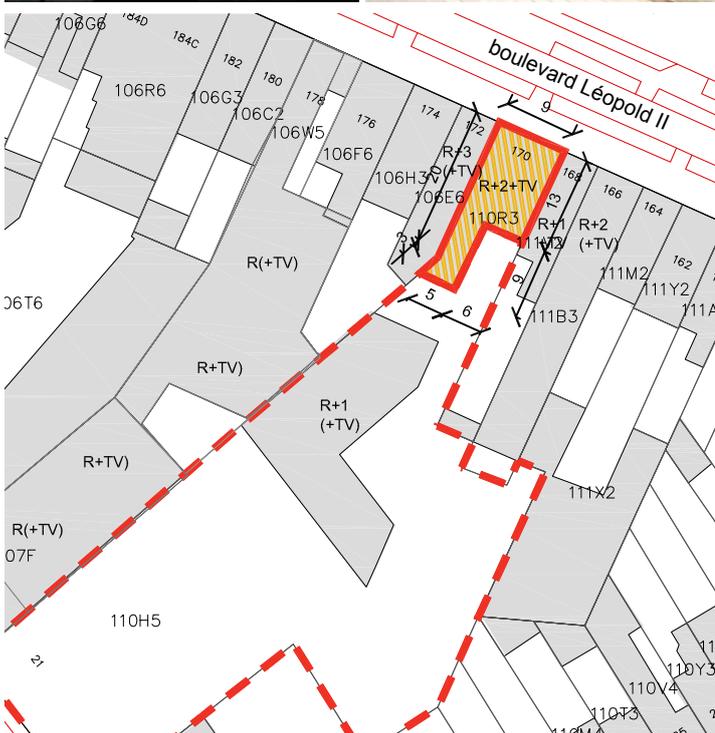
permis	Permis délivré pour aménagement du parking en intérieur d'îlot
réno.urbaine	-
dyn. foncière	Acquis par la Commune
prop. publique	-
occupation sol	Bureau
état bâti	Moyen
état EP	Boulevard Léopold II: légèrement dégradé
commerces	Peu de commerces à proximité
équipements	Peu d'équipements à proximité
mobilité	Proximité de transports en commun (boulevard Léopold II)

situation de droit

cadastre	110R3
PRAS	zone mixte et ZICHEE
PPAS	PPAS n°36 - Léopold II A
patrimoine	Immeubles le long du boulevard Léopold II: inventaire industriel AAM ou Sint-Lukasarchief
sol	catégorie 0

superficies

parcelle	161,58 m ²
emprise bâti	323,16 m ²
plancher(s)	548,92 m ²

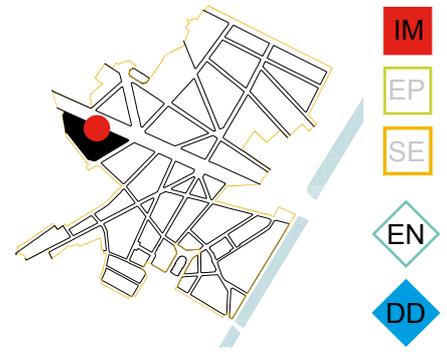


MO.1

Pôle Jeunesse/Infrastructure

Pôle Montagne aux Anges

boulevard Léopold II 170



projet généralités

stratégies

Grand site traversant situé à un endroit stratégique du périmètre qui permet de:

- développer des liaisons entre le quartier et un des axes régionaux du périmètre (boulevard Léopold II)
- travailler les limites du périmètre (frontière avec Koekelberg).

résultats attendus

- Intervention sur un lieu stratégique du périmètre, en vente;
- préparation du site comme « pôle pour les jeunes » en vue d'un éventuel développement futur sur le site avec des logements et de l'équipement collectif lié à la jeunesse ;
- création de liens entre les quartiers du périmètre via un équipement le long du boulevard Léopold II ;
- introduction d'une mixité de fonctions ;
- introduction de données et normes liées à l'éco-construction et à l'économie d'énergie (Motion du Conseil Communal du 22/11/2007).

conditions de réussite

-

recommandations

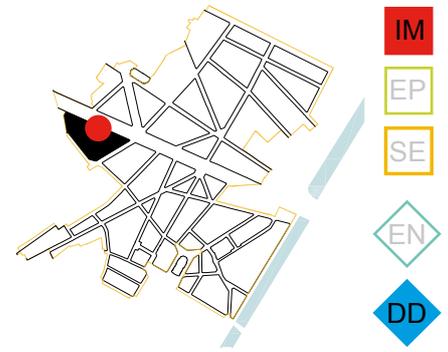
- Réalisation des travaux via un marché d'économie sociale ;
- remplacer les châssis simple vitrage côté Boulevard Léopold II ;
- utilisation du niveau caves par tous les usagers.

MO.1

Pôle Jeunesse/ Infrastructure

Pôle Montagne aux Anges

boulevard Léopold II 170



projet

type

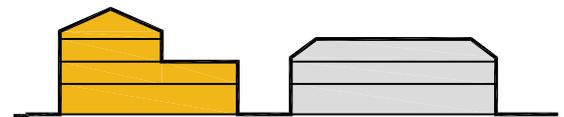
Équipement collectif
R > R+2: rénovation simple
Combles: rénovation lourde

description

Création d'un pôle jeunesse

groupe cible

Jeunes adolescents issus des quartiers Maritime et Molenbeek Historique, associations du quartier en manque de locaux



superficie estimée 546,00 m²
nombre -
gabarit envisagé R > R+2 + combles

résultats attendus

- Un équipement pour les jeunes quartier du opérationnel dès 2013
- Facilité d'échange entre les asbl de quartier
- Implantation durable d'associations sur le périmètre

intervenants

financiers Région: 95,0%
Commune: 5,0%
autre(s): 0,0%

partenaire(s)

-

conditions de réussite

recommandations

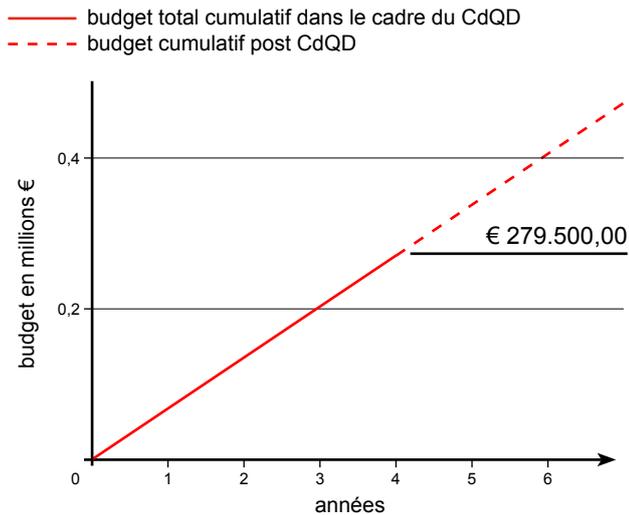
- Prévoir un accès vers un espace extérieur privatif
- Articulation du projet avec les autres occupations du site (actuellement agence de pub en intérieur d'îlot et grand parking côté Montagne aux Anges)

pilote

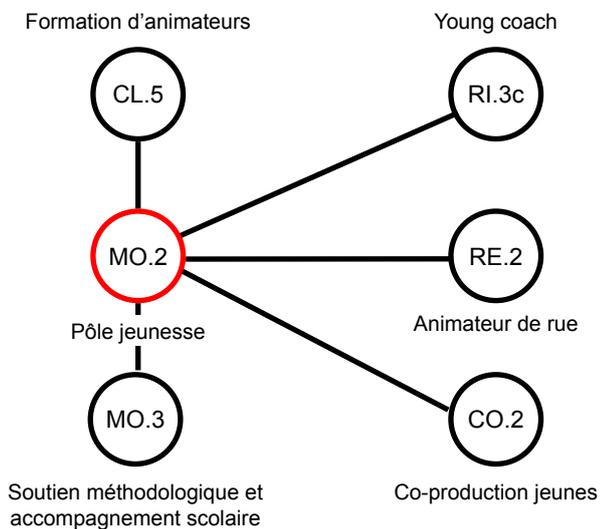
Commune de Molenbeek-Saint-Jean



Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

- Les jeunes, en particulier les 16-25 ans, se sentent globalement délaissés d'une part au fait d'un manque de reconnaissance, d'encadrement et d'autre part de soutien moral, physique et financier.
- Il manque d'infrastructures et d'activités adaptées à ces jeunes.
- Certains jeunes ont démontré leur intérêt et motivation à s'investir dans le quartier via certaines initiatives concrètes (instauration d'un mouvement «grands frères», reproduction de la dynamique du parc Bonnevie sur le parc Saint-Rémy, organisation de fêtes de quartier, tournois de foot...). Il nous semble fondamental de soutenir toute initiative constructive pour leur développement et qui leur donne une place dans la société.
- Suite à une réflexion menée avec certains acteurs du secteur jeunesse actifs au sein du périmètre, le projet « Maison de jeunes », initialement prévu, n'est plus ni pertinent ni légitime. Ces acteurs ont donc été concertés pour réfléchir à un projet adapté à ce public spécifique et au contexte. Ils ont identifié les besoins des jeunes à savoir : se réaliser, décider pour soi-même, exercer son autonomie, se sentir reconnu, socialiser dans la mixité et la diversité sociale dans un projet qui fait «Tremplin» pour eux.
- Il y a un trop grand écart entre ce que les jeunes demandent et ce dont ils ont besoin (identifié via les relais de terrain) pour se réaliser.
- Le décret «Maison de Jeunes» n'octroie plus de subsides pour l'instant.

stratégies

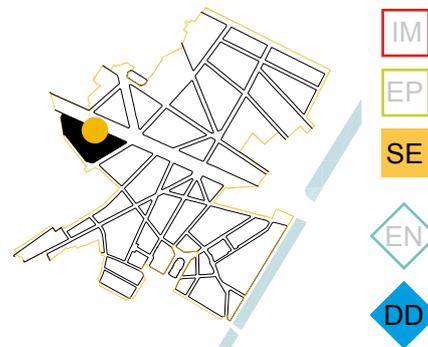
La stratégie choisie est celle de créer un lieu central qui fait tremplin et relais auprès des jeunes pour mettre en lien leurs besoins avec les ressources existantes.

Le Pôle Jeunesse fonctionne dans et avec le réseau local et utilise toutes les ressources à disposition avec des outils d'informations modernes.



MO.2 Pôle jeunesse / Coordination et animation

Pôle Montagne aux Anges



projet

type

Jeunes

groupe cible

Jeunes de moins de 30 ans

description

Missions du projet:

- écouter et accompagner les jeunes;
- faire tremplin pour les jeunes;
- être un lieu et un espace de reconnaissance et de valorisation.

Objectifs prioritaires:

- orienter et guider les jeunes par rapport à tous types de questions;
- soutenir la parentalité;
- développer le partenariat et réseautage.

résultats attendus

- effet «Tremplin» pour les jeunes qui passent par la structure pour répondre à leurs besoins
- un lieu qui fédère les ressources actives dans le réseau et qui soit accueillant et convivial

conditions de réussite

- Encadrement humain très porteur et adapté
- Cadre et infrastructure de qualité
- Recherche et soutien des talents des jeunes

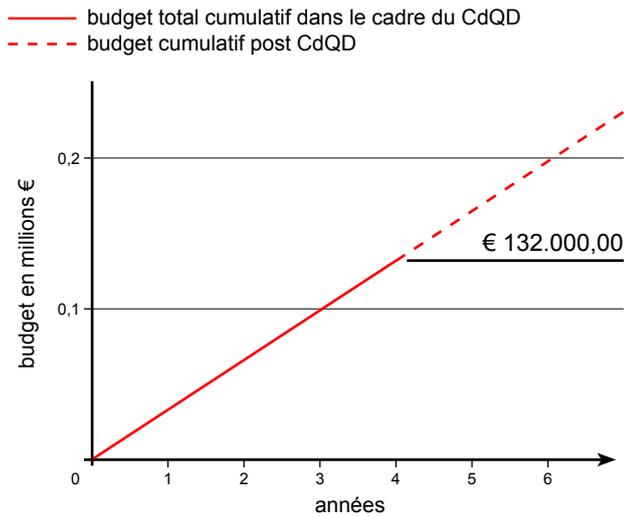
développement durable

Continuité du projet au-delà du plan quadriennal du Contrat de Quartier

intervenants

financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	le CCM, l'Oranger AMO, la Mission locale, l'ABEF, la MCCS, JES, le Service Jeunesse, la CLES,	
pilote	L.E.S. asbl	
ETP créé(s)	2 ETP	

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Très peu de jeunes atteignent l'université ou les études supérieures ;

Taux de chômage élevé des jeunes de 18 à 24 ans (près de 50% pour 35% en RBC) dont la majorité avec un faible niveau d'étude (seul 5% des chômeurs sont diplômés) ;

Chômage souvent perçu par les jeunes comme une fatalité, avec pour conséquence un certain désintérêt et désinvestissement de leur part par rapport à leurs études et leur avenir de manière générale ;

Peu de jeunes évoluent dans un environnement apte à les soutenir et les aider dans leurs études (méconnaissance de la langue, entourage peu qualifié, manque de moyens, etc.) ;

Manque de structures sur le terrain capables d'encadrer et d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études.

stratégies

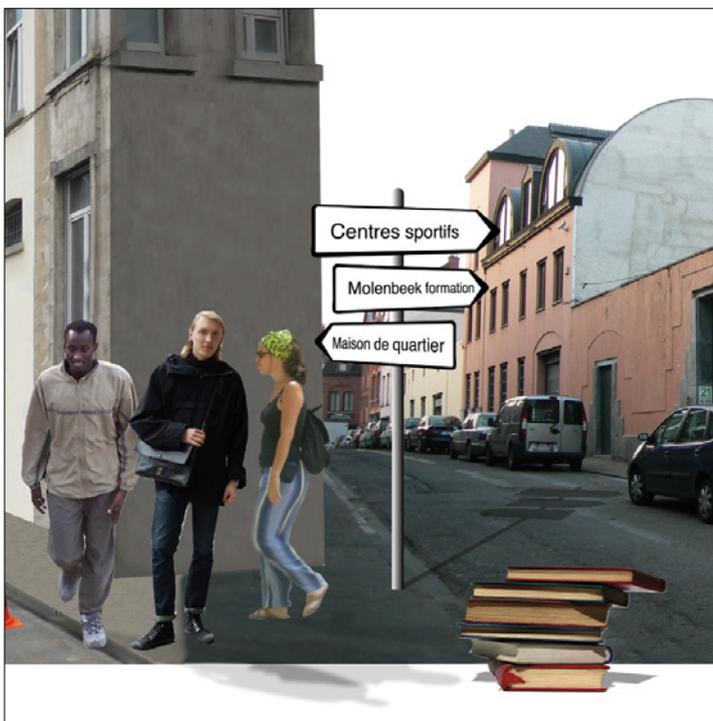
Soutenir et accompagner les jeunes du quartier pour leur permettre de poursuivre leurs études dans le supérieur ou à l'université ;

Offrir un suivi scolaire personnalisé ;

Donner aux jeunes les outils méthodologiques nécessaires à l'acquisition d'une méthode de travail efficace ;

Remise à niveau : combler les lacunes qui persistent et qui empêchent la bonne compréhension des cours ;

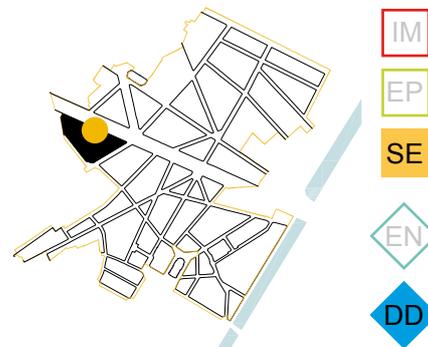
Organiser des rencontres avec d'anciens jeunes du quartier qui ont entrepris ou entreprennent des études supérieures ou universitaires afin qu'ils puissent partager leur expérience et répondre aux questions que se posent les jeunes.



MO.3

Soutien méthodologique et accompagnement scolaire

Pôle Montagne aux Anges



projet

type

Emploi et jeunesse

groupe cible

Rhétoriciens
Universitaires (1^{er} année)

description

Apporter aux jeunes de rhétorique une aide et un soutien méthodologique ;

renforcer les connaissances des jeunes de rhétorique et les préparer à poursuivre leurs études dans le supérieur ;

aide spécifique aux rhétoriciens qui souhaitent passer un examen d'admission (pour les matières scientifiques) ;

apporter une aide méthodologique aux jeunes qui entament leurs études supérieures.

résultats attendus

- Augmenter les chances de réussite dans le supérieur ou à l'université des rhétoriciens et universitaires de 1^{er} année du quartier ;
- valoriser les jeunes de rhétorique et les motiver afin qu'ils prennent conscience de leurs capacités et poursuivent leurs études dans le supérieur ou à l'université.

conditions de réussite

- Participation active des rhétoriciens et universitaires du quartier ;
- encadrement de qualité des jeunes par un personnel professionnel et qualifié ;
- suivi adapté et personnalisé aux exigences des études concernées ;
- coordination avec le tissu associatif et scolaire ;
- développer en partenariat avec la maison des jeunes.

développement durable

- Relever le niveau d'étude des jeunes du quartier et ainsi augmenter leurs chances de trouver un travail sur le long terme (faire baisser le chômage chez les jeunes du quartier) ;
- faire évoluer la situation économique et sociale des jeunes et ainsi améliorer leurs conditions de vie et le bien-être du quartier. Opération couplée avec l'opération MO.2 ;
- s'inscrire dans une vision à long terme, maintenir le projet au-delà des quatre ans du Contrat de Quartier Durable.

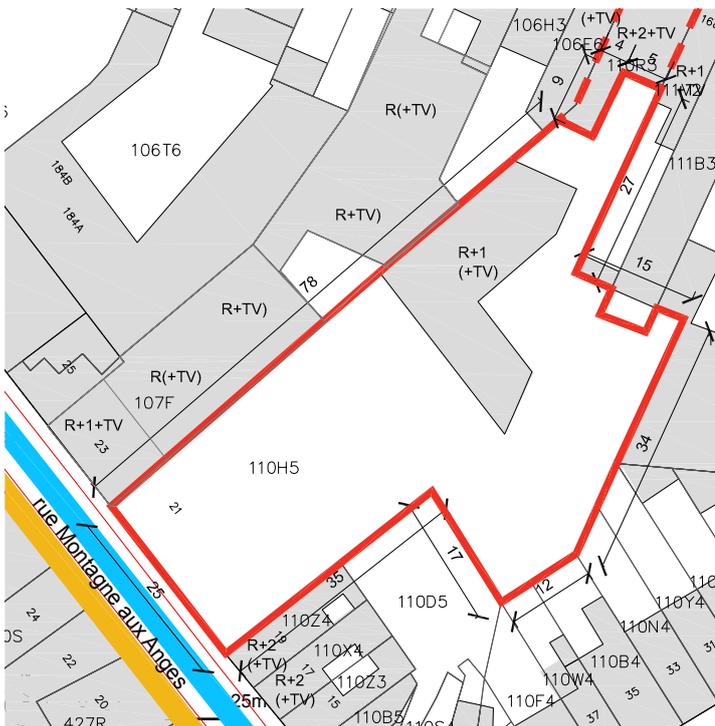
intervenants

financiers Région: 100 %

partenaire(s) -

pilote Abef asbl

ETP créé(s) 2 X 0,5



situation existante

constats

permis	Permis délivré pour aménagement du parking en intérieur d'îlot
réno.urbaine	-
dyn. foncière	Acquis par la Commune
prop. publique	-
occupation sol	Bureau et parking
état bâti	Intérieur d'îlot: bon
état EP	Rue Montagne aux Angés: fort dégradé
commerces	Peu de commerces à proximité
équipements	Peu d'équipements à proximité
mobilité	Proximité de transports en commun (côté boulevard Léopold II)

situation de droit

cadastre	110H5
PRAS	zone mixte + ZICHEE (partiel: côté bld Léopold)
PPAS	PPAS n°36 - Léopold II A
patrimoine	Immeubles le long du boulevard Léopold II: inventaire industriel AAM ou Sint-Lukasarchief
sol	-

superficies

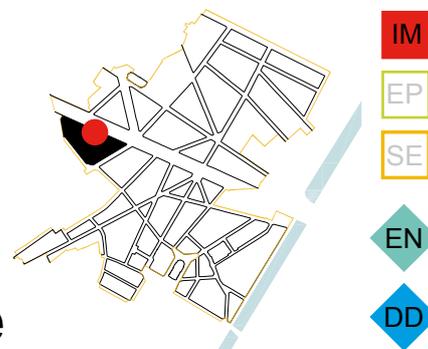
parcelle	2.518,16 m ²
emprise bâti	397,47 m ²
plancher(s)	1.192,41 m ² [R-1 exclus]

MO.4

Opération associée: int. d'îlot et construction à rue

Pôle Montagne aux Anges

rue Montagne aux Anges, 21



projet

stratégies

Grand site traversant situé à un endroit stratégique du périmètre qui permet de:

- développer des liaisons entre le quartier et un des axes régionaux du périmètre (boulevard Léopold II)
- travailler les limites du périmètre (frontière avec Koekelberg).

résultats attendus

- Intervention sur un lieu stratégique du périmètre, en vente, qui pourra se libérer prochainement ;
- préparation du site comme « pôle pour les jeunes » en vue d'un éventuel développement futur sur le site avec des logements et de l'équipement collectif lié à la jeunesse ;
- création de liens entre les quartiers du périmètre via un équipement le long du boulevard Léopold II ;
- introduction d'une mixité de fonctions ;
- introduction des données et normes liées à l'éco-construction et à l'économie d'énergie (Motion du Conseil Communal du 22/11/2007).

conditions de réussite

recommandations

-

superficie indicative

3.500 m²

intervenants

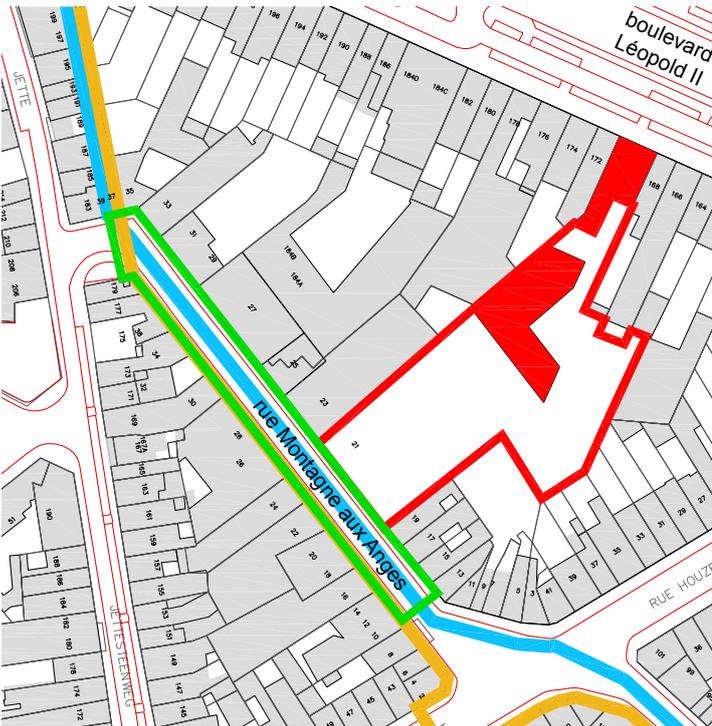
financiers	Région:	0 %
	Commune:	0 %
	Beliris:	0 %
	autre(s):	100 %

partenaire(s)

-

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean



situation existante

constats

L'espace public y est de moins bonne qualité

Le statut limitrophe de la rue a eu pour conséquence que celle-ci n'a fait l'objet que de rénovations légères

situation de droit

adresse Rue Montagne aux Angés

statut voirie communale
frontière communale entre Molenbeek-Saint-Jean et Koekelberg

PRAS réseau local – zone 30

ID Urbis -

matériaux utilisés

Asphalte, pavés béton

état

Mauvais état – bien éclairé – pas de verdure

superficies

zone d'intervention 1.115 m²

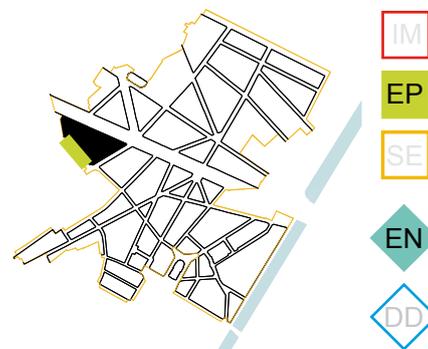
stratégie

Travailler / revitaliser les limites du périmètre ;
repenser l'espace public limitrophe.

MO.5a

Opération associée: rue Montagne aux Anges

Pôle Montagne aux Anges



projet

type

Amélioration du cadre de vie
Opération associée

description

Remise à neuf des voiries et des trottoirs en redéfinissant les besoins des différents utilisateurs (largeur des trottoirs, places de stationnement, verdure, ...)

résultats attendus

- Amélioration de la qualité de l'espace public ;
- améliorer la circulation et la mobilité.

intervenants

financiers

partenaire(s)

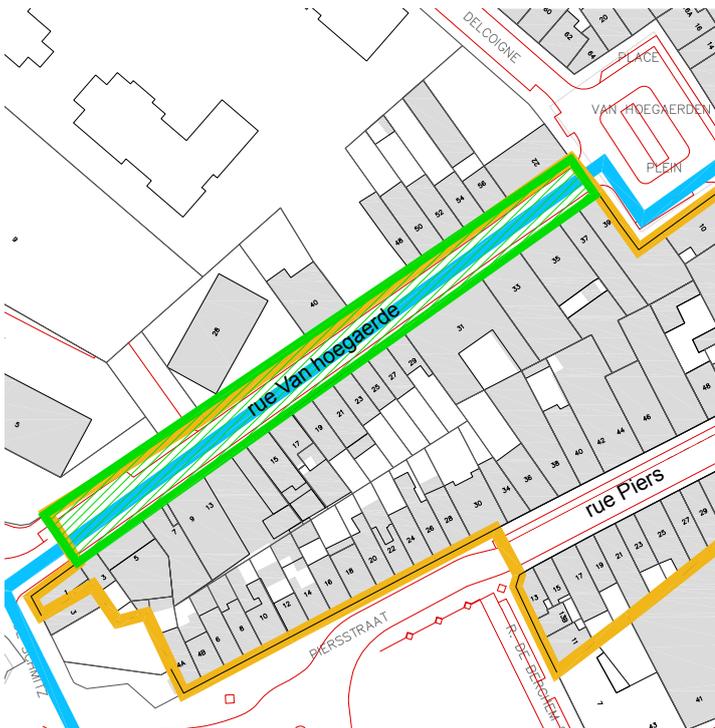
Commune de Koekelberg

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

conditions de réussite

- Collaboration / cofinancement avec la commune de Koekelberg ;
- coordination avec voiries et trottoirs adjacents ;
- collaboration avec les différentes instances concernées par l'espace public (Sibelga, tel, etc.) pour coordonner les travaux dans le temps ;
- inscription dans le prochain PTI à venir.



situation existante

constats

L'espace public y est de moins bonne qualité

Le statut limitrophe de la rue a eu pour conséquence que celle-ci n'a faite l'objet que de rénovations légères

situation de droit

adresse Rue van Hoegaerde

statut Voirie communale
Frontière communale entre Molenbeek-Saint-Jean et Koekelberg

PRAS Réseau local – zone 30

ID Urbis -

matériaux utilisés

Asphalte, pavés béton

état

Mauvais état – bien éclairé – pas de verdure

superficies

zone d'intervention 1.711 m²

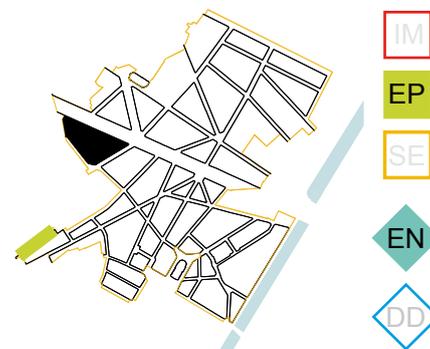
stratégie

Travailler / revitaliser les limites du périmètre ;
repenser l'espace public limitrophe.

MO.5b

Opération associée: rue Van Hoegaerde

Pôle Montagne aux Anges



projet

type

Amélioration du cadre de vie
Opération associée

description

Remise à neuf des voiries et des trottoirs en redéfinissant les besoins des différents utilisateurs (largeur des trottoirs, places de stationnement, verdure, ...)

résultats attendus

- Amélioration de la qualité de l'espace public ;
- améliorer la circulation et la mobilité.

conditions de réussite

- Collaboration / cofinancement avec la commune de Koekelberg ;
- coordination avec voiries et trottoirs adjacents ;
- collaboration avec les différentes instances concernées par l'espace public (Sibelga, tel, etc.) pour coordonner les travaux dans le temps ;
- inscription dans le prochain PTI à venir.

intervenants

financiers

Région:	- %
Commune:	- %
Beliris:	- %
autre(s):	- %

partenaire(s) Commune de Koekelberg

pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean

IM

EP

SE

EN

DD

rubrique(s) concernée(s)
 EP: espace public
 EN: environnement
 DD: développement durable

ULens

Remise à neuf des voiries et des trottoirs
 Vernieuwing van de wegen en voetpaden

création d'un logement et mise en place d'une infrastructure - opération associée (école)
 Bouw van een woning en van een infrastructuur - gekoppeld project (school)



Rue Bouvier
 Bouvierstraat

Rue Ulens
 Ulenstraat

Rue Van Meyel
 Van Meyelstraat

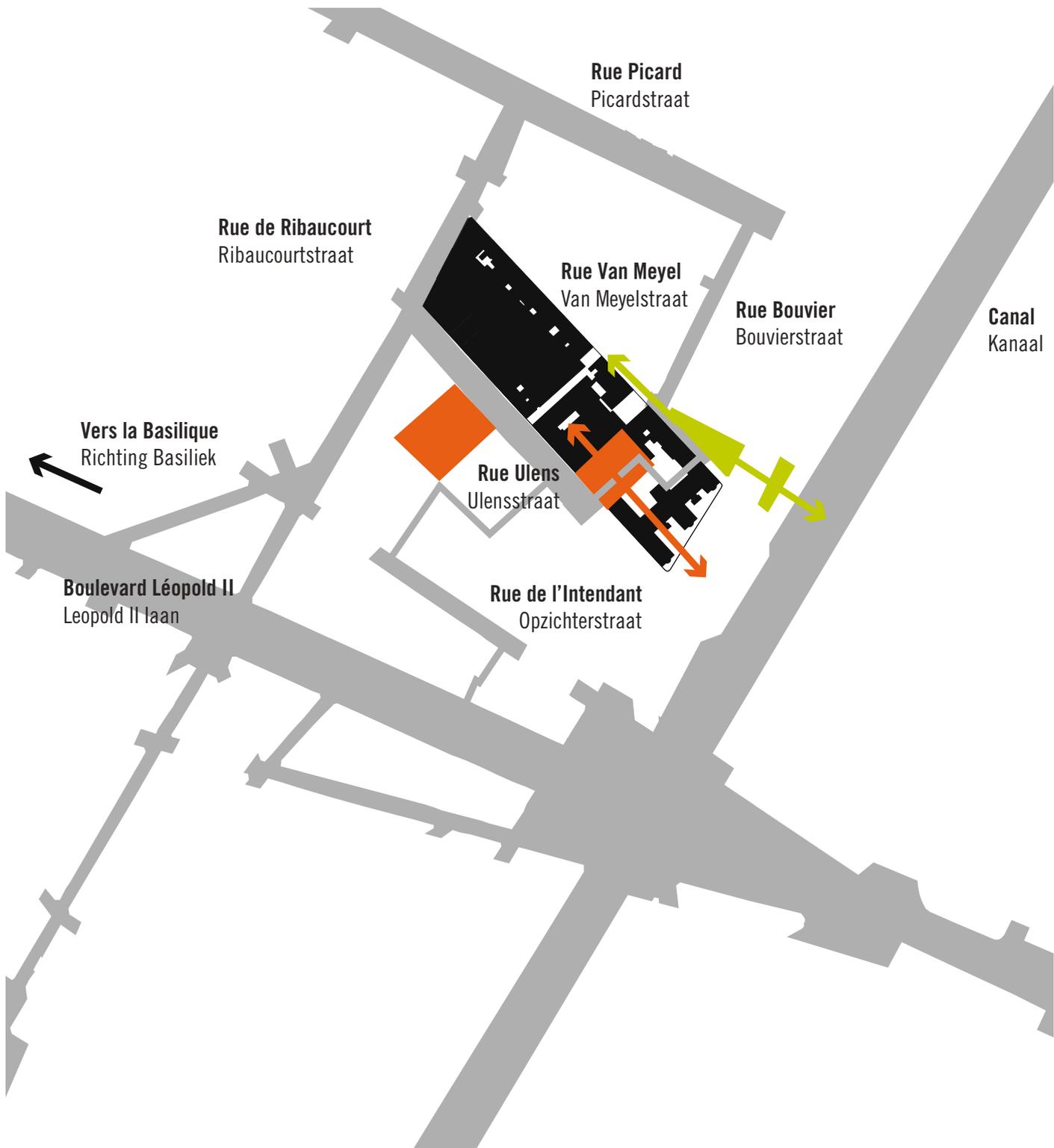
lutte contre l'insalubrité (CL.2)
 strijd tegen ongezonde woningen (CL.2)

2012: élaboration du dossier de base

2014-2018: projet mixte équipements et logements

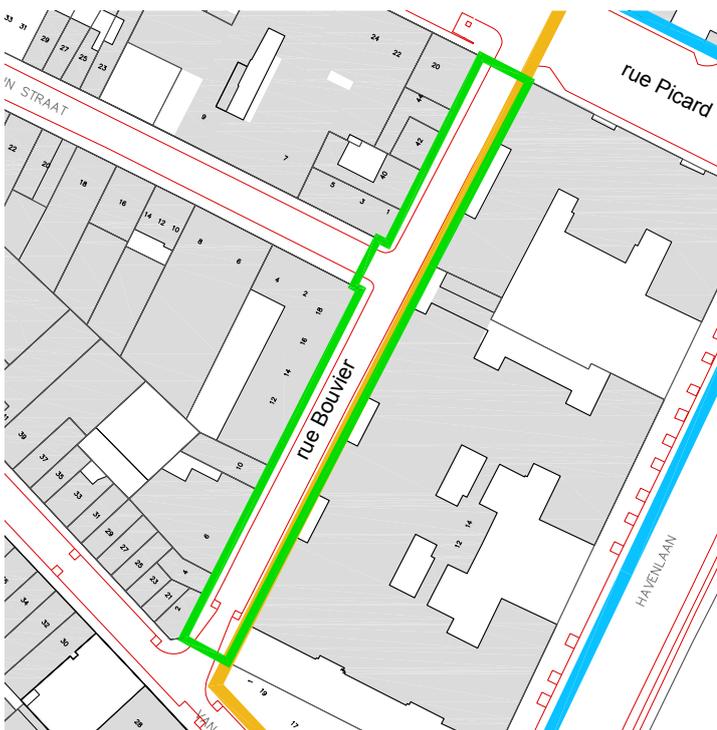
2016-2018: création d'un espace vert et récréatif au quai des matériaux (hors CQ)

2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018



ULens

- UL.2 5.2** opération associée: réaménagement de la rue Bouvier
gekoppeld project: herinrichting van de Bouvierstraat
- UL.R2a 5.3** construction d'un logement de concierge
oprichting van een conciërgewoning
- UL.R2b 5.4** opération associée: construction de 5 logements complémentaires
gekoppeld project: oprichting van 5 extra woningen
- UL.R2c 5.5** opération associée: construction d'une école d'une capacité de +/- 450 élèves
gekoppeld project: oprichting van een school met een capaciteit van +/-450 leerlingen
- UL.R2d 5.6** opération associée: construction d'un équipement lié à l'aide sociale d'urgence
gekoppeld project: oprichting van een voorziening voor sociale
- UL.R2e 5.7** opération associée: construction d'un équipement lié à l'enfance - crèche 48 enfants
gekoppeld project: oprichting van een voorziening voor kinderen - een kribbe 48 kinderen



situation existante

constats

Le statut limitrophe de la rue a eu pour conséquence que celle-ci n'a fait l'objet que de rénovations légères ;

la rue longe l'arrière de la KBC, ce qui ne favorise pas un espace public de qualité (manque de contrôle social) ;

le bâtiment de la KBC ne développe aucune synergie avec le quartier, le bâtiment est posé le long du quartier sans interagir avec celui-ci.

situation de droit

adresse Rue Bouvier

statut Voirie communale

PRAS réseau local - zone 30

ID Urbis -

matériaux utilisés

Asphalte, dalles 30/30, pavés béton

état

Etat dégradé – bien éclairé – pas de verdure

superficies

zone d'intervention 1.830 m²

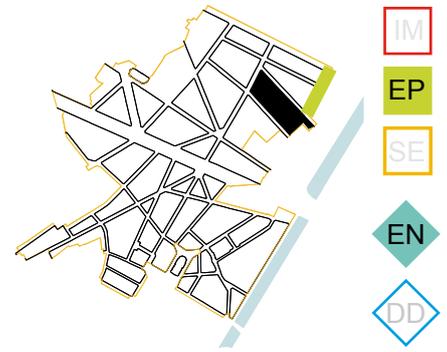
stratégie

- repenser l'occupation de l'espace public pour le rendre plus convivial
- travailler les limites du périmètre

UL.2

Opération associée: rue Bouvier

Pôle Ulens



projet

type

Amélioration du cadre de vie

description

Remise à neuf des voiries et des trottoirs en redéfinissant les besoins des différents utilisateurs ;

Intégration de la façade arrière de la KBC (largeur des trottoirs, places de stationnement, verdure, ...).

résultats attendus

- amélioration de la qualité de l'espace public
- amélioration de la convivialité de l'espace public par une réappropriation de l'espace au profit de la mobilité douce

conditions de réussite

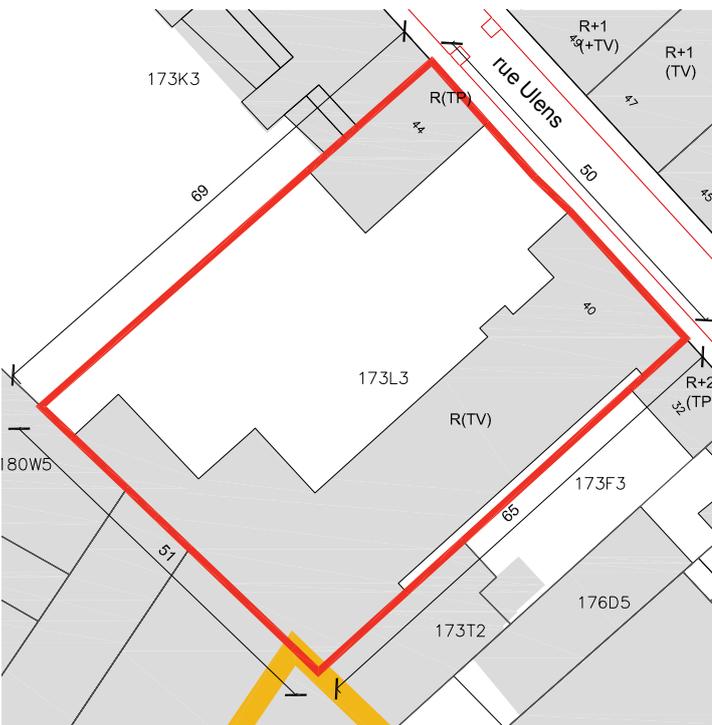
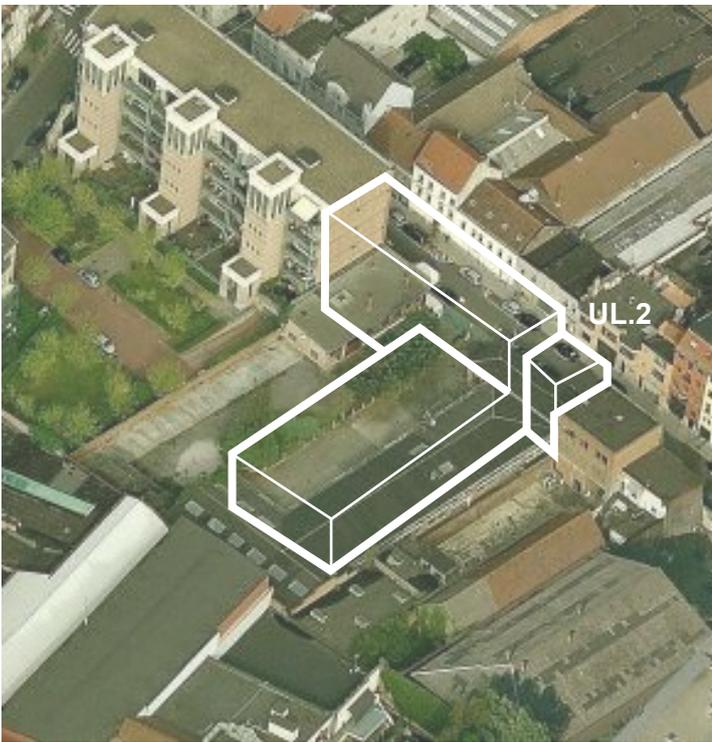
- coordination avec voiries et trottoirs adjacents
- collaboration avec la KBC
- collaboration avec les différentes instances concernées par l'espace public (Sibelga, tel, etc.) pour coordonner les travaux dans le temps
- inscription dans le prochain PTI à venir

intervenants

financiers	Région:	- %
	Commune:	- %
	Beliris:	- %
	autre(s):	- %

partenaire(s)	KBC
----------------------	-----

pilote	Commune de Molenbeek-Saint-Jean
---------------	---------------------------------



situation existante

constats

- permis** -
- réno.urbaine** -
- dyn. foncière** Propriétaire prêt à vendre - gabarit bas
- prop. publique** Propriété communale en arrière de parcelle : rue de l'Intendant 51-65
- occupation sol** Vente occasionnel de voitures, objets trouvés,... / occupation précaire: Samusocial
- état bâti** Bon état
- état EP** Dépôts clandestins
- commerces** Absence de commerces rue Ulens
- équipements** Absence d'équipements rue Ulens
- mobilité** Transports en commun et aménagements, mobilité douce sur l'axe Ribaucourt ou avenue du Port

situation de droit

- cadastre** 173L3
- PRAS** zone de forte mixité et ZICHEE
- PPAS** PPAS n°34 : Léopold IIC
- patrimoine** Immeuble voisin inscrit à l'inventaire
- sol** -

superficies

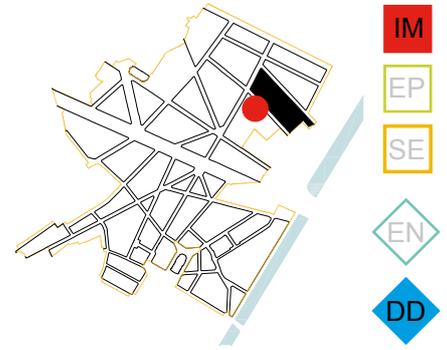
- parcelle** 3.362,62 m²
- emprise bâti** 1.714,96 m²
- plancher(s)** 1.714,96 m²

UL.R2

Projet mixte équipements et logements

Pôle Ulens

rue Ulens 40-44



projet

stratégies

Ilôt densément bâti situé à un endroit stratégique du périmètre qui permet de développer des liaisons entre le quartier et les axes régionaux du périmètre (canal), qui permet de revaloriser les éléments de continuité du périmètre (axe Ribaucourt) et qui permet de travailler les limites du périmètre (frontière avec Bruxelles-Ville, limites des institutions)

Parcelle peu densément bâtie par rapport aux autres parcelles

résultats attendus

- Reconstitution d'une partie du front bâti de la rue Ulens
- introduction d'une nouvelle fonction;
- introduction de données et normes liées à l'éco-construction et à l'économie d'énergie (Motion du Conseil Communal du 22/11/2007);
- création de liens entre le quartier et le canal.

conditions de réussite

- Acquisition de la parcelle
- coordination de l'ensemble de l'opération (logement + Ecole + Samusocial + abords)

recommandations

- respect des recommandations du Masterplan_canal datant de novembre 2010:
 $E/S < 0,5$
 $P/S < 2-2.5$
- verduriser les intérieurs d'îlots et créer une transparence vers la rue Ulens ;
- examiner les possibilités de connexion avec le site communal rue de l'Intendant permettant de casser la taille de l'îlot ;
- prévoir une crèche prioritairement entre la rue de Ribaucourt et le canal.
- créer un lien entre le quartier et la cour d'école et donner accès aux infrastructures de l'école.

superficie indicative

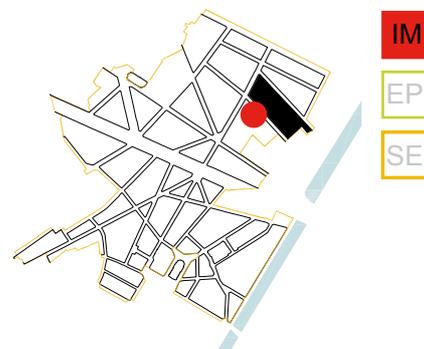
4700 m²

UL.R2a

Construction d'un logement de concierge

Pôle Ulens

rue Ulens 40-44



projet

type

Logement

description

Construction d'un logement pour le concierge pour l'ensemble du site

groupe cible

-

superficie estimée 100 m²
nombre 1
gabarit envisagé R > R+4

résultats attendus

Contrôle sur l'ensemble du site

intervenants

financiers

Région:	78,9%
Commune:	4,2%
Beliris:	0,0%
autre(s):	16,9%

partenaire(s)

pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean

conditions de réussite

Réussite de l'opération globale

recommandations

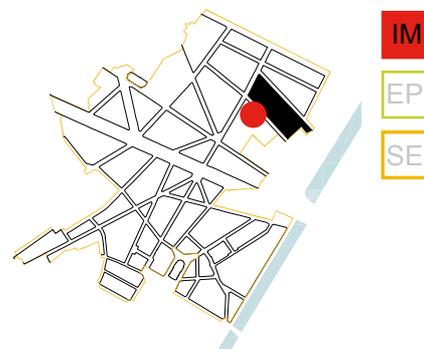
-

UL.R2b

Opération associée: construction de 5 logements complémentaires

Pôle Ulens

rue Ulens 40-44



projet

type

Logement

description

Construction de 5 logements communaux assimilés au logement social

groupe cible

Personnes isolées, familles moyennes, grandes familles

superficie estimée 500 m²
nombre 5 logements
gabarit envisagé R > R+4

résultats attendus

Introduction d'une mixité de fonctions sur le site

intervenants

financiers

Région:	0 %
Commune:	0 %
Beliris:	0 %
autre(s):	100 %

partenaire(s)

-

conditions de réussite

Réussite de l'ensemble de l'opération

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

recommandations

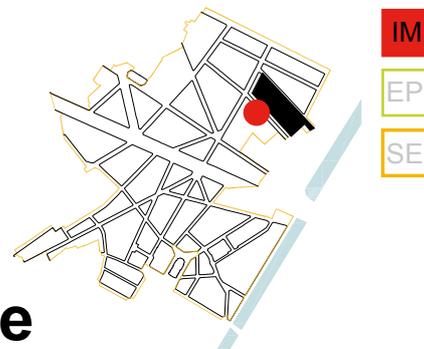
Prévoir au minimum 50% de logements avec 3 ou 4 chambres

UL.R2c

Opération associée: construction d'une école d'une capacité de +/- 450 élèves

Pôle Ulens

rue Ulens 40-44



projet

type

Equipement collectif

description

Construction d'un école d'une capacité d'accueil de +/- 450 élèves
Aménagement des abords de l'école

groupe cible

Enfants du quartier

superficie estimée 3600 m²
nombre -
gabarit envisagé R > R+4

résultats attendus

Réduction du déficit de places dans les écoles.
Equipement collectif avec des espaces extérieurs
qualitatifs de grande taille dans un quartier très dense

intervenants

financiers

Région:	0 %
Commune:	0 %
Beliris:	0 %
autre(s):	100 %

partenaire(s)

pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean

conditions de réussite

- Réussite de l'ensemble de l'opération
- obtenir des subsides pour la création d'une nouvelle école

recommandations

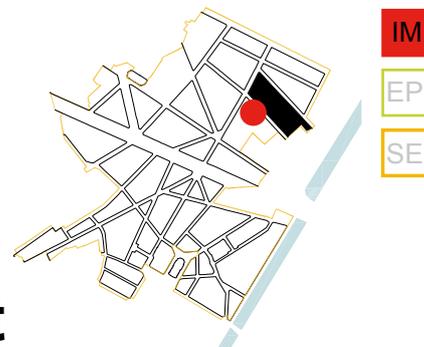
- verduriser les intérieurs d'îlots et créer une transparence vers la rue Ulens ;
- créer un lien entre le quartier et la cour d'école et donner accès aux infrastructures de l'école.

UL.R2d

Opération associée: construction d'un équipement lié à l'aide sociale d'urgence

Pôle Ulens

rue Ulens 40-44



projet

type

Equipement

description

Equipement pouvant être mis à disposition d'une structure soutenant l'aide sociale d'urgence.

groupe cible

Structure soutenant l'aide sociale d'urgence.

superficie estimée 500 m²
nombre -
gabarit envisagé R > R+4

résultats attendus

Introduction d'une mixité de fonctionnement sur le site

intervenants

financiers

Région:	0 %
Commune:	0 %
Beliris:	0 %
autre(s):	100 %

partenaire(s)

pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean

conditions de réussite

- Obtention de co-financements
- Accord de l'Etat Fédéral et du Samusocial sur le projet de relocalisation

recommandations

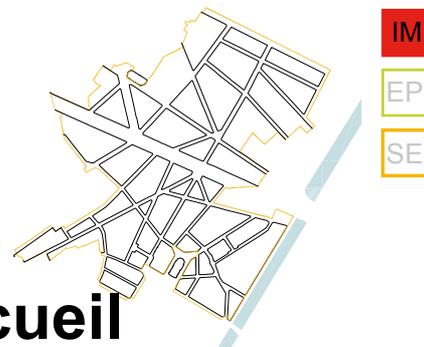
-

UL.R2e

Opération associée: construction d'un milieu d'accueil de la petite enfance - 48 enfants

Pôle Ulens

rue Ulens 40-44



projet

type

Equipement collectif
Accueil de la petite enfance

description

Construction d'une crèche de 48 nouvelles places
d'accueil avec un espace extérieur sécurisé & verdurisé

groupe cible

Habitants du quartier ayant des enfants en bas âges

superficie estimée 845 m²
nombre 48
gabarit envisagé R+7

résultats attendus

Réduction du déficit de place d'accueil de la petite
enfance dans le périmètre du contrat de quartier
Augmentation du nombre de places d'accueil de la petite
enfances

intervenants

financiers Région: 0 %
Commune: 2 %
Beliris: 0 %
autre(s): 98 %

partenaire(s) FEDER,
COCOF

pilote Commune de Molenbeek-Saint-Jean

conditions de réussite

Obtention des co-financements
Milieu d'accueil agréé et subventionné par la VGC ou
l'ONE

recommandations

Détermination du rôle linguistique en fonction du projet
de l'école

rubrique(s) concernée(s)
EP: espace public
SE: socio-économique
EN: environnement
DD: développement durable

IM

EP

SE

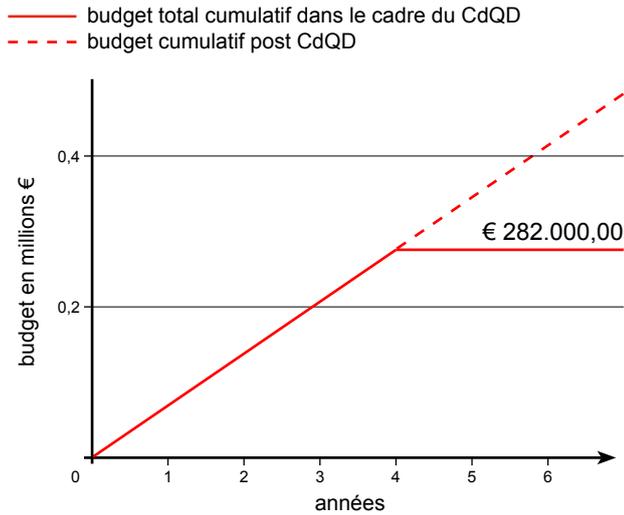
EN

DD

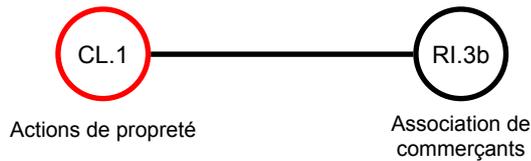
CLimat de Quartier

- | | | |
|-------------|------------|---|
| CL.1 | 6.1 | action de propreté
<i>acties ter bevordering van de netheid</i> |
| CL.2 | 6.2 | lutte contre l'insalubrité
<i>strijd tegen ongezonde woningen</i> |
| CL.3 | 6.3 | signalétique de quartier
<i>bewegwijzering van de wijk</i> |
| CL.4 | 6.4 | développement des activités de la MCCS
<i>ontwikkeling van de activiteiten van het HCSS</i> |
| CL.5 | 6.5 | formation d'animateurs en disciplines artistiques
<i>vorming van animatoren in artistieke disciplines</i> |

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

- Pas ou peu de poubelles dans l'espace public ;
- surcharge des poubelles présentes due à l'excès de déchets ménagers ;
- manque de propreté de certaines voiries ;
- nombreux dépôts clandestins dans le périmètre ;
- sentiment d'impunité par rapport aux actes inciviques de malpropreté ;
- manque de connaissances en matière de législation et de bonnes pratiques dans le domaine de la propreté et de l'environnement ;
- demande très affirmée des habitants pour plus de propreté dans leur quartier.

stratégies

- Améliorer les connaissances et pratiques des riverains et habitants en matière de gestion de déchets domestiques et commerciaux, le respect de la propreté et l'image du quartier ;
- détecter les comportements non réglementaires (dépôts clandestins d'immondices, sacs poubelles non réglementaires, ...) et les sanctionner.



CL.1

Actions de propreté

Climat de quartier

projet

type

Information, participation et communication
Embellissement
Développement durable

groupe cible

Habitants
Commerçants/exploitants
Utilisateurs de l'espace public

description

Le projet se décline en plusieurs axes:

1/ information et sensibilisation de la population sur l'importance d'une bonne gestion des déchets et sur la nécessité de la propreté et de l'hygiène publique; responsabilisation et mise en place d'outils de communication diversifiés et adaptés à divers publics;

2/ analyser et agir contre la problématique de l'évacuation des déchets ménagers par l'usage abusif des corbeilles urbaines générant une surcharge de celles-ci et une salissure de l'espace public;

3/ actions ponctuelles et ciblées sur le thème de la propreté: actions de sensibilisation des plus jeunes, décoration de poubelles par les plus jeunes, actions collectives balayage de rues, actions d'information et d'incitation à la propreté par des habitants, ... (éventuellement par le biais des enveloppes de quartier) ;

4/ renforcer le contrôle et la répression des actes inciviques de malpropreté : investissement de l'espace public, contrôle, caméras de surveillance, sanctions, ...

résultats attendus

- Amélioration des connaissances et des pratiques en matière de gestion des déchets et propreté de l'espace public ;
- Réduction du nombre de dépôts clandestins et des faits d'évacuation irrégulières de déchets dans l'espace public;
- Sensibilisation des habitants à la notion de gestion et de prévention des déchets, de propreté et de quartier durable.

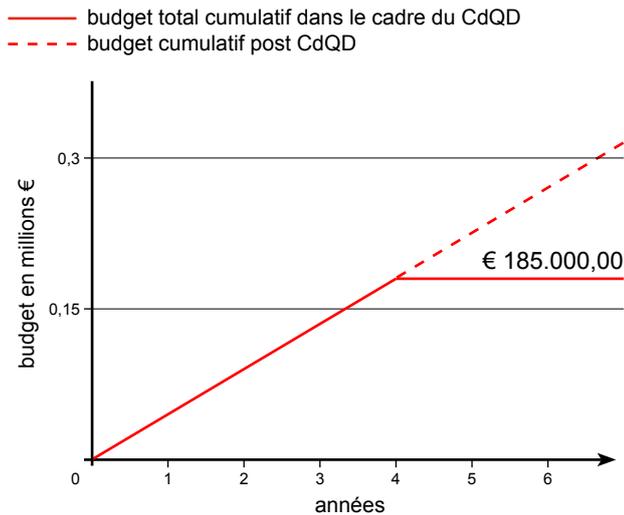
conditions de réussite

- Coordination et développement du projet par la cellule incivilités ;
- Coordination avec les services communaux (cellule Environnement, Service Propreté Publique, Service Eco-conseil), la Police locale et Agence Bruxelles Propreté pour les actions coercitives ;
- Participation active des habitants, jeunes et moins jeunes du quartier ;
- Développement d'une stratégie et d'une méthodologie de travail efficace tenant compte des expériences du passé ;
- Mise en place d'une stratégie de communication dynamique et pro-active vers le public cible ;
- Information et contacts réguliers avec les habitants ;
- Présence de mobilier urbain adéquat (poubelles, ...) ;
- Pérennisation des actions.

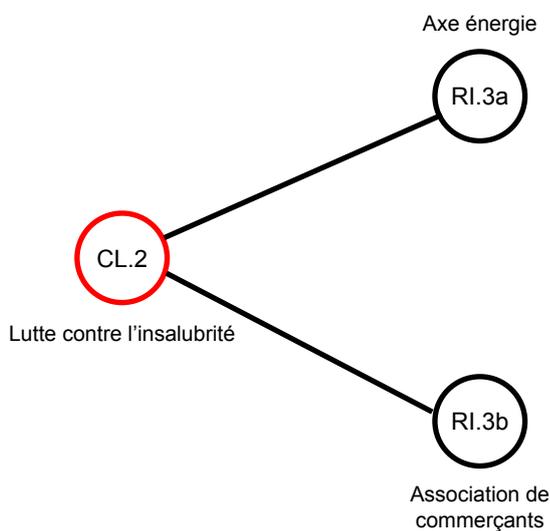
intervenants

financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	Habitants, associations, écoles, ...	
pilote	Commune de Molenbeek-Saint-Jean	
ETP créé(s)		2

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Etat extérieur général du bâti moyen mais beaucoup de logements vétustes et taux d'insalubrité élevé ;

Les logements ont moins de confort que la moyenne des logements en région bruxelloise (en 2001 15,16% ne bénéficiaient pas du confort de base et 27 % se limitaient au confort de base sans chauffage central) ;

« Hyper division » des immeubles : découpages verticaux et horizontaux permettant l'augmentation du nombre de locations par maison et la densification de la population de façon problématique, souvent sans aucune autorisation, entraînant rapidement des situations d'insalubrité, de manque d'hygiène et modifiant la structure initiale de l'habitation ;

Pourcentage important de grosses situations d'insalubrité difficiles à résoudre par la voie habituelle car la procédure est trop lourde, les victimes n'obtiennent que rarement gain de cause et les responsables restent généralement impunis ;

Propriétaires souvent démunis quand la réouverture d'un logement fermé pour des raisons urbanistiques ou sanitaires nécessite plus qu'une simple remise en ordre ;

Intervention ciblée ou partielle des services urbanistiques ou sanitaires ;

Constante augmentation des « marchands de sommeil » ;

Certaines situations développent des ramifications vers d'autres formes d'incivilité, voire de pratiques criminelles.

stratégies

Agir contre les situations de grosses insalubrités ;

Lutter contre les marchands de sommeil ;

Prise en charge globale de situations à l'échelle d'immeubles ;

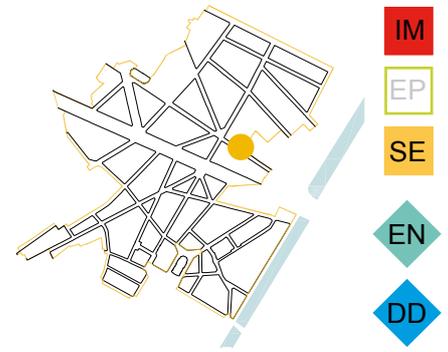
Actions à entreprendre en collaboration avec tous les services impliqués, intra- et extra-communaux.



CL.2

Lutte contre l'insalubrité

Climat de quartier



projet

type

Logement
Amélioration du cadre de vie

groupe cible

Habitants du quartier
Propriétaires (occupants et non occupants)
Locataires

description

Il s'agit de la mise en place d'une cellule spécifique sur la question des marchands de sommeil et sur celle des grosses insalubrités au sein de la Cellule Logement. Cette cellule doit permettre de pouvoir agir rapidement et localement en faisant intervenir toute une chaîne d'acteurs dans des délais très courts. Elle doit par ailleurs pouvoir aborder, également dans les plus brefs délais, le(s) partenaire(s) adéquats selon le type de situation et les problématiques qu'elle comporte. Ceci demande une attention particulière sur les situations rencontrées.

Une personne d'action au profil juridique sera engagée à temps plein au sein de la Cellule Logement pour s'occuper spécifiquement des problèmes d'insalubrité et des marchands de sommeil.

résultats attendus

- Amélioration de la qualité des logements ;
- enrayer durablement la constante augmentation des marchands de sommeil ;
- permettre d'accélérer les procédures de lutte contre les marchands de sommeil ;
- permettre aux victimes de marchands de sommeil d'obtenir gain de cause et d'être relogées décentement et les responsables d'être poursuivis.

conditions de réussite

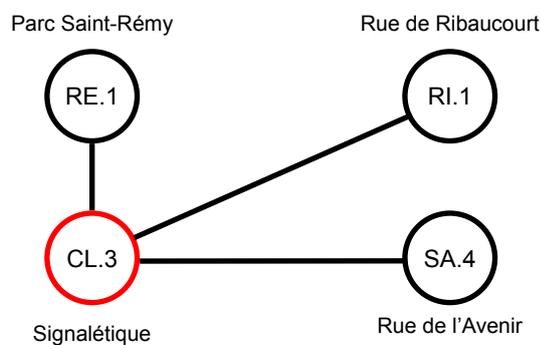
- Une approche globale de la problématique : communication et information proactive continue des groupes cibles, sensibilisation et soutien à l'investissement des propriétaires, répression effective des responsables, accompagnement des victimes et solutions de (re)logement durable ;
- collaboration étroite et efficace entre les différentes instances concernées ;
- possibilité d'agir rapidement et localement ;
- pérennisation des projets et des actions entreprises envers les marchands de sommeil et les grosses insalubrités ;
- mettre ce projet en relation avec le projet Axe énergie autour de Ribaucourt et l'association des commerçants (cf. fiches RI.3a et RI.3b).

développement durable

- Amélioration de la qualité du logement dans le périmètre du contrat de quartier ;
- diminution durable du nombre de marchands de sommeil présents dans la zone d'étude ;
- amélioration du cadre de vie des personnes habitant le quartier.

intervenants

financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	Maison de quartier Bonnevie asbl	
pilote	Cellule Logement de la commune de Molenbeek-Saint-Jean	
ETP créé(s)	1	



situation existante

constats

manque de visibilité des infrastructures au sein du périmètre comme les endroits dédiés à la jeunesse, les salles de sports, les centres culturels et autres ;

manque de chemins sécurisés reliant les différentes infrastructures extérieures (pour enfants) ;

sentiment d'insécurité routière, et passages problématiques liés e.a. aux véhicules mal stationnés empiétant sur les trottoirs, la vitesse excessive des véhicules, les longs détours des chemins piétons ;

omniprésence de la voiture au détriment de la mobilité douce, peu de place pour le vélo ;

utilisation du vélo rendue inconfortable par certains revêtements (e.a. pavés de pierre naturelle) de rues et l'étroitesse de certaines rues.

situation de droit

adresse -

statut -

PRAS -

ID Urbis -

matériaux utilisés

-

état

Rues et trottoirs majoritairement en bon état, pour la plupart réaménagées soit dans le cadre de Contrats de Quartier ou par le biais du PTI de la Commune

superficies

zone d'intervention l'ensemble du quartier

stratégie

- Améliorer la lisibilité des infrastructures socio-économiques présentes dans le périmètre ;
- créer un lien entre les petits espaces verts de proximité au travers du périmètre ;
- développer un parcours balisé et sécurisé pour les 0-12 ans.





CL.3

Signalétique de quartier

Climat de quartier

projet

type

Amélioration du cadre de vie
Cohésion sociale
Développement durable

description

Développer une signalétique durable et visible des équipements collectifs sur l'ensemble du périmètre.

Création de promenades balisées avec aménagements sécurisés favorisant la mobilité douce

résultats attendus

- amélioration de l'image générale et de la qualité de l'espace public
- valorisation des infrastructures du quartier
- lisibilité du quartier
- sécurisation de l'espace public au profit des déplacements doux

conditions de réussite

- Collaboration avec les différentes instances concernées;
- Coordination avec les opérations d'espaces publics (RI.2, RE.1, SA.4 et UL.1);
- Coordination avec le projet Pietro du contrat de quartier « Cinéma Belle-Vue ».

intervenants

financiers	Région:	95,0 %
	Commune:	5,0 %
	Beliris:	- %
	autre(s):	- %

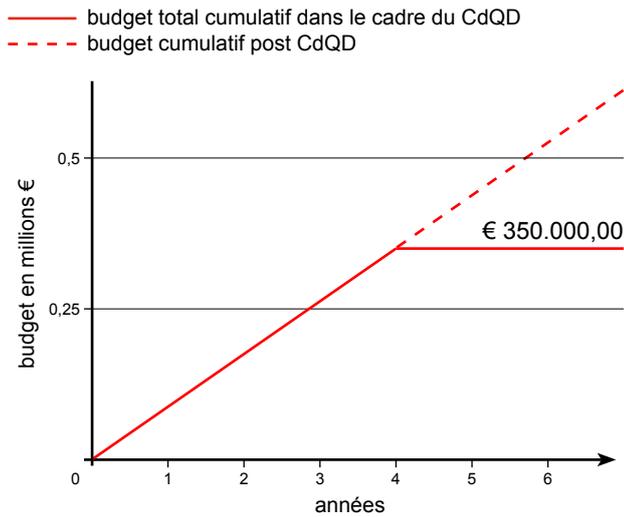
partenaire(s)

-

pilote

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



Développement des activités de la MCCS

situation existante

constats

Très peu d'offres en termes de loisirs et d'éveil culturel par rapport au très grand nombre d'enfants, notamment dans le quartier Maritime (la catégorie des 6-17 ans est surreprésentée par rapport à la moyenne régionale) ;

Les perspectives démographiques à court et moyen terme vont amplifier encore le nombre de jeunes et très jeunes dans le périmètre (la tranche d'âge 0-3 ans est actuellement la plus représentée dans le périmètre) ;

Les espaces et infrastructures dédiés au groupe cible (en particulier pour les filles) dans le tissu du quartier sont très limités ;

La présence de plusieurs écoles dans le périmètre : 3 écoles communales fondamentales, deux francophones et une néerlandophone, ainsi qu'une école fondamentale privée ;

Importance de la créativité comme vecteur d'émancipation et d'épanouissement des personnes.

stratégies

Renforcement et extension des stages créatifs et culturels pour enfants au périmètre du contrat de quartier, en particulier sur le quartier Maritime ;

Sensibiliser les enfants par le biais d'activités ludiques sur le thème de la durabilité ;

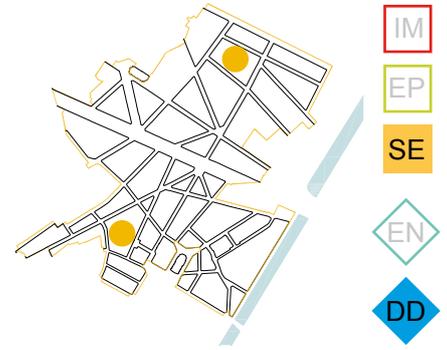
Renforcer les liens entre les équipements présents sur et en dehors du périmètre entre eux et avec les habitants et les écoles du quartier, en particulier entre le MCCS, le CCM et l'école du cirque.



CL.4

Développement des activités de la MCCS

Climat de quartier



projet

type

Education
Artistique et culturel
Cohésion sociale

groupe cible

Enfants (3-12 ans)

description

Stages pour enfants à partir de 3 ans en journée complète: extension de l'offre de stages et d'activités créatives de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale au périmètre Autour de Léopold II d'une part en créant plus de stages durant les vacances scolaires (linguistiques, de recyclage, artistiques) pour les enfants de 3 à 12 ans, d'autre part en soutenant les écoles, les milieux d'accueil de la petite enfance et les maisons de quartier dans leur ouverture sur le quartier, l'organisation des activités culturelles, et l'organisation d'activités au sein de ceux-ci (ateliers créatifs, classes d'immersion thématique, activités le mercredi après-midi dans les écoles, initiation à l'art et aux cultures, ...).

résultats attendus

- Maximiser la présence des enfants du périmètre, dès leur plus jeune âge et les sensibiliser à la thématique de la durabilité ;
- renforcer l'intégration de la MCCS, du CCM et de l'école du cirque comme lieux d'émancipation pour la jeunesse ;
- création d'un réseau d'infrastructures culturelles à travers le quartier, renforcer l'offre d'activités sur le quartier Maritime.

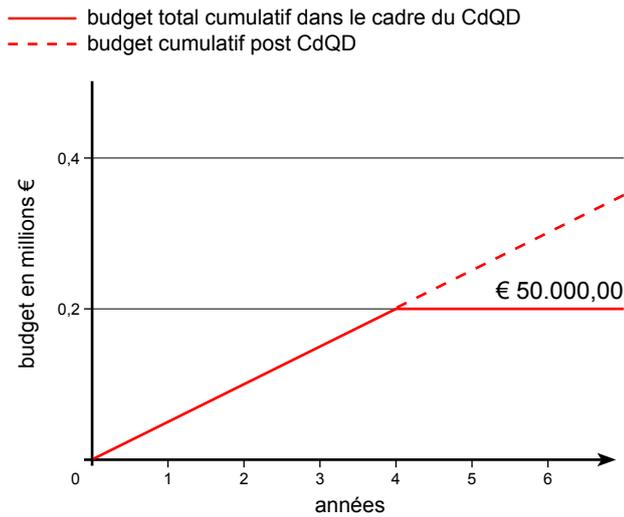
conditions de réussite

- Démarche pro-active de communication et de promotion des stages dans le quartier ;
- organisation d'actions ciblées vers des groupes bien déterminés (enfants du périmètre, filles, etc.) ;
- partenariat fructueux avec les écoles et les différents partenaires locaux ;
- organisation d'activités de qualité répondant aux attentes du groupe cible ;
- encadrement des enfants par du personnel qualifié ;
- prix adapté au profil socio-économique du quartier.

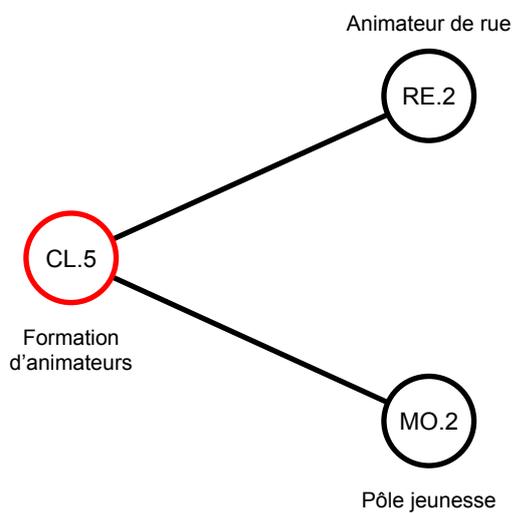
intervenants

financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	Ecole 7 Ecole 2 CCM Ecole de Cirque de Bruxelles Tissu associatif	
pilote	Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale (MCCS)	
ETP créé(s)	2	

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Un manque criant d'animateurs de jeunes dans le quartier ;

Besoin d'élargir l'offre de formations dans le quartier avec la possibilité d'un emploi à la clé ;

Manque d'équipements et activités sportives dans le quartier ;

Présence de jeunes passionnés d'arts urbains, de hip hop, de parcours et de tricks ;

Peu d'activités proposées dans ces disciplines artistiques dans le quartier.

stratégies

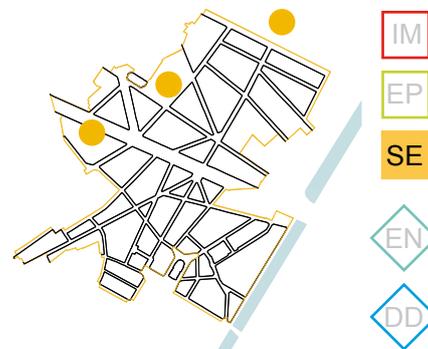
Compléter et diversifier l'offre de formations dans le quartier et répondre au besoin d'animateurs/éducateurs pour les jeunes ;

travailler sur les limites du périmètre, e.a. la liaison entre Tour & Taxis et le quartier Maritime.

CL.5

Formation d'animateurs en disciplines artistiques

Climat de quartier



projet

type

Formation et Emploi
Artistique et Culturel
Cohésion sociale

groupe cible

Jeunes animateurs et éducateurs (16-25 ans)
Habitants et jeunes du quartier

description

Mise en place d'une formation permettant aux animateurs/éducateurs d'acquérir les compétences pour animer des groupes d'enfants, jeunes et moins jeunes, grâce aux techniques de danse et d'acrobaties liées aux arts urbains et aux arts du cirque (break dance, parkour, tricks, capoeira, main à main, etc.).

Développement d'une formation de 20 jours à modules variables en fonction des publics cibles,

Favoriser le développement de compétences liées aux arts du cirque et arts acrobatiques urbains. Trois types de compétences leur seront transmises: le savoir être, la maîtrise des techniques acrobatiques et de danses et les compétences de transmission nécessaires pour encadrer des petits groupes d'enfants et de jeunes et de leur transmettre, avec pédagogie, ces disciplines acrobatiques.

résultats attendus

Elargir l'offre de formations et favoriser la mise à l'emploi via ces formats ;

Permettre de renforcer les contacts avec les associations, les enfants et les habitants du quartier, cette formation devrait notamment résonner sur trois niveaux:

- auprès des élèves futurs animateurs issus du quartier,
- auprès des enfants et des jeunes qui suivront les stages et cours organisés dans le quartier et encadrés par les élèves futurs animateurs et leurs formateurs,
- à travers les rencontres artistiques organisées à la Maison des Cultures, au Centre Communautaire Maritime et à l'École de Cirque de Bruxelles avec des artistes professionnels.

Intégration du projet sur l'espace public via des événements organisés au sein du périmètre.

conditions de réussite

- Des candidats adaptés et motivés issus du périmètre du contrat de quartier ;
- Un intérêt certain de la part des jeunes du quartier pour les arts proposés, aussi bien au niveau des futurs animés que des futurs formés ;
- Disposer de l'équipement nécessaire, matériel et salle(s), pour exercer ces disciplines ;
- Collaboration efficace entre le réseau de partenaires couvrant tout le quartier ;
- Possibilité de trouver un emploi à la clé.

intervenants

financiers	Région: 100 %
partenaire(s)	Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale Centre Communautaire Maritime Mission Locale de Molenbeek Maisons de Quartier
pilote	Ecole de Cirque de Bruxelles
ETP créé(s)	-

rubrique(s) concernée(s)
SE: socio-économique
EN: environnement
DD: développement durable

IM

EP

SE

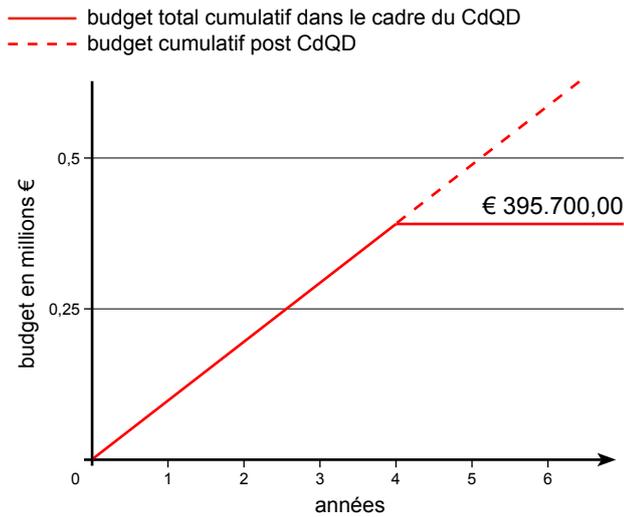
EN

DD

CO-production

CO.1	enveloppe de quartier / participation / communication <i>wijkvelop / participatie / communicatie</i>
CO.2	co-production avec les jeunes du quartier <i>co-productie met de jongeren van de wijk</i>
CO.3a	chef de projet années 0-4 <i>projectleider jaren 0-4</i>
CO.3b	chef de projet années 5-6 <i>projectleider jaren 5-6</i>
CO.4a	bureau étude dossier de base <i>studiebureau basisdossier</i>
CO.4b	bureau étude modification dossier de base <i>studiebureau wijzigingen basisdossier</i>

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques

CO.1

Enveloppe de quartier

situation existante

constats

Manque de cohésion sociale et de dialogue ;

Manque de convivialité ;

Nécessité de communiquer sur les enjeux et les actions du Contrat de Quartier Durable et les transformations du quartier ;

stratégies

Proposer une présence visible, active et représentative de l'équipe du Contrat de Quartier Durable au sein du périmètre ;

Informers les habitants sur les différentes actions menées dans le cadre du Contrat de Quartier Durable par la mise en place d'outils de communication adaptés et diversifiés ;

Inscrire les citoyens et les divers acteurs du quartier dans le processus de participation pour favoriser leur adhésion aux projets en vue d'une bonne appropriation et de renforcer la cohésion sociale, la mixité des populations et les liens entre les différentes associations ;

Préparer l'après contrat de quartier.



CO.1

Enveloppe de quartier / participation / communication

Co-production

projet

type

Développement durable
Information, communication et participation

groupe cible

Habitants et associations, acteurs divers du quartier

description

1/ enveloppe de quartier :

Une partie du budget total est alloué à l'enveloppe de quartier et répartie à parts égales sur toute la durée du Contrat de Quartier Durable. Chaque année une ou plusieurs initiatives proposées par des habitants, associations, écoles ou autres du périmètre seront sélectionnées par un jury indépendant et bénéficieront d'un budget pour une durée d'un an afin d'être réalisées dans l'année qui suit la sélection.

Il s'agira de projets ponctuels d'ampleurs diverses qui pourront aborder différents thèmes (sur base du diagnostic du CdQD) dès lors qu'ils contribueront à renforcer la cohésion sociale et la mixité des populations au travers de la participation active des habitants du quartier ;

2/ communication :

Développement d'une communication active de quartier ; implication des acteurs locaux, des habitants – information sur les différents projets du CdQD dont l'enveloppe de quartier, le calendrier des consultations, des Commissions de Quartier, des AG, des groupes de travail et des enquêtes publiques ; soutien aux habitants pour développer des initiatives dans le sillon du CdQD ; accueil de divers partenaires souhaitant s'implanter et organiser des actions dans le quartier dont les opérateurs du volet socio-économique ;

3/ participation :

organisation d'animations et d'actions spécifiques dans le quartier dans un objectif de remaillage social.

résultats attendus

- Visibilité des actions du Contrat de Quartier Durable ;
- meilleure compréhension des habitants du processus d'intervention pour favoriser leur implication dans la vie et la transformation de leur quartier ;
- développement d'un sentiment d'appartenance, d'identité collective positive au quartier ainsi qu'une bonne appropriation des aménagements et équipements réalisés ;
- communication de proximité régulière et active ;
- amélioration de la convivialité et de la cohésion sociale, du bien-vivre du quartier ;
- pérennisation des opérations.

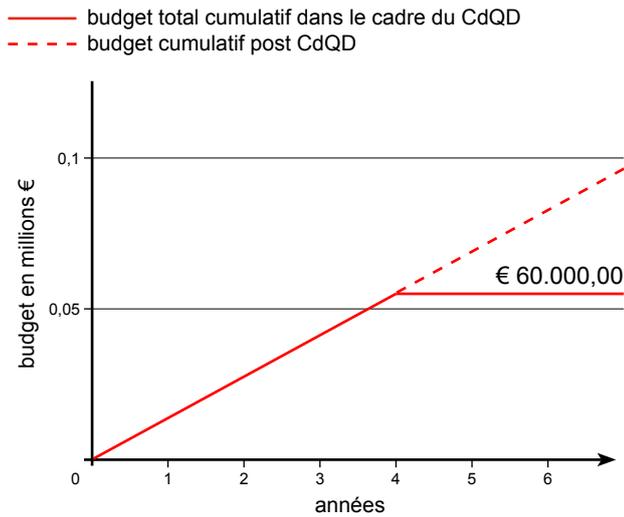
conditions de réussite

- Personne responsable proactive : agent de liaison, de terrain qui veille à la pertinence des projets afin qu'au terme du CdQD les opérations se poursuivent dans des conditions favorables ;
- actions pertinentes et visibles apportant une plus-value pour le quartier et ses acteurs et portées par ceux-ci ;
- mise à disposition de moyens pour développer la promotion de l'ensemble du programme de revitalisation et d'un budget spécifique pour l'enveloppe de quartier.

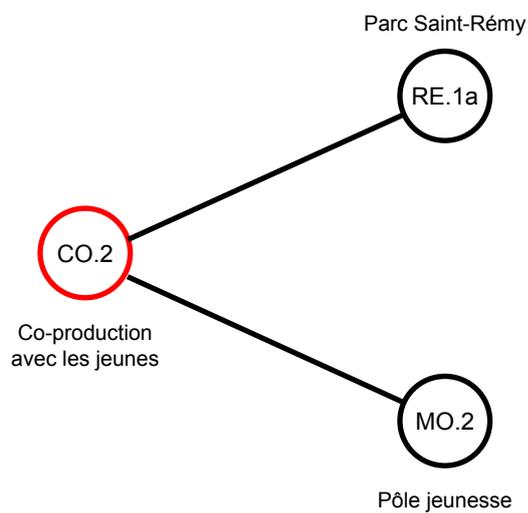
intervenants

financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	Associations, habitants, écoles etc. à l'origine des initiatives sélectionnées	
pilote	Commune de Molenbeek-Saint-Jean	
ETP créé(s)	1	

Plan financier annuel



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Volonté de la jeunesse de s'investir dans le quartier (instauration d'un mouvement « grands frères », reproduction de la dynamique du parc Bonnevie sur le parc Saint-Rémy, organisation de fêtes de quartier, tournois de foot, ...);

Manque d'infrastructures et d'activités adaptées au groupe cible, en particulier pour les filles;

Les jeunes, en particulier les 16-25 ans, se sentent délaissés, en manque de reconnaissance, d'encadrement, démotivés;

Désacralisation de l'école, démotivation au vu d'un avenir improbable, taux élevé de jeunes en décrochage scolaire.

stratégies

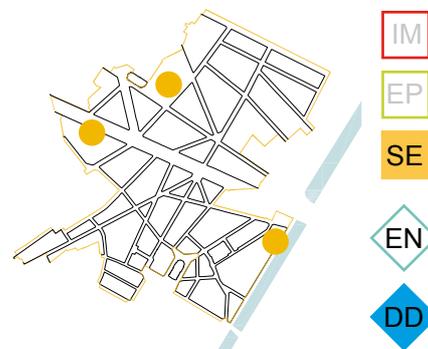
Impliquer les jeunes, en tant que citoyens de demain, dans leur quartier en leur laissant prendre part activement à l'évolution de celui-ci.



CO.2

Co-production avec les jeunes

Co-production



projet

type

Information, communication et participation
Développement durable
Accompagnement

groupe cible

Les jeunes du quartier (12-18 ans)

description

Créer un contrat de quartier à l'échelle des jeunes qui leurs permettent de s'exprimer, de dialoguer, d'imaginer, de construire et de réaliser un projet collectif qui leur soit propre, dans leur quartier, sur une période de 4 ans.

Une personne sera en charge de l'encadrement général et du bon déroulement de la co-production aidée par divers partenaires pour contacter et encadrer les jeunes et enfin réaliser avec eux leurs projets.

résultats attendus

Faire prendre conscience aux jeunes des richesses sous-jacentes à faire valoir de leur quartier ;

Améliorer/renforcer les liens avec leur environnement, les ouvrir à leur quartier ;

Les inciter à prendre une attitude responsable et constructive vis-à-vis, au sein de leur quartier.

conditions de réussite

Participation active des jeunes dans la mise en place et la réalisation du programme de co-production ;

Un programme ciblé et constructif qui soit valorisant pour le quartier mais également pour les jeunes eux-mêmes ;

Un solide encadrement des jeunes.

intervenants

financiers Région: 100,0 %

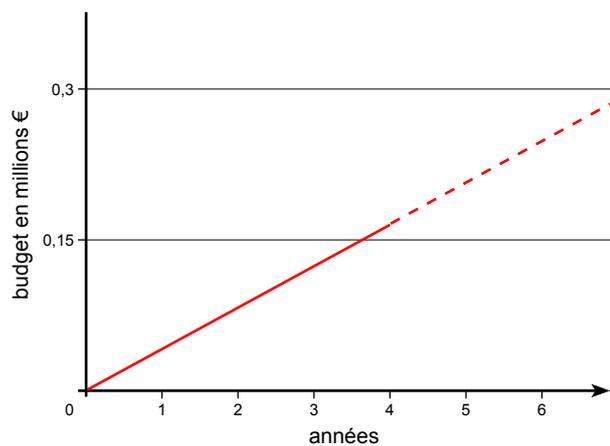
partenaire(s) CCM, Cles, l'Oranger, Maison de jeunes, associations s'occupant de jeunes

pilote Division des projets subsidiés de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

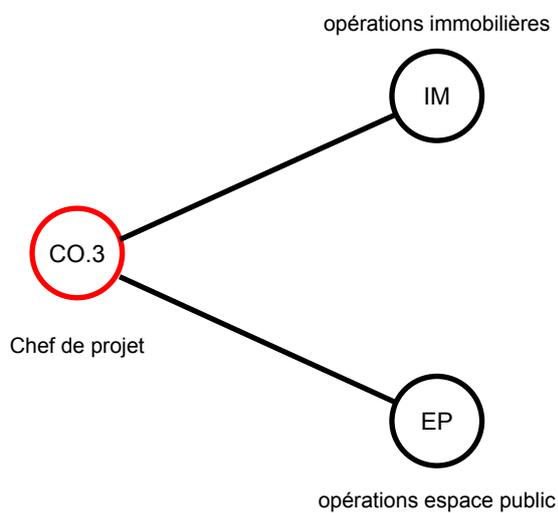
ETP créé(s) -

Plan financier annuel

— budget total cumulé dans le cadre du CdQD
 - - - budget cumulé post CdQD



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Nécessité de coordonner l'ensemble des actions entreprises dans le Contrat de Quartier durable.

stratégies

Mise en place d'un plan d'action des différentes opérations physiques du dossier de base du Contrat de Quartier durable.

CO.3a

Chef de projet années 0-4

Co-production

projet

description

Gestion et suivi de chantier

Coordination du Contrat de Quartier durable. Etablir un calendrier de tous les projets. Suivi administratif et financier. Contacts permanents avec l'ensemble des services concernés par le projet. Préparation et promotion des dossiers relatifs à l'établissement des projets (Procédures d'acquisitions, processus des marchés publics, ...). Encadrer la réflexion concernant les investissements relatifs aux projets réalisés par le SPFMT. Représenter la Commune aux différentes réunions. Au moment des enquêtes publiques : procurer à la population l'information nécessaire à la bonne compréhension des projets. Suivi des marchés publics de services et de travaux. Suivi des chantiers.

Cohésion

Informier régulièrement le Collège des Bourgmestre et Echevins et les services communaux de l'évolution des différents projets. Collecter les informations relatives aux initiatives et projets en cours dans le périmètre et ses environs. Veiller à la cohésion entre les opérations relevant des différents volets et stimuler les synergies

Relations avec la population.

Collaborer à l'organisation des AG et CoQ ainsi que d'éventuels groupes de travail ou visites sur le terrain. Encadrer les groupes de travail « thématiques ». Diffuser efficacement les informations destinées à la population à chaque stade du processus. Présenter les informations de manière compréhensible et accessible au public.

Relations avec la Région

Préparer et suivre les réunions d'encadrement en collaboration avec les responsables politiques et techniques de la Commune. Entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région. Communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine pour la libération des subsides. Contrôle du programme avec révision éventuelle du programme au cours de la 2ème année du contrat de quartier durable. Effectuer une première évaluation de l'exécution et de l'état d'avancement des projets approuvés au cours de la 1ère année de la mise en œuvre du contrat de quartier durable. Identifier, budgétiser et programmer les projets de remplacements. Le chef de projet s'occupe par ailleurs de la communication du contrat de quartier durable.

type

Coordination

groupe cible

Les bureaux d'études et les entrepreneurs
Les habitants et les associations du quartier
Propriétaires

résultats attendus

Réalisation des différentes opérations:

- en respectant les objectifs définis,
- en appliquant les procédures de marchés publics
- dans les délais impartis
- en adéquation avec les données non-physiques fournies par la personne en charge de la communication / participation et de la mise en place de la gestion des infrastructures

conditions de réussite

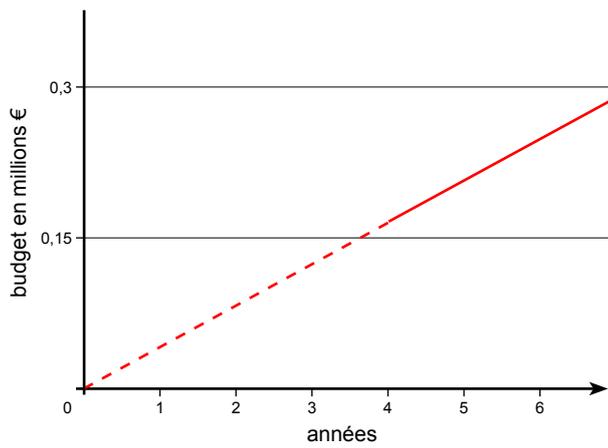
- Coordination étroite avec la personne en charge de la communication / participation et de la gestion des infrastructures.
- Connaissance en architecture, en marchés publics et en suivi de chantier.

intervenants

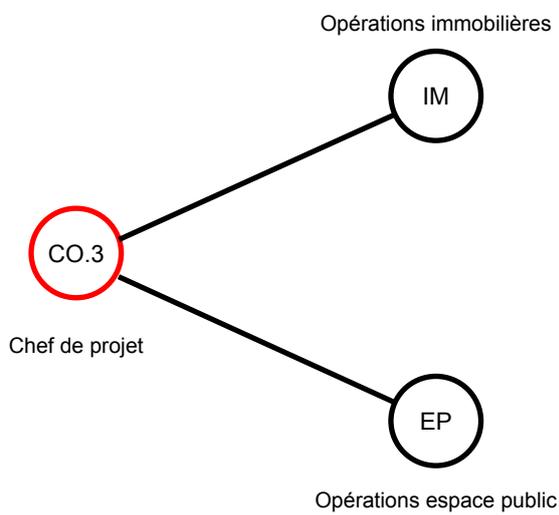
financiers	Région:	100 %
partenaire(s)	-	
pilote	Division des Projets subsidiés de la commune de Molenbeek-Saint-Jean	
ETP créé(s)	1	

Plan financier annuel

— budget total cumulé dans le cadre du CdQD
 - - - budget cumulé post CdQD



Cluster d'opérations socio-économiques



situation existante

constats

Nécessité de coordonner l'ensemble des actions entreprises dans le Contrat de Quartier durable.

stratégies

Mise en place d'un plan d'action des différentes opérations physiques du dossier de base du Contrat de Quartier durable.

CO.3b

Chef de projet années 5-6

Co-production

projet

description

Gestion et suivi de chantier

Coordination du Contrat de Quartier durable. Etablir un calendrier de tous les projets. Suivi administratif et financier. Contacts permanents avec l'ensemble des services concernés par le projet. Préparation et promotion des dossiers relatifs à l'établissement des projets (Procédures d'acquisitions, processus des marchés publics, ...). Encadrer la réflexion concernant les investissements relatifs aux projets réalisés par le SPFMT. Représenter la Commune aux différentes réunions. Au moment des enquêtes publiques : procurer à la population l'information nécessaire à la bonne compréhension des projets. Suivi des marchés publics de services et de travaux. Suivi des chantiers.

Cohésion

Informier régulièrement le Collège des Bourgmestre et Echevins et les services communaux de l'évolution des différents projets. Collecter les informations relatives aux initiatives et projets en cours dans le périmètre et ses environs. Veiller à la cohésion entre les opérations relevant des différents volets et stimuler les synergies

Relations avec la Région

Préparer et suivre les réunions d'encadrement en collaboration avec les responsables politiques et techniques de la Commune. Entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région. Communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine pour la libération des subsides. Contrôle du programme avec révision éventuelle du programme au cours de la 2ème année du contrat de quartier durable. Effectuer une première évaluation de l'exécution et de l'état d'avancement des projets approuvés au cours de la 1ère année de la mise en œuvre du contrat de quartier durable. Identifier, budgétiser et programmer les projets de remplacements. Le chef de projet s'occupe par ailleurs de la communication du contrat de quartier durable.

type

Coordination

groupe cible

Les bureaux d'études et les entrepreneurs
Les habitants et les associations du quartier
Propriétaires

résultats attendus

Réalisation des différentes opérations:

- en respectant les objectifs définis,
- en appliquant les procédures de marchés publics
- dans les délais impartis
- en adéquation avec les données non-physiques fournies par la personne en charge de la communication / participation et de la mise en place de la gestion des infrastructures

conditions de réussite

- Coordination étroite avec la personne en charge de la communication / participation et de la gestion des infrastructures.
- Connaissance en architecture, en marchés publics et en suivi de chantier.

intervenants

financiers	Commune	100 %
partenaire(s)	-	
pilote	Commune de Molenbeek-Saint-Jean / Division des Projets Subsidiés	
ETP créé(s)	1	

